

Nouveliste

SERVICE DE PUBLICITE · PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm
Réclames 35 „ „
Mortuaires 30 „ „
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

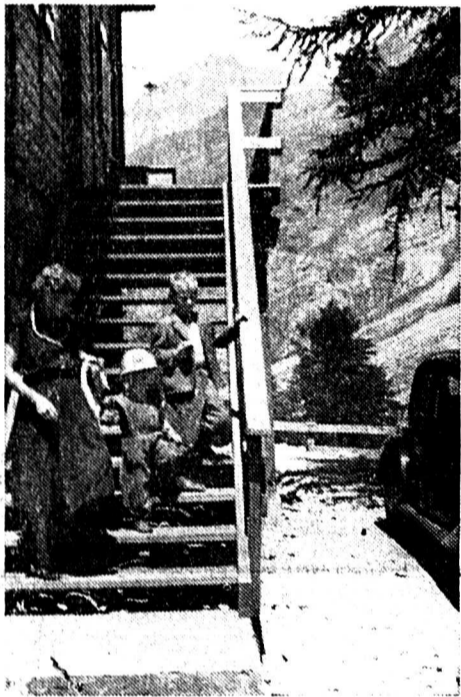
PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

Demain c'est le dimanche des mamans VOTRE MYSTÈRE

Comment l'Eglise notre Mère n'accueillerait-elle pas avec faveur la fête des mamans ? Non comme elle approuve tous les bons sentiments humains, en particulier celui de la gratitude. Bien sûr que nous mettons en ce jour un bouquet sur votre table, mamans chéries ! Mais allons plus loin : c'est votre mystère que nous célébrons.



Maman
sur un de nos
chantiers alpins

La tendresse que vous avez pour nous, la reconnaissance que nous avons pour vous vont bien au-delà de toutes les reconnaissances et de toutes les tendresses, et quand elles font défaut de part ou d'autre, nous

sentons qu'il n'y a pas seulement une brèche morale, mais un profond mystère de perversion, une profanation du mystère de la vie.

O mères, c'est par vous que la vie nous arrive, non seulement au niveau de la chair et du sang mais jusqu'à son sommet ; non seulement à la surface matérielle, mais à l'intériorité spirituelle.

Il y a dans l'homme une force qui l'attire hors de lui-même dans l'émancipation et la dispersion de la pensée, du sentiment, de l'imagination et de l'action.

Mais il y a aussi une force qui le ramène et le fait chercher son repos dans un pays, une terre, un foyer, et parallèlement, dans l'unité profonde de la pensée et de l'amour.

La mère est celle qui ramène.

Il faisait bon partir avec elle dans ses bras ou dans une voiture d'enfant et plus tard à sa main vers quelque pèlerinage.

Toute chose à travers son regard prenait un sens et une beauté ; nulle angoisse ne nous oppressait : nous savions qu'avec elle nous allions revenir là où étaient le foyer, le feu, la lumière, la joie, dans ce paradis intérieur qui ne rayonnait que d'elle.

Il a bien fallu nous en séparer ; nous avons peut-être connu la sueur de sang, la flagellation, la croix, hélas, plutôt celle des malfaiteurs que celle de Jésus.

Et si quelque visage nous est apparu qui donnât un sens et une espérance à notre agonie, c'est celui de notre mère !

La seule personne qui souffrit avec nous, en nous,

pour nous et par nous, et tellement plus que nous, la moindre blessure qui nous blessait !

Cette souffrance d'une mère nous ramenait de plus loin que tous nos voyages et plus au-dedans que toutes les demeures terrestres.

C'est par les larmes de sainte Monique que saint Augustin retrouva son cœur. Et le cœur de son Dieu.

Et que font au ciel nos mamans rayonnantes de gloire, sinon continuer de nous ramener à l'unique joie ?

Comme au jour lointain où dans ses bras elle attendait que nous sussions dire *maman* et *mon Dieu*, nous élevant avec patience à la vie de notre cœur et à la vie de notre Dieu !

Tressaillantes de joie, transpercées de douleur ou rayonnantes de gloire, pouvons-nous, ô mamans de la terre, vous contempler et vous remercier sans qu'au-delà de vous-mêmes, comme une auréole qui vous grandit et vous transfigure, nous voyions apparaître la Mère de Dieu ?

En elle, parfaitement vierge et mère, se réalise infiniment ce besoin de pureté que nous cherchions instinctivement sur votre visage et dans votre cœur.

En elle ce besoin de plénitude et de vie qui parut si cruellement nous tromper ce jour où en mourant vous avez emporté le plus vrai de nous-mêmes.

Oui, ô mamans, nous ne pouvons vous trouver aimables et admirables que dans le rayonnement de celle qui est la Mère du Créateur et la Mère du Sauveur.

De celle que le Christ en mourant nous a donnée non seulement à nous mais à vous.

Car, ô mamans, vous n'êtes pas que mamans et vous avez besoin, vous aussi, d'une mère !

Et c'est bien avec elle, n'est-ce pas, que sur vos enfants vous tressaillez tour à tour de joie, de douleur, d'espoir, de tendresse, de pardon renouvelé toujours ; en elle, la Rose des vents de votre amour.

Marcel Michelet.

C'est au sens propre qu'il faut prendre ici ce terme. Selon son étymologie grecque il signifie « absence de commandement ». Il indique le stade politique dans lequel les pouvoirs constitués ne sont plus capables d'exercer la puissance publique, de maintenir l'ordre, d'imposer leur volonté légale. Est-il besoin de préciser que, très souvent, l'anarchie conduit à la révolution ? Ce n'est guère qu'après elle que se forme un nouveau pouvoir qui s'impose inévitablement par la force.

Dans l'histoire, l'anarchie se profile toujours avant les grands mouvements populaires. C'est l'heure sombre des réglemens de compte, des exécutions sommaires, des injustices flagrantes. La dernière en date fut incontestablement celle de Kerensky, en 1916. Le parti socialiste russe dont ce leader était le porte-parole crut pouvoir sauver la conception capitaliste de l'Etat. Son passage au pouvoir fut éphémère. Lénine était prêt. Son équipe n'attendait qu'un signe. En octobre de l'année suivante, le « grand soir » tomba sur toutes les Russies...

Or que constate-t-on aujourd'hui en Afrique du Nord ? Au centre des terres colonisées par la France, on enregistre une répression impitoyable pour sauver la « présence » même de la Métropole. Mais plus la répression s'intensifie, plus augmente la résistance. C'est à se demander d'où surgissent les rebelles, d'où viennent les armes qu'ils manient ! M. Lacoste a réclamé et obtenu 50 mille hommes de plus. On peut penser qu'il en faudra davantage. Malgré ce déploiement de force, partout où un chrétien isolé, une famille blanche n'ont pas de protection suffisante, les malheureux sont massacrés par des fanatiques qui livrent une véritable

guerre de religion à d'inoffensifs colons, pris, bien malgré eux, dans cette effroyable tourmente. L'anarchie s'étend dans ces territoires, autrefois uniquement consacrés à la culture de produits qui s'écoulaient à l'étranger.

L'anarchie, quelles que soient les apparences, on la retrouve également à Chypre. Les attentats terroristes s'y succèdent sur un rythme accéléré. Malgré l'embargo sur les nouvelles, ce qui transpire dit assez que les troupes anglaises ne tiennent pied dans l'île qu'à coups de fusil. Et voici que devant l'exécution de deux révolutionnaires, l'Angleterre est obligée de choisir entre une réprobation morale internationale et une véritable abdication de la politique de fermeté qu'elle a adoptée depuis qu'elle a dépêché là-bas le général Harding. Tous ses efforts de résoudre le différend par la puissance, la déportation de Mgr Makarios, la perte de tant de soldats britanniques seraient subitement réduits à néant par ce signe de faiblesse, qui, sans en être peut-être un, serait néanmoins interprété dans ce sens par les adversaires qu'à Chypre et ailleurs, l'Angleterre s'est faite, dans cette affaire. La minorité turque réserve son attitude. Si Harding cédait, elle entrerait peut-être en jeu et l'anarchie suivrait, à moins que le gouvernement de Londres envoie d'urgence dans l'île un nombre accru de soldats !...

Mais où l'anarchie menace avec plus d'acuité, c'est au Maroc et en Tunisie. Dans ces territoires, la France a remis le pouvoir à des corps constitués et à des gouvernements existants. Qu'il s'agisse des amis de M. Bourguiba ou du Sultan, ces derniers ont cru qu'il leur serait aisé d'administrer le pays, dans la satisfaction de leurs conci-

toyens enfin libres. Ils n'ont pas imaginé qu'à notre époque troublée, il se formerait immédiatement un clan d'extrémistes encore plus déterminés qu'eux. Le gouvernement du Sultan comme celui du Bey constataient brusquement que si, constitutionnellement ils sont les maîtres, ils ne le sont guère, en fait. Le pays n'est pas suffisamment organisé, policé, pour que l'autorité puisse faire respecter partout ses prérogatives. Des émeutes se produisent, des vengeances s'exercent, les représentants de l'ordre sont trop faibles ou pas suffisamment formés, entraînés, pour y faire face. Certes il reste encore des contingents français. Mais quand ils interviennent, ils sont immédiatement stoppés dans leur action par une autorité supérieure qui n'entend pas accepter ce concours efficace. Ce concours porte ombre aux dirigeants nationaux qui doivent admettre qu'ils ne sont pas en mesure de maintenir l'ordre public avec les moyens autochtones dont ils disposent. Alors, entre deux maux, ils préfèrent celui qui laisse intactes leurs prérogatives politiques.

En revanche, le désordre, les troubles, l'incertitude s'installent en maître dans les populations, les villes, les campagnes, les tribus. Les masses se rendent compte que le gouvernement n'a plus la situation en mains. Dès lors, tout devient possible, tout peut être envisagé. C'est dans cette eau trouble que pêchent non seulement les aventuriers, les fanatiques, mais aussi les propagandistes, les idéologues et ceux qui espèrent toujours chasser tous les non-arabes du pays ! L'anarchie se propage ainsi, sans qu'aucun pouvoir ne puisse enrayer sa maléfique extension.

Seulement il reste les Français ! Leur gou-

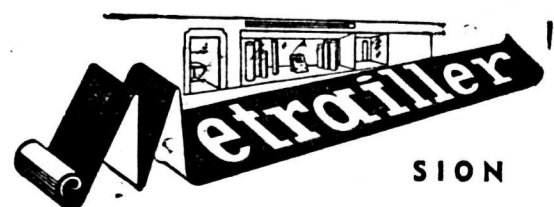
vernement laissera-t-il faire ? Un Hoo-Chi-Minh arabe surgira-t-il soudain pour prendre en charge, selon le mode marxiste, les trois territoires de l'Afrique du Nord ? Vaut-on vers l'effacement total de la France, de l'autre côté de la Méditerranée ? Le gouvernement Mollet peut-il consentir aux vexations et attentats dont sont victimes des Français, militaires autant que civils, au Maroc et en Tunisie ? Restera-t-il silencieux devant cette dissolution de l'autorité qui prétendait représenter ces peuples, de leur propre volonté ? Les dirigeants arabes à Rabat comme à Tunis saisissent-ils qu'ils n'étaient pas encore capables de revendiquer l'indépendance totale, n'ayant pas la possibilité de la faire respecter, de l'« imposer » à plus révolutionnaires qu'eux ?

Car si l'anarchie envahit l'Afrique du Nord et s'y généralise, on voit immédiatement à qui cela risque de profiter. Au colonel Nasser d'abord et à sa Ligue Arabe, dans leur volonté farouche de dominer, directement ou indirectement, ces régions ; mais après eux, au delà d'eux, aux idéologies d'extrême-gauche, aux théories révolutionnaires auxquelles l'anarchie a toujours servi de marche-pied !

ANARCHIE

par Me Marcel-W. Suès

ASPHALTAGES — LINOLEUMS

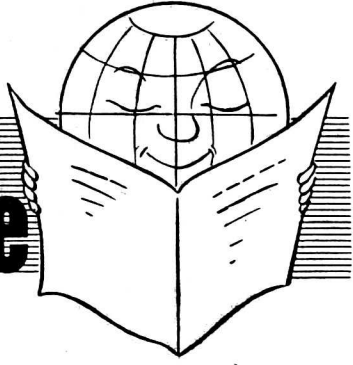


SION

Rue des Remparts — Tél. 2 24 04

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
CARROSSERIE SIERRE & SION

nouvelles du monde



Le communiqué franco-yougoslave

Il faut rétablir un climat de confiance

Voici le texte intégral du communiqué publié à l'issue des entretiens franco-yougoslaves : « Le président de la République populaire fédérative yougoslave et président du Conseil exécutif fédéral, M. Josip Broz Tito, a séjourné en France du 7 au 12 mai 1956, comme hôte du président de la République française, M. René Coty.

» Au cours de son séjour, le président Tito, outre les conversations avec le président de la République, M. René Coty, a eu avec le président du Conseil français, M. Guy Mollet, plusieurs entretiens auxquels ont participé, du côté yougoslave, M. Kotcha Popovitch, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et du côté français, M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères.

» Ces conversations ont fourni l'occasion d'échanges de vues détaillés, tant sur les problèmes actuels de la politique mondiale que sur les rapports entre la France et la Yougoslavie. Les deux chefs de gouvernement ont reconnu l'utilité de tels entretiens, d'où s'est dégagée une large identité de vues et ont décidé qu'ils seraient poursuivis à l'avenir.

» Les deux gouvernements, en se félicitant de pouvoir constater l'amélioration intervenue au cours des dernières années dans la situation internationale, tiennent à manifester à nouveau leur intention commune de poursuivre leurs efforts en vue d'assurer une paix durable et de favoriser la collaboration entre toutes les nations. Ils entendent ensuite se conformer aux principes de la Charte des Nations Unies, dont l'application effective doit permettre de régler les différends par des moyens pacifiques et d'assurer l'indépendance des Etats, ainsi que leur sécurité. Ils exerceront leur action en vue de renforcer l'organisation des Nations Unies et de lui permettre de jouer pleinement le rôle universel que lui a assigné la Charte.

» Ils affirment leur conviction qu'une paix durable ne saurait être affermie que si les relations entre Etats, quelque soit leur système politique ou social, sont fondées sur le respect de l'égalité, de leur souveraineté et de l'intégrité territoriale, ainsi que sur la renonciation à toute ingérence aux affaires intérieures.

» Désireux de mettre un terme à la course aux armements, ils continueront à déployer tous

leurs efforts pour contribuer à une entente sur le problème fondamental de la limitation et du contrôle des armements. Ils ont constaté leur accord pour rechercher une formule de désarmement par étapes et ont souligné l'importance essentielle du désarmement nucléaire. Des résultats dans ce domaine concrétiseraient la détente internationale et permettraient entre autres avantages d'accroître, par la diminution des charges militaires, les possibilités d'assistance aux régions sous-développées.

» L'assistance internationale aux régions sous-développées constitue, à leur avis, une charge fondamentale, à laquelle les différents Etats devraient consacrer leurs efforts, dans le cadre des Nations Unies, en vue d'aider ces régions à accomplir des progrès sur le plan social et de favoriser ainsi une plus large coopération internationale, fondée sur l'interdépendance des intérêts. A cet égard, le gouvernement yougoslave a pris connaissance avec sympathie du plan français pour la création d'une agence des Nations Unies pour le développement économique mondial.

» Au cours de francs échanges de vues sur les problèmes de l'Afrique du Nord, M. Guy Mollet a exposé la situation particulière de l'Algérie et la politique qu'y applique le gouvernement français. Le président Tito lui a donné l'assurance que le gouvernement yougoslave favoriserait tous les efforts en vue d'une solution libérale du problème algérien.

» Les deux gouvernements estiment qu'il est nécessaire de rétablir un climat de confiance pour le développement de contacts humains, la recherche d'une solution rapide aux problèmes qui divisent l'Europe et la collaboration économique entre les peuples européens.

» Ils ont décidé, dans le respect de leurs alliances réciproques et des obligations découlant de la Charte des Nations Unies, de resserrer les liens qui unissent traditionnellement les deux pays en donnant à leur coopération dans les domaines politique, économique et culturel une impulsion nouvelle et une extension plus large. Ils sont notamment d'accord pour étudier les modalités d'une collaboration entre la Yougoslavie et la France, dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

ment l'autonomie immédiate pour Aden et la libération de la domination britannique. L'automobile du sous-secrétaire d'Etat put finalement sortir de l'aérodrome. Sur quoi, les manifestants s'attaquèrent à la voiture de M. Taoufik Irani, fonctionnaire chargé des « Public relations ». Celui-ci fut serré par la foule et il fut aussi frappé. On lui cria : « Espion britannique », et « traître ». La police parvint enfin à dégager M. Irani et à le ramener à l'aérodrome.

Deux soldats anglais pendus à Chypre

Le deuil était encore observé, vendredi, à Nicosie, après l'exécution de deux terroristes cypristes. Les magasins étaient fermés dans le quartier grec de la ville et peu de monde s'est rendu au travail. Seuls les commerces d'alimentation étaient ouverts, comme cela avait été prescrit. Les journaux n'ont pas paru.

Les terroristes ont attaqué une automobile militaire britannique sur la route principale Famagouste-Nicosie-Larnaca. Une affiche de l'organisation terroriste EOKA a été apposée vendredi matin, à la cathédrale de Nicosie. Cette affiche portait ces mots : « Assassins britanniques, Karaolis et Demetriou seront toujours dans nos cœurs. EOKA ».

Un échange de coups de feu a eu lieu pendant la nuit entre terroristes et soldats britanniques, près de l'usine électrique de Cyrène. Des soldats britanniques ont fait des perquisitions infructueuses dans une église et à l'hôtel de Ville de Cyrène.

L'organisation terroriste EOKA a diffusé vendredi matin des tracts à Nicosie, annonçant des actes de représailles pour l'exécution de deux Cypristes grecs. Ces tracts signaient que les caporaux Gordon Hill et Ronni Smilton, de l'armée britannique, ont été exécutés à leur tour par les membres de l'EOKA. Ces deux soldats qui étaient prisonniers depuis novembre 1955 et avril 1956, ont été pendus et cela par mesure de représailles nécessitée par le crime légal dont furent victimes Michel Karaolis et Andreas Demetriou, prisonniers et victimes de la dictature militaire britannique dans cette île grecque. Nous ne haïssons pas les soldats britanniques, mais nous sommes résolus à obtenir la liberté, d'employer les mêmes moyens qu'utilisent les troupes d'occupation pour réprimer notre liberté.

Les tracts signaient que les deux Anglais ont été pendus jeudi, en un endroit non désigné. Ces tracts sont signés par Digenis. M. Digenis est le chef connu de l'EOKA. Les Britanniques ont mis sa tête à prix pour laquelle ils offrent une récompense de 10.000 livres sterling.

dans les cantons



Les étudiants grecs de Genève ont voulu faire une démonstration Ils en sont empêchés

Les étudiants et étudiantes grecs de l'Université de Genève, au nombre de plus d'une centaine, auxquels s'étaient joints d'autres étudiants, porteurs d'un brassard de crêpe noir, et ayant à leur tête le président de leur groupe, ont quitté vendredi, peu après 11 heures, l'Université et se sont dirigés vers le Parc Mon-Repos dans l'intention de déposer une couronne au pied du Monument aux Morts, une couronne cravatée aux couleurs grecques et portant l'inscription « A Michel Karaolis, membre d'honneur de l'Association des étudiants grecs de Genève, mort pour la patrie ». Cependant, lorsque les étudiants arrivèrent sur place, un commissaire de police fit connaître à leur président l'interdiction absolue, par ordre du Département de justice et police, de manifester. Les étudiants grecs quittèrent alors le parc sans avoir pu mettre leur projet à exécution.

Décès d'un ancien syndic de Montreux-Châtelard

On annonce le décès à Charnex sur Montreux, dans sa 75e année, de M. Ulysse Cochard, qui fut syndic de la commune de Montreux-Châtelard, de 1931 à 1941, après avoir été auparavant membre de la Municipalité. Il fut le premier syndic montreuisien appartenant à la banlieue rurale, puisqu'il était domicilié à Charnex. M. Ulysse Cochard siégea pendant plusieurs législatures au Grand Conseil vaudois où il représentait les radicaux montreuisiens. Il avait été membre du comité directeur de l'Association touristique « Pro Lemano » et du Conseil général du Crédit Foncier Vaudois.

Taxes douanières sur les bananes

Le Conseil fédéral a réduit avec effet immédiat à 20 francs par 100 kilos brut les taxes douanières sur les bananes fraîches en régimes. Ces tarifs seront valables jusqu'à fin juin.

Six alpinistes passent une nuit d'horreur

On est sans nouvelles de six alpinistes italiens, partis pour effectuer l'ascension de la pointe nord du Breithorn (4100 m.). Une équipe de secours gagne les lieux.

Six jeunes Italiens ont passé une nuit d'horreur sur le glacier du Breithorn. Alors qu'ils avaient quitté le plateau Rosa et atteint leur but d'excursion, ils furent surpris par un épais brouillard. Il ne leur resta plus qu'à s'enfouir dans la neige. Entre temps, quelques guides étaient partis à leur recherche. Ce n'est que vers le matin que les six alpinistes furent retrouvés sous la neige. Aucun n'avait été gravement atteint par le froid.

L'état de nos routes

Le Touring Club Suisse et l'Automobile Club de Suisse communiquent que par suite des fortes chutes de neige dans les Grisons, la viabilité des routes a été considérablement altérée. Il est indispensable aux automobilistes se rendant dans ce canton de se munir de pneus à neige ou de chaînes. Les cols suivants sont de nouveau fermés à la circulation : San Bernardino et Lukmanier.

Les routes ou les cols suivants ne sont praticables qu'avec des pneus à neige ou des chaînes : Langwies-Arosa, Klosters-Davos, Lenzerheide, Julier et Ofen.

Un accident mortel au service militaire

Un accident s'est produit dans la région du Gurnigel vendredi matin lors d'exercices de la batterie d'obusier 12. Un « command car » est

sorti de la route après un virage et a fait une chute de six mètres. Le caporal Peter Ehler, de Bâle, a été si grièvement blessé qu'il est mort sur-le-champ. Le chauffeur, Walter Tenger, a été blessé.

Découverte macabre à l'Engloch

Des promeneurs ont découvert le jour de l'Ascension, à l'Engloch, dans le Bettlacherstock (Jura), le cadavre d'un inconnu. On pense qu'il sera tombé d'une paroi de rochers d'une hauteur de 45 mètres. Le signalement de l'inconnu est le suivant : âgé d'environ 45-50 ans, taille 165 cm., svelte, cheveux châtains, portait des sabots de bois. On pense qu'il doit s'agir d'un manœuvre ou d'un domestique de campagne.

Broc

A NOTRE-DAME DES MARCHES

Du 1er mai au 15 octobre, la Messe est dite le jeudi, à 9 h., et le mardi, à 8 h. A partir du 15 octobre, habituellement, le jeudi à 9 h. Chaque dimanche, du 1er mai au 15 août : Messe à 10 h. 30 ; Chapelet et bénédiction à 15 heures.

Les prêtres trouvent à la sacristie tout ce qui est nécessaire pour le Saint Sacrifice et la Bénédiction. S'adresser à l'Abri.

Les recettes de l'administration des douanes

En avril 1956, les recettes de l'administration des douanes ont atteint 76,1 millions de francs. Dans ce montant figurent : 9,8 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS, et 15,9 millions provenant des droits de douane sur les carburants, dont le 50 % est réparti entre les cantons. Il reste donc 58,4 millions à la disposition de la Confédération, soit 3,8 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année précédente.

Pendant les quatre premiers mois de 1956, ces recettes se sont élevées à 205,2 millions de francs ce qui représente une augmentation de 19,3 millions comparativement à la même période de 1955.

Pro Juventute dit merci aux mères

En décembre dernier, nous avons publié un bref communiqué dans la presse de chez nous signalant que la Fondation suisse Pro Juventute était toujours fort reconnaissante quand on lui faisait don de layettes et de petits habits en bon état, voire d'effets neufs pour nourrissons et petits enfants. Nombreuses sont les mères qui ont entendu cet appel. Pro Juventute a reçu plus de 1000 brassières, barboteuses, chemisettes de nouveau-nés, petits pantalons, langes, molletons, draps, bonnets, chaussons, petits gants, etc. Presque tous ces effets provenaient de mères qui ne se séparent souvent pas facilement de tout ce qui leur rappelle les premières années de leurs enfants. Mais lorsqu'elles ont appris qu'il y avait encore dans notre pays beaucoup de mères qui, ayant de nombreux enfants et de faibles ressources, ne savaient comment s'en tirer, elles n'ont pas hésité à leur venir en aide par l'entremise de Pro Juventute. Nous avons aussi reçu des équipements complets pour berceaux circulants ainsi que des dons en espèces qui ont servi à combler les lacunes laissées par ceux en nature.

La Journée des mères semble être à Pro Juventute une bonne occasion de remercier chaleureusement toutes les mères suisses et de les prier de songer aussi à l'avenir de temps à autre à celles qui ont besoin de notre solidarité. Le secrétariat général de Pro Juventute, Seefeldstrasse 8, Zurich 8, reçoit en tout temps des layettes et des habits de petits enfants, en bon état, afin de les acheminer là où ils seront utiles. Des dons sont également bienvenus. On les fera en les versant au compte de chèques postaux VIII 5100 Pro Juventute, Zurich, avec la mention « Pour les tout petits ».

Emeutes à Athènes à la suite de l'exécution à Nicosie



L'exécution des deux jeunes Cypristes, Michael Karaolis et Andreas Demetriou, qui furent pendus à Nicosie, fit jaillir plus haut que jamais les vagues de la haine contre les Britanniques sur l'île même comme, en Grèce.

Notre tragique photo montre un policier grec en train d'être capturé par les émeutiers qui veulent se servir de lui comme otage. Le gouvernement a réuni d'importantes forces dans la capitale dans la tentative de rétablir l'ordre.

Des automobilistes suisses subissent de graves accidents en Allemagne

Les ressortissants suisses Hans Jøerg Weiss et Georg Endress ont subi un grave accident d'automobile dans la nuit de jeudi et ont été grièvement blessés. Au sud de Hambourg, une voiture allemande qui les dépassait heurta violemment l'automobile suisse : les deux véhicules ont été totalement détruits. Les six occupants de la voiture allemande ont aussi été blessés, d'aucuns grièvement, et ont été transportés à l'hôpital de Winsen (arrondissement de Hambourg). Les deux automobilistes suisses venaient de Bâle.

Jeudi, à la suite d'un accident de voiture sur l'autoroute, aux environs de Francfort, M. Friedrich Maurer, 32 ans, de Bâle, sa femme âgée de 28 ans et leur fils de 4 ans, ont été transportés blessés à la clinique universitaire de Francfort. Leur voiture en dépassant une automobile qui venait de subir des avaries, dérapa sur la chaussée mouillée et fit une chute de 15 mètres au bas d'un talus.

Des armes soviétiques pour l'Egypte

Des fonctionnaires américains étudient actuellement des rapports d'après lesquels le bloc soviétique aurait déjà fourni à l'Egypte des armes pour une valeur de 100 millions de dollars. 80 % de ces armes auraient été livrées conformément à l'accord égypto-tchécoslovaque. On estime que cet armement comprend 200 chasseurs Mig, 50 bombardiers moyens à réaction du type Il-28, 200 tanks lourds du type T-54, 6 sous-marins, des torpilleurs et des pièces d'artillerie. En contre-partie, la Tchécoslovaquie reçoit du coton et du riz.

La Grande-Bretagne conspuée à Aden

Lord Lloyd, sous-secrétaire d'Etat parlementaire au ministère britannique des colonies, est arrivé vendredi par avion à Aden, pour y faire une visite de dix jours. Il y aura avec le gouvernement des conversations sur les récentes grèves et sur la revendication du protectorat d'Aden à bénéficier de l'autonomie.

Devant l'aérodrome, plusieurs centaines de personnes se sont massées. Elles se jetèrent contre la voiture de lord Lloyd en poussant le cri « à bas l'impérialisme ». Les manifestants brandissaient des drapeaux du front nationaliste et de la ligue sud-arabique. Les deux partis récla-

vient de paraître

La Patrie Suisse

No 19 du 12 mai 1956

Ce numéro comporte notamment une magnifique couverture en couleur, dont le pittoresque château de Thoun a fourni le sujet. Un grand reportage transporte le lecteur dans les féeriques jardins de la Vallée heureuse, au Maroc. « La Société distributrice des Eaux de l'Arve à Genève », « Le président du Brésil », « Le plus grand tremplin de saut de Norvège », tels sont les titres des reportages contenus dans ce numéro, complété par l'actualité, la page des enfants, les sports, la page du jardin et toutes les autres rubriques habituelles.

La Femme d'aujourd'hui

No 19 du 12 mai 1956

On approche des grandes vacances d'été, aussi *La femme d'aujourd'hui* vous apportera-t-elle un choix de blouses et de vêtements appropriés aux joies du camping et de la plage. L'actualité, un reportage sur les premières hôtesse de l'air, l'humour, le roman, une nouvelle, la page des enfants et d'autres rubriques complètent ce numéro.

Meubles neufs et d'occasion

Carlo Bussien - Martigny-Bourg

Téléphone 6 19 65

CONSTIPATION 1 **GRAIN** Régularise doucement les fonctions digestives et intestinales **DE VALS**

Une nouveauté formidable

dans nos magasins du 16 au 19 mai

Un spécialiste de la

PHOTO PORTRAIT

est à disposition de notre aimable clientèle. Vous aurez ainsi la possibilité de commander, sur place, de jolies photos, pour bébés, enfants et grandes personnes.

IMPORTANT !

Utilisez le BON ci-dessous contre lequel il vous sera remis gracieusement une photo-portrait.

BON

1. Une prise de vue photographique gratuite.
 2. Une photo également gratuite de cette prise de vue.
- La même personne ne peut se faire photographier qu'une fois.

NATURELLEMENT AUX



MARTIGNY

La photographie d'un enfant doit être retirée dans nos magasins par les parents

La Société des Ciments Portland S. A., à Saint-Maurice, cherche pour le début août 1956

un apprenti ou une apprentie

de 16 à 18 ans, intelligent, vif et désireux de faire un sérieux apprentissage de commerce.

Faire offre de service avec certificats scolaires au siège de la Société à Saint-Maurice.



ENCORE UN QUI IGNORE L'EXISTENCE D'ANTI-MITES

CHLORO-CAMPHRE	1.65
MITOL feuilles antimites	1.05
NAPHTALINE boules	
KNEL atomiseur-mites	4.90
SACS antimites-transparents pour lainages depuis	1.95
pour 4-5 manteaux-habits, depuis	8.75
TRIX liquide bidon	3.45
TRIX poudre la boîte	2.45

DROGUERIE DE SAXON

M. GUENOT Téléphone 6.23 77

Nous cherchons, région Martigny,

VILLA

Rez : Salon - salle à manger - 2 pièces - confort. Etages : 3 pièces. Confort. 3 chambres pour personnel.

Cave à vin - cellier - débarras - garage - jardin. Ecrire sous chiffre P. 6874 S. à Publicitas, Sion. Joindre photo.

Maison de spécialités alimentaires et confiserie engagerait

représentant

qualifié et introduit auprès des négociants de la branche. Salaire fixe, frais de voyages et indemnité pour auto. Place stable pour candidat honnête et sérieux.

Faire offres sous chiffre P. 1774 E. à Publicitas, Lausanne.

Si l'Elixir de Saint-Jean

BEVEROL

exempt de matières nocives, stimule efficacement les fonctions de l'estomac, de l'intestin, des reins et du foie



il guérit les éruptions cutanées, les furoncles, les clous, les dartres, les démangeaisons et les hémorroïdes.

TOUT NATURELLEMENT

C'est un auxiliaire précieux contre le manque d'appétit, les troubles de la digestion, la goutte et le rhumatisme.

Cet extrait de plantes médicinales a fait ses preuves pendant plusieurs décennies déjà.



Flacon avantageux pour cure Fr. 13.75
Flacon moyen Fr. 9.25
Petit Flacon Fr. 4.90
en vente dans les pharmacies et drogueries.
Ayez pleine et entière confiance dans cette marque distinctive.

FULLY

Mise en soumission

Le Cercle conservateur met en soumission la gérance ou la location du Café de l'Avenir, pour une période de cinq ans, dès le 17 mai 1956.

Le cahier des charges et les conditions peuvent être consultés chez MM. Adrien Bender et Henri Dorsaz, président et secrétaire du Cercle, à qui les soumissions doivent être remises pour le mardi 15 mai 1956, à 18 heures, avec la mention SOUMISSION GERANCE.

On demande

FILLE D'OFFICE

habile et propre pour saison jusqu'à fin octobre. Entrée immédiate ou à convenir. Salaire 190.- à 200.- par mois. Bien nourrie et logée. 1 jour de congé par semaine et bons soins assurés.

Offres à l'Hôtel du Signal, Puidoux-Chexbres.

A la même adresse :

PORTIER D'ÉTAGE

qualifié. — Offres avec photo et copies de certificats.

Nous cherchons

apprentie vendeuse

pour entrée le 1. 7. 56.

Offres avec certificats d'école à M. Albert Dubuis, président de la Coopérative de Sion, chemin des Collines, Sion.

On demande une jeune

sommelière

débutante, bonne présentation et de confiance. Vie de famille et bons gains assurés.

Téléphone No (021) 7 11 26.

Fortes gages offerts à deux

effeuilleuses capables

pour 10 jours de travail ; bien nourries.

Faire offres à F. Légeret, Montellier-Rivaz (Vd). Tél. (021) 5 82 58.

Carlo Bussien

Meubles

à

Martigny-Bg

vous offre :

double lit métallique, comprenant :

2 lits pliables, 2 protège-matelas rembourrés, 2 matelas à ressort

garantie 10 ans, au prix exceptionnel de 380.-

1 armoire 3 portes, parfait état, 290.-

3 tables rallonges noyer, peu servi, 135.-

2 lits jumeaux refaits à neuf, 420.-
Divans neufs, qualité extra, dep. 150.-

Ainsi que chaises, commodes, salles à manger, matelas etc., etc...

Livraison franco partout

Chef de cuisine

cherche à faire des remplacements comme extra et pendant les congés.

Ecrire à case postale 23, à St-Maurice.

On cherche à louer logement de vacances

3 lits, du 7 au 22 juillet.

Offres sous chiffre J. 3724 Y. à Publicitas, à Berne, ou tél. No (031) 3.56.99.

Sounds!

Les appareils acoustiques à transistors « OMIKRON » modèles

Largo et Madrigal

sont des produits suisses de haute précision !

● Frais d'entretien minimes ● Prix très avantageux.

Venez les voir et essayer chez

MICRO-ELECTRIC S. A., place Saint-François — LAUSANNE
Téléphone (021) 22 56 65

Zurich Stampfenbachstr. 40 Bâle Steinen-vorstadt 8 Berne Marktgass-Passage 1 Saint-Gall Saint-Leonardstrasse 32

ou demandez de plus amples renseignements en nous remettant ce coupon :



28 Veuillez m'envoyer vos prospectus :

Nom :

Adresse :

Fabrique de ciment de la Suisse romande cherche :

un jeune comptable

capables de travailler seul et ayant de bonnes connaissances de la comptabilité industrielle ;

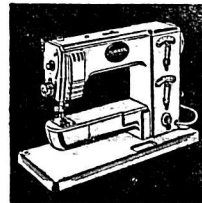
un chef d'expédition

bon organisateur, actif, consciencieux et capable de rédiger des rapports ;

un employé de commerce

travailleur pour divers travaux de bureau et pour secondier le chef d'expédition.

Faire offres de service avec curriculum vitae, copies de certificats, photo récente, prétentions de salaire et date d'entrée sous chiffre OFA 26 G Orell Fussli-Annonces, Genève.



Le meilleur n'est pas nécessairement le plus cher !

640.-

net (facilités de paiement)

F. Rossi

Agent officiel Av. de la Gare MARTIGNY

Prêts

Depuis 40 ans nous accordons des prêts sans formalités compliquées

Réponse rapide

Discrétion absolue

Banque Procrédit, Fribourg

Graphologie

Renseignements sur vie commerciale, privée, sentimentale.

Mme R. Rolaz, Avenue G.-Coindet 4, Vevey. Tél. (021) 5 44 86. Reçoit sur rendez-vous, de 14 h. à 20 h.

On demande

bonne à tout faire

capable, sachant un peu cuisiner, occasion de se perfectionner en cuisine, pour famille avec enfants, bons gages.

Ecrire P. Bridel, St-Prex (Vaud).

Concasseur à Gravier « Amman No 2 »

complètement révisé, à vendre, bas prix, et un

MOTEUR « BERNA DIESEL » 10 CV

en parfait état de marche.

S'adresser à Marcel Baillifard, Café de la Promenade, Monthey.

Cinéma de Bagnes

Le drame de l'amour impossible vécu par le célèbre couple de l'écran Michèle Morgan et Henri Vidal, dans

Maternité interdite

Samedi 12 et dimanche 13 mai, à 20 h. 30

AMÉRIQUE

Couple américain en Arizona avec 2 enfants de 10 et 6 ans, cherche personne de 25 à 35 ans, connaissant parfaitement les travaux de ménage et la cuisine.

Envoyer offres avec photo à Mme Scheidegger, Clarens-Montreux, Lac 54. Tél. (021) 6 29 48.

A vendre à bas prix ! Neuf et d'occasion :

baignoires

à murer et sur pieds

BOILERS ELECTRIQUES, CHAUDIERES A LESSIVE lavabos, éviers, W.-C.

Nouveauté sensationnelle

CATELLES en plastique

sans colle ni mastic, sur bois, plâtre, béton ; 12 teintes, échantillons contre Fr. 2.50 timbres.

Comptoir Sanitaire S. A. 9, r. des Alpes, Genève

A vendre une

tondeuse à gazon

traction à moteur, parfait état. Prix : 350 fr. S'adr. à Joseph Raemy, horticulteur, Bex. Tél. (025) 5 22 12.

SILVA

complet, neuf, à vendre. Ecrire sous chiffre B. 48315 X. Publicitas, Genève.

OCCASION

A vendre, faute d'emploi, JEEP avec remorque.

S'adr. Albert Genoud, viticulteur, Bex (Vd).

Joli chalet

3 appartements, bien situés, tranquille, à Bex, est à vendre.

Faire offres sous chiffre PX 9629 L à Publicitas, Lausanne.

On cherche bonne

sommelière propre et de confiance. Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser au Café du Midi, Bex. Tél. (025) 5 26 78.

A vendre

magasin

et appartement, situés à la Rue du Grand-Pont, à Sion.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Banque Populaire Valaisanne, Sion.

politique fédérale

Officiers suisses allemands

Un député conservateur (nullement antimilitariste !) a interpellé le gouvernement fribourgeois sur la question du commandement militaire en Suisse romande, trop souvent exercé par des officiers allemands.

La question est d'une brûlante actualité. Elle vient justement d'être évoquée par « La Nation » de Lausanne, qui a cité de nombreux cas d'unités vaudoises aux ordres d'officiers d'outre-Sarine.

Le député fribourgeois a posé le problème en ces termes : « Considérant le malaise actuel en Suisse romande et dans le canton de Fribourg au sujet de la défense nationale, le gouvernement n'estime-t-il pas qu'une de ses causes réside dans le fait qu'un nombre exagéré d'officiers suisses allemands, moyennement qualifiés et manquant de psychologie à l'égard de nos troupes, exercent des commandements supérieurs en Suisse romande ? »

Il a également cité le cas de l'officier de recrutement en fonction dans le canton, et plusieurs faits troublants de nature à justifier son inquiétude.

Le gouvernement a fait savoir qu'il répondrait ultérieurement.

Or, on peut prévoir qu'il répondra en tout cas une chose : c'est que l'emploi en Suisse romande d'officiers allemands est rendu nécessaire par le manque d'officiers suisses romands. Si nos jeunes gens ne veulent plus aspirer, soit par répugnance, soit surtout pour ne pas compromettre une de ces brillantes carrières qu'autorise la prospérité économique, il faut bien en trouver ailleurs.

Toutefois, même en tenant compte de ce facteur important, il y a certainement des erreurs évitables. Avant la guerre déjà, en une époque où, dans une école de sous-officiers, on voyait une dizaine de jeunes gens désireux de devenir officiers, et le commandant d'école en écartant impitoyablement six ou sept, on voyait de temps en temps un lieutenant suisse allemand sévir avec une totale incompréhension de la mentalité romande.

Donc, la nécessité n'expliquera pas tout.

Honte à la Suisse ?

La presse socialiste fait régulièrement allusion, depuis quelques semaines, à un rapport de l'Organisation internationale du travail extrêmement sévère pour la Suisse : notre pays est classé parmi les plus arriérés au point de vue des institutions sociales... Alors, n'est-ce pas, hâtons-nous de charger le bateau de l'étatisme, et de nous donner de toute espèce d'assurances et autres grandes machines centralisées !

On a rarement vu, dans le genre sérieux, farce plus monumentale.

Le rapport de l'O. I. T. aura fait sourire ceux qui connaissent dans leur diversité toutes les institutions sociales du pays. Mais d'autres peuvent s'y laisser prendre : ils ignorent que cet organisme international se base uniquement sur les institutions d'Etat ! Ignorant délibérément tout ce qui existe en Suisse dans les cantons, ainsi que tous les organismes privés, il ne s'intéresse qu'à ce qui est du ressort de la Confédération ! Il en découle tout naturellement en regard des pays où toutes les institutions sociales sont l'apanage de l'Etat central, nous faisons piètre figure !

La presse de gauche omet de signaler ce « détail », ce qui n'est pas très étonnant. Il est plus surprenant, en revanche, de voir la presse qui n'est pas de gauche impressionnée, malgré elle, par cette mauvaise note de l'O. I. T. !

La vérité, nous le savons tous, c'est que plus une institution sociale est éloignée de l'Etat central, meilleure elle est. Mais c'est sans doute une vérité qui n'a plus cours dans les cerveaux internationaux, où le dogme démocratique se confond avec le dirigisme.

Ne les imitons pas !

Anticipation

Quelle que soit l'opinion que l'on professe au sujet de l'usine d'Ems, dont le sort sera tranché dimanche, il n'est pas interdit de se demander quelles seront les conséquences d'une approbation ou d'un refus de l'arrêté fédéral pour le canton des Grisons.

Car l'unanimité est faite sur ce point : ce canton montagnard doit être aidé. C'est sur les moyens que les avis divergent.

Si l'arrêté est accepté, Ems continuera à fabriquer de l'alcool de bois à un prix de revient supérieur à celui du marché mondial, grâce aux subventions fédérales, et ses dirigeants auront cinq ans pour transformer leur production, de manière à en trouver une plus rentable. S'ils n'y parviennent pas, le problème se reposera de la même façon dans un lustre.

Si l'arrêté est refusé, le gouvernement prendra un arrêté urgent, valable un ou deux ans, pour ne pas interrompre brusquement la production, et ne pas mettre au chômage les 250 ouvriers qui sont attachés à la saccharification (l'usine fabrique d'autres produits).

Entre temps, une fabrique de cellulose — dont la construction est d'ores et déjà décidée par les fabricants suisses de papier — se sera installée aux Grisons, et sera en mesure d'utiliser leur production forestière.

En conclusion, quel que soit le résultat du scrutin, l'économie grisonne ne sera pas compromise. Il lui reste d'ailleurs, de toute façon, le tourisme et de très importants projets d'usines électriques.

C. Bodinier.

son parcours. M. Pascal Thurre adressa également quelques mots aux invités leur rappelant l'histoire et l'attrait de l'accueillante et toujours jeune « cité médiévale ».

Au terme de cette promenade printanière, tous les participants, dans la joie d'avoir découvert un des coins les plus souriants de la terre valaisanne, adressent leur cordial merci à tous ceux qui firent la réussite de cette sympathique escapade.

Ils pensent notamment à MM. de Courten et Varone, ainsi qu'à MM. Adrien Crettenand, Raphaël Roduit, Marc Raymond et Daniel Roduit. Merci. Nous reviendrons.

D.

Un film follement comique au Corso

Jusqu'à dimanche au Corso un film ultra-comique : FAIS GAFFE MIGNONNE, le nouveau succès du cinéma français avec le couple inénarrable Marthe Mercadier et Raymond Bussières... Les exploits d'un petit employé des manèges d'automatons qui rêve de devenir coureur automobile... Vous rirez aux folles aventures dans lesquelles il sera entraîné par sa passion de coureur... Un film qui chassera loin de vous tous vos soucis et qui vous fera passer une bonne soirée de détente et de rire...

« Un film qui oraque sous les gags spirituels et comiques... « On rit, je vous l'assure... « On sort du cinéma baigné d'une euphorie souriante... Voilà ce qu'en dit la critique parisienne.

Jusqu'à dimanche (14 h. 30 et 20 h. 30). Location 6 16 22.

† M. Fridolin Zweifel

LAUSANNE, 11 mai. — (Ag) — On annonce la mort, survenue vendredi, de M. Fridolin Zweifel, âgé de 57 ans, docteur en droit, président du Tribunal de district de Lausanne. Il avait été substitué du procureur général, puis en 1940, chef ad interim du service pénitentiaire au Département de justice et police. Dès 1946, il assumait la direction administrative de l'Office d'information pénale de Lausanne. Comme colonel, il était commandant de l'arrondissement territorial 15.

Le Tour de Romandie

Deuxième étape : Sierre-Le Locle, 214 km.

René Strehler vainqueur au sprint

Grosso toujours leader

Les victimes de la journée : Schaer, Nencini, Lauredi

(De notre envoyé spécial E. Uldry)

L'histoire de cette deuxième étape est très vite contée. 150 km. quasiment pour rien et 60 km. de bataille, laquelle se déclencha, comme prévu, dans les cols jurassiens.

En effet, jusqu'à Vuitebœuf il ne s'est absolument rien passé. Toutes les tentatives ont été réduites à néant par les favoris attentifs. Ils n'ont laissé partir personne, pas même des coureurs de seconde classe.

Monti déclenche la bagarre

C'est donc à Vuitebœuf que les hostilités commencent, dans la côte qui mène à Sainte-Croix sur 8 km. A dire vrai, le pourcentage n'est pas sévère ; le col est très roulant et les coureurs le montent à 25 km. heure. Cependant, une dizaine d'hommes sont lâchés, payant sans doute les efforts de la veille pour tenir la moyenne qu'on s'était imposée sous la pluie.

A Sainte-Croix, 30 hommes sont encore ensemble et parmi eux nous notons tous les favoris. Mais de Sainte-Croix au Col des Etroits, la route monte sur 2 km. et le pourcentage est maintenant plus sévère.

C'est là que Clerici attaque, suivi des Italiens et de Strehler. Fritz Schaer est lâché, ainsi que Lauredi et Nencini. Ce dernier paraît assez mal en point. Le deuxième du Giro 1955 est pourtant aidé par ses coéquipiers Uliana et Serena.

Clerici gagne la prime offerte au premier et c'est ensuite la descente sur Fleurier à 70 km.

A Fleurier, 24 hommes sont ensemble. C'est alors que commence la deuxième côte qui mène à La Brévine : la plus grosse difficulté de la journée. Monti attaque aussitôt, appuyé à fond sur ses pédales et se détache irrésistiblement.

L'Italien prend 10 secondes, puis 12, mais le peloton, sous l'impulsion notamment de Strehler, vraiment à son affaire aujourd'hui dans les cols, réagit avec vigueur. Au sommet de la côte, Monti possède 25 secondes d'avance sur neuf hommes qui luttent énergiquement : Roland, Strehler, Fantini, Grosso, Clerici, Anzile, Giudici, Fornara, Reisser qui sont suivis à quelque 20 mètres par les Hollandais Wagtmans et Berkman, ainsi que par l'Allemand Backat. Ce trio revient sur les neuf qui absorbent à leur tour Monti un peu plus loin, formant ainsi un peloton de 13 hommes qui va disputer le sprint final.

Strehler, parti de loin, résiste à toutes les attaques et gagne nettement. Quant à Clerici, il se paie le luxe de battre Monti, tandis que Fantini fatigué doit se contenter de la sixième place.

Commentaires

On attendait beaucoup de cette étape. Enfin, elle a permis de faire deux constatations intéressantes.

Trois grands ont disparu de la bataille : Fritz Schaer qui ne deviendra jamais plus ce qu'il fut ; l'homme semble usé par les énormes développements qu'il avait l'habitude d'utiliser ;

Lauredi qui s'est accroché pour rester dans les roues sans toutefois y parvenir ; Nencini, visiblement mal à l'aise et qui entraîne dans la défaite deux compagnons restés pour l'aider.

Au chapitre des satisfactions, nous notons la très bonne course de Strehler et de Clerici, les deux seuls Suisses figurant dans le peloton de tête. Strehler est en forme ascendante et veut gagner le tour. Clerici très brillant semble manquer de confiance dans ses moyens car il est resté hier sur la défensive. Les Italiens continuent à se distinguer, notamment l'équipe de Monti, homogène et très forte. La grande surprise du jour, c'est la belle tenue de Grosso dans les côtes. Nous n'avions pas tardé de dire qu'on n'aurait pas dû laisser partir l'Italien à St-Pierre-de-Clages ; les 40 secondes d'avance qu'il possède seront difficiles à lui reprendre.

Très belle tenue des Hollandais dont la forme s'améliore visiblement, ainsi que de l'Allemand Backat.

Qui va gagner ?

Le lot des favoris a diminué. Mais cinq hommes

peuvent encore gagner le Tour, à notre avis. L'étape contre la montre décidera. Strehler, Fornara, Clerici et Monti sont en forme. Il est difficile de dire qui va l'emporter, d'autant plus que la tenue de Grosso constitue encore une inconnue. L'Italien n'a jamais brillé jusqu'ici dans cette spécialité, mais le fait de porter le maillot vert peut lui donner des ailes.

Risquons quand même le nom d'un favori : René STREHLER qui nous a vraiment laissé une grande impression.

Aujourd'hui 3e étape

Le matin, première demi-étape Le Locle-Bassecourt sur 115 km. Deux difficultés : La Vue des Alpes (1288 m.) à 17 km. du départ et le col des Pontins (1080 m.) à 67 km. de l'arrivée.

Cet après-midi : course contre la montre Bassecourt-Boncourt, 39 km. ; une seule difficulté mais sérieuse, la côte de La Caquerelle, 310 m. de dénivellation sur 5 km.

Classement de l'étape

1. René Strehler, 6 h. 12' 38" ; 2. Antonin Roland ; 3. Clerici, 4. Monti, 5. Anzile, 6. Fantini, 7. Giudici, 8. Fornara, 9. Berkman, 10. Wagtmans, 11. Reisser, 12. Backat, 13. Grosso, tous dans le temps du vainqueur.

A 1' 15", une dizaine d'hommes dont le sprint est gagné par Cieleška devant Bober et Schellenberger.

Notons que Fritz Schaer a terminé avec près de 8 minutes de retard. Nencini est arrivé avec un retard encore plus considérable. Tous deux sont hors de course... pour la victoire finale.

14. Cieleška, 6 h. 14' 13" ; 15. Schellenberger, 16. Rheinecke, 17. Lauredi, 18. Bober, 19. Nolten, 20. Graf, 21. Lurati, 22. Hollenstein, 23. Reitz, tous dans le même temps que Cieleška. 24. Dacquet, 6 h. 18' 45" ; 25. Filippi, 6 h. 20' 50", dans le même temps ; 26. Elliot, 27. Gret, 28. Schaer et 29. Moresi, 6 h. 21' 14" ; 30. Viteta, 6 h. 23' 33". Le dernier de l'étape est Vaucher, 6 h. 30' 59".

Classement général

1. Grosso (Italie), 10 h. 19' 29" ; 2. Strehler (S.) à 41" ; 3. Clerici (S.), 4. Monti (I.), 5. Anzile (F.), 6. Fantini (I.), 7. Giudici (I.), 8. Fornara (I.), 9. Berkman (Hollande), 10. Wagtmans (H.) et 11e Reisser (F.), tous dans le même temps que Strehler. 12. Hollenstein, 10 h. 21' 45", suivent dans le même temps : Schellenberger, Lauredi, Nolten, Graf, Reitz, 18. Lurati, 10 h. 22' 55" ; 19. Roland, 10 h. 23' 12" ; 20. Backat, même temps. 21. Cieleška, 10 h. 24' 17" ; 22. Rheinecke même temps. 23. Filippi, 10 h. 28' 22" ; 24. Elliot, 25. Schaer, même temps.

Classement Vivi-Kola (en points) après la 2e étape

1. Strehler, 4 points ; 2. Monti, 8 pts ; 3. Fantini 9 ; 4. Clerici, 11 ; 5. Anzile, 13.

Classement inter-équipes (à l'étape)

1. Atala (Italie), 18 h. 37' 54" ; 2. Allegro (Suisse), 18 h. 39' 29" ; 3. Mercier (France), 4. Condor, 5. Hollande, tous dans le même temps qu'Allegro.

Classement général inter-équipes (après la 2e étape)

1. Atala, 30 h. 59' 49" ; 2. Allegro, 31 h. 2' 5" ; 3. Condor, même temps ; 4. Hollande, même temps ; 5. Allemagne, 31 h. 6' 42" ; 6. Mercier, 31 h. 8' 9".

12-15 mai : En Espagne : Fin du Tour d'Espagne.

15 mai : A Zurich et Sion : Courses amateurs.

15 mai : A Zurich : Réunion d'ouverture au vélodrome d'Oerlikon.

Hippisme

12-15 mai, à Lucerne : Concours hippique international.

Automobilisme

15 mai, à Monaco : Grand Prix de Monaco.

Tennis

12-15 mai, à Lausanne : match de Coupe Davis Suisse-France.

Principales manifestations de la semaine prochaine

18 mai, à Los Angeles : Championnat du monde des poids moyens Ray « Sugar » Robinson - Carl « Bobo » Olson.

15-19 mai, à Lucerne : Concours hippique international.

19-21 mai, en Italie : Tour d'Italie.

21 mai, à Berne : Finale de la Coupe de Suisse de football.



Ovronnaz - Saillon

La sortie de printemps du T. C. V.

La sortie de printemps du Touring-Club valaisan a prouvé, jeudi, que si le soleil est le roi de toute fête il n'est pas irremplaçable pour autant qu'il y a de l'ambiance, de la bonne humeur et du vin.

C'est Ovronnaz, station naissante, qui fut choisie comme but de cette mémorable promenade.

M. Adrien Crettenand, selon sa gentillesse habituelle, avait mis tout en œuvre pour une réception « du tonnerre ». Sa succulente racléte fut d'autant plus appréciée par les cent participants que leur appétit avait été aiguisé auparavant par un apéritif gentiment offert par la commune de Leytron.

Vers le milieu de l'après-midi, la caravane se dirige vers Saillon pour le bouquet final. Tout se fait en famille à Saillon. C'est la raison pour laquelle M. Raphaël Roduit salua tous ces nouveaux amis du vieux bourg sur la place centrale du village au milieu de la population un peu étonnée, en voyant arriver cette suite de voitures que quelques-uns prirent pour les officiels du Tour de Romandie !

La visite des remparts se termina dans la célèbre cave Barman de M. Marc Raymond, rendez-vous secret des plus fins dégustateurs de la région.

A peine le premier verre vidé que chacun se sent soudain des dons d'orateur. C'est ainsi que M. Alexis de Courten, président du T. C. V., prit la parole pour remercier les organisateurs de cette course, plus spécialement M. Henri Varone et les amis de Saillon qui surent si bien les recevoir.

M. Jean Crettex, de Martigny, rappela à chacun le pittoresque et la beauté du circuit du vin et des fruits, si fier d'avoir Saillon sur



Football

Le championnat suisse de ligue nationale

Ligue nationale A

Bâle-Grasshoppers
La Chaux-de-Fonds - Lugano
Chiasso - Bellinzona
Fribourg - UGS
Schaffhouse - Lausanne
Servette - Granges
Zurich - Young Boys

Ligue nationale B

Berne - Longeau
Bienne - Winterthur
Rapid Lugano - Cantonal
Soleure - Nordstern
Young Fellows - St-Gall
Lucerne - Thoun
Malley - Blue Stars

Hockey sur terre

Le championnat suisse de série A

Servette-Stade Lausanne ; Lausanne-Sports - Black Boys ; Yverdon - H.C. Lausannois ; Blauweiss Olten H.C. - Zurich ; Baden - Nordstern ; Bâle - H.C. Olten ; Lucerne - Red Sox.

Cyclisme

12-15 mai : En Suisse : Fin du Tour de Romandie.



page sociale

Réponse à un "vilain canard"

Cette charmante expression de « vilain canard » n'est pas de moi. Je l'ai reprise d'un entrefilet paru dans « La Lutte syndicale » No 17 du 25 avril 1956. L'auteur y parlait d'un journal politique valaisan. Je le laisse à ses opinions, mais l'expression de « vilain canard » m'a plu, parce qu'elle s'applique exactement au No spécial du « syndicaliste libre » paru à l'occasion du 1er mai 1956 et distribué gratuitement à tous les membres du cartel syndical valaisan.

A part une très grande annonce pour les coopératives, j'y ai trouvé surtout quelques amabilités à l'adresse du syndicalisme chrétien.

Que c'est gentil de penser à nous. Quand il s'agit de fêter le 1er mai, le cartel syndical pense automatiquement et presque uniquement aux syndicats chrétiens.

Il aurait pu penser aussi à toutes les peines des travailleurs, à l'injustice dont ils sont encore victimes, à leurs espoirs en une cité terrestre plus juste et plus fraternelle.

Il aurait pu parler aussi de leur travail, de leurs familles, de leurs joies, de leurs peines. De tout ce qui remplit notre existence, de ce qui la rend douce, ou amère, mais toujours belle et digne d'être vécue, dans la mesure où nous y mettons un peu d'amour.

Eh bien ! non. Le C.S.V. ne pense qu'à nous. Autant dire qu'à ses yeux, ce sont bien les syndicats chrétiens qui incarnent les espoirs et les aspirations des travailleurs. Que c'est vers nous qu'ils se tournent pour les sauver de l'injustice dont ils souffrent encore, pour les rendre plus libres, meilleurs et plus heureux.

Merci de nous le rappeler, MM. du C.S.V. Il est vrai que vous le rappelez à votre façon... Mais c'est déjà mieux que rien.

Propagande

Le « syndicaliste libre » a, bien entendu, lancé un appel en faveur des manifestations du 1er mai, à Sierre, Sion, Monthey et Martigny.

Il aurait pu aussi, rappeler que le 1er mai, est organisé d'entente entre tous les mouvements ouvriers.

Bien entendu, nous ne demandons pas au C.S.V. de faire de la propagande en notre faveur...

Tout de même ! Simplement, il suffit qu'il se montre tel qu'il est, comme il le fait, cette fois-ci, dans le « Syndicaliste libre ».

C'est la meilleure propagande qu'il puisse nous faire. Dans le « Peuple Valaisan », M. Dussex lance aussi un appel mais un peu plus explicite :

« Pour l'union des travailleurs de la ville et des champs »
« Pour un juste revenu aux agriculteurs... »
Sans blague...

Vous le voyez, ce cher M. Dussex, réclamant un juste revenu pour tous les agriculteurs ?

Vous voyez le cartel syndical valaisan invitant les paysans à participer avec lui aux manifestations du 1er mai 1956 ?

Alors que précisément l'Union syndicale suisse, dont le cartel syndical valaisan fait partie, du moins jusqu'à nouvel ordre, vient de mener campagne contre l'augmentation du prix du lait.

Écoutez plus ce qu'en pense M. Möri, secrétaire central de l'Union syndicale suisse : et c'est la « Gazette de Lausanne » qui reproduit ses paroles.

« La décision du Conseil fédéral (d'augmenter de 2 ct. le prix du lait, rédl.) est simplement catastrophique. Comme l'a déjà dit cent fois l'Union syndicale, ce sont les consommateurs et particulièrement les familles nombreuses de la ville qui en feront les frais... Les représentants des paysans en porteront la responsabilité... »

« Mais en fait le Conseil fédéral a cédé, et cédé sur toute la ligne, aux pressions qu'on a exercées sur lui. Cela nous déçoit durement, mais nous en prenons note... »

« Ne croyez pas pour autant, et je veux le souligner, que nous méconnaissons les dures conditions de vie des petits

paysans. Mais les aider en augmentant le prix du lait, quel contresens. Ce qu'il faut faire : rationaliser les moyens de production agricole. Et en attendant, subventionner ceux qui en ont besoin... »

Alors, qu'en pensez-vous, MM. Dussex, et MM. les petits patrons du C.S.V.

Allez-vous désavouer votre « grand patron » M. Möri, et avec lui toute l'Union syndicale.

Ou bien avez-vous trouvé d'autres moyens pour accorder « un juste revenu aux agriculteurs... »

M. Möri parle de subventions. Donc, d'aumônes. De charité publique.

Au moins, il est logique. Et c'est déjà un grand mérite. Les rédacteurs du « vilain canard » ont certainement trouvé autre chose, au fond de leur cervelle compliquée...

En tous cas, les agriculteurs qui ont été invités à participer aux manifestations du 1er mai organisées par le cartel syndical valaisan savent quels sont les « justes revenus » qu'on veut leur accorder, à l'USS.

Cette déclaration de M. Möri n'a évidemment pas empêché les orateurs du cartel de vanter l'Union ouvrière et paysanne. Ça coûte tellement, de lancer de belles paroles sous les plis du drapeau et entre les sérénades des fanfares...

Unité ouvrière, ou division

Encore le titre d'un article pondu par M. A. R. et signé C.S.V. Question... de personnalité.

Reprenant un article de M. Anton Heil, secrétaire central de la FCOM, M. C.S.V. en arrive à cette conclusion :

« Pour nous, nous lutterons toujours pour l'unité ouvrière, face à un patronat uni. »

Qu'on l'a déjà entendu, cette bringue. Sur tous les tons, et tous les trémolos. Plus le disque est usé, plus il tourne.

En espérant que les gogos, encore une fois, s'y feront prendre.

Car tout de même, M. C.S.V. il faudrait vous rafraîchir la mémoire, car je vois que vous oubliez facilement certains faits.

Vous faites partie de l'Union syndicale suisse, que je sache. Et donc de la Confédération internationale des syndicats libres.

D'accord ? Or, cette CISL (Confédération internationale etc.) a créé elle-même, sur le plan international, la division syndicale.

Vous êtes sorti de la Fédération syndicale mondiale (FSM) d'obédience communiste, en 1949, pour créer une autre centrale internationale des syndicats libres.

Ce n'est pas moi qui vais vous en blâmer, et je n'ai pas besoin de préciser pourquoi.

Mais le fait reste : vous avez créé la scission syndicale, la division syndicale, sur le plan international. Alors que sur le plan suisse, vous réclamez à corps et à cris, avec griffes et ongles, l'unité syndicale.

Soyez donc logique, M. C.S.V. Et logique jusqu'au bout.

Ou bien l'unité syndicale partout, y compris sur le plan international. Ou bien alors, vous estimez qu'il peut y avoir de bonnes raisons de créer deux ou plusieurs syndicats, aussi bien sur le plan national que sur le plan international.

D'accord ? Remarque, je ne vous demande pas d'être d'accord avec moi. Simplement, soyez d'abord d'accord avec vous-même.

C'est amplement suffisant. Il ne faut pas trop demander à la fois.

Dites d'abord ce que vous en pensez, et après nous reparlerons des bonnes raisons que nous avons, sur le plan suisse, de ne pas être d'accord avec l'unité syndicale apprettée à votre sauce.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit.

Quand vous écrirez à nouveau que vous lutterez toujours pour l'unité ouvrière, vous ajouterez « à certaines conditions ». Question de... précision.



Et les allocations familiales

Voilà le nouveau cheval de bataille du cartel syndical et de ses petits patrons.

Et le « vilain canard » ne pouvait pas manquer de revenir sur ce point.

Je parle bien d'un « nouveau » cheval de bataille, en soulignant ce petit mot.

Car si les syndicalistes chrétiens ont toujours été en faveur des allocations familiales dont ils furent les promoteurs dans toute la Suisse (n'est-ce pas M. Jacquod, vous en savez quelque chose ?) l'Union syndicale a toujours été contre les allocations familiales, aussi bien en Valais qu'ailleurs.

Et dans son ensemble, elle se contente de les admettre... quand elle ne peut pas faire autrement.

Encore une fois, c'est un point de vue, que j'estime faux, mais qu'on peut discuter.

Il faudrait peut-être rappeler que c'est précisément le Cartel syndical qui a fait RECOURS AU TRIBUNAL FEDERAL contre la décision du Conseil d'Etat introduisant les allocations familiales en Valais.

Et il faudrait encore rappeler comment ces petits patrons du cartel appelaient les allocations familiales à l'usine de Chippis ?

Vous en souvenez-vous, M. A. R. ? Vous n'en êtes pas fiers, et je le comprends.

Je n'ose pas répéter, ni écrire, des mots semblables. Ils sont trop sales.

Aujourd'hui, le cartel syndical valaisan a décidé de changer de direction.

Et il appuie les allocations familiales, en lançant même une initiative pour les porter de Fr. 15.— à Fr. 25.— par mois.

Bravo, et tant mieux. Ce n'est jamais mériter un reproche que de changer d'avis en reconnaissant ses erreurs.

Mais... il y a la manière. On sait bien que tous les néophytes de toutes les religions font du zèle.

Et croient encore n'en faire jamais assez.

Ce zèle ne doit toutefois pas aller jusqu'à se servir des allocations familiales comme tremplin pour la propagande politique du parti socialiste, comme vous le faites encore dans le « Syndicaliste libre ».

A ce moment-là, ça ne joue plus. Parce que vous utilisez une institution éminente entre toutes, la famille, pour critiquer le gouvernement qui a défendu cette même famille avant vous et contre vous. Sur le plan des allocations familiales.

Nous estimons, nous aussi, dans les syndicats chrétiens, qu'il est possible et juste de porter, actuellement, en Valais, les allocations familiales à Fr. 30.— par mois et par enfant.

Mais nous ne nous reconnaissons pas, pour autant, le droit d'accuser de mauvaise foi ceux qui ne pensent pas comme nous.

Nous mettrons tout en œuvre pour faire réussir cette revendication que nous estimons juste, nous combattrons ceux qui n'appuieront pas notre revendication, mais nous les combattrons en toute loyauté, parce qu'ils ont le droit légitime et absolu de ne pas partager notre opinion sur ce problème.

Nous ne sommes pas encore des dictateurs, même pas dans le domaine des idées. Et surtout pas dans ce domaine.

Et encore

Il y aurait encore bien des choses intéressantes à dire en lisant le « Syndicaliste libre ».

Nous y viendrons, peut-être... plus tard. Si nous l'estimons nécessaire.

Pour aujourd'hui, nous avons simplement estimé utile de relever certains points.

A l'intention de ceux qui cherchent encore à voir clair. A voir juste. A comprendre.

Et ces hommes-là sont la majorité. Il suffit de leur donner l'occasion de se documenter.

C'est pour cela aussi que le « vilain canard » méritait... une première réponse.

(De la « Voix du Pays ») R. Mugny.

L'action lancée par le syndicalisme chrétien du Bas-Valais, pour un 1er mai chrétien, a été couronnée de succès. Nous n'espérons pas un si beau résultat.

Les membres d'abord, les sympathisants ensuite, du syndicalisme chrétien, ont répondu très favorablement à l'offre d'un insigne du 1er mai chrétien, provoquant ainsi l'ire du correspondant montheyvan de l'hebdomadaire socialiste valaisan qui, dans ses papiers, ne manque pas une occasion de prendre position sur la foi chrétienne. Dans sa prose au « Peuple Valaisan » du jeudi 3 mai dernier, sous le titre « CONTRE-FAÇON », il s'élève violemment contre l'attitude du syndicalisme chrétien qui vient, selon lui « SALIR le 1er mai, le 1er mai rouge ». Citons-en un alinéa :

« Encore une fois, comme pour bien démontrer leur manœuvre de division, les conservateurs chrétiens-sociaux instituent un 1er mai chrétien de division. Il y a 565 jours dans l'année, n'ont-ils donc pas le choix pour y placer une journée de revendication... chrétienne-sociale. Seront-ils éternellement dans l'obligation de copier les rouges. Ne pourront-ils jamais faire quelques chose de propre ? »

Selon M. D. A., « LE PREMIER CHRETIEN SALIT LE PREMIER MAI ROUGE ».

SALIR ! Le verbe le plus souvent utilisé par le vocabulaire du socialisme valaisan.

Décemment, le « Peuple Valaisan », comme il tente de le faire croire à ses lecteurs depuis un certain temps, ne peut continuer à crier son christianisme sans tromper très grossièrement son monde.

Quant à nous, nous faisons nôtre le proverbe arabe : « Les chiens aboient, la caravane passe ! »

Rappelons aux socialistes valaisans que S. S. Pie XII a institué St-Joseph, patron des travailleurs, le 1er mai. Ainsi le Chef de l'Eglise catholique institue un 1er mai chrétien, montrant par là son ardent désir de voir tous les travailleurs chrétiens s'unir, en ce jour, sous la houlette du Christ, pour affirmer leur volonté et leurs droits afin que les conditions de leur labeur soient humaines, que les relations entre les membres d'une profession soient imprégnées d'un profond respect des personnes, qu'un véritable sens humain soit présent. S. S. Pie XII

Les chiens aboient... la caravane passe !

n'a-t-elle pas dit : « Ce n'est pas seulement un travailleur que l'on embauche et auquel on achète son travail ; c'est un homme, un membre de la société humaine qui vient collaborer au bien de cette société dans l'industrie en question. »

Nous n'avons plus l'intention de répondre aux insolences de ce M. D. A. qui prend ses désirs pour des réalités. M. D. A. sait très bien que le syndicalisme chrétien est en marche et, qu'en ce qui concerne les revendications ouvrières, il n'est pas à la remorque de l'USS comme il l'écrit. Il sait très bien également que le syndicalisme chrétien est à l'avant-garde de la « promotion ouvrière », ce qui a valu à ce dernier, souventes fois (et il en est fier) des protestations véhémentes de la part d'un certain patronat.

Un autre correspondant du « Peuple Valaisan », M. B. J. qui, par des articles rageurs, parle à longueur de colonnes de notre humble personne, cherche à nous discréditer personnellement auprès des membres des organisations chrétiennes-sociales en avançant des faits qui, à ses yeux, sont la preuve que le syndicalisme chrétien ne veut que la division du monde ouvrier.

Le pauvre garçon ! Il est bien gentil, mais a si peu d'initiative personnelle.

Nous n'avons pas de temps à perdre en vaines palabres avec des hommes qui ne cherchent pas autre chose que de démolir un ou des hommes pour assouvir des vengeances personnelles.

Nous faisons remarquer à MM. Jean Borgeaud et André Défago, que leurs écrits tendancieux sont le reflet exact de leur personnalité.

En ce qui concerne l'accusation portée contre nous, de « diviser la classe ouvrière », nous donnons ci-dessous, pour toute réponse, un extrait du discours de Son Exc. Mgr. Charrière, évêque de Lausanne, Fribourg et Genève, lors du Rassemblement des syndicats chrétiens de dimanche dernier, à Fribourg. Mgr. Charrière, parlant de la liberté syndicale dit entre autres :

« Votre évêque est heureux de répondre à votre invitation et de témoigner une fois de plus de la volonté de l'Eglise. Je viens, chers amis, vous encourager et encourager avec vous et par vous tous ceux qui, dans le monde du travail, qu'ils soient patrons ou ouvriers, de la ville ou des champs, portent la responsabilité d'une organisation meilleure du travail humain. »

« Je voudrais répondre, une fois de plus, à ceux qui pensent que le mouvement chrétien-social fait tort à l'union, qu'on voudrait plus étroite, de tous les travailleurs. On peut bien reconnaître, chez ceux qui sont de bonne foi, et il y en a beaucoup plus qu'on ne pense, que les chrétiens-sociaux font du bon travail. Mais on estime que leur effort serait plus efficace s'il était plus uni à celui qui s'accomplit au sein des syndicats qui ne se rattachent pas à un idéal chrétien. »

« Chers amis, loin de moi la pensée d'oublier que l'Union syndicale suisse a fait de grands progrès dans le domaine du rapprochement des classes. Je sais tout ce qui a été réalisé dans ce sens. Mais je sais aussi que la lutte des classes, qu'on a cessé de proclamer comme un principe, continue parfois ses ravages. »

« Je suis persuadé qu'un mouvement chrétien-social, fortement organisé, est la meilleure sauvegarde des éléments qui, dans l'Union syndicale, veulent travailler à l'entente cordiale de tous les travailleurs et veulent collaborer à l'œuvre essentielle des contrats collectifs. »

« Je dis ceci, chers amis, afin que l'on sache que le plus grand service que vous pouvez rendre à la cause ouvrière, à la cause du travail, ce n'est pas de laisser tomber ou d'affaiblir votre indépendance, c'est de l'affirmer et c'est de rester très unis autour de votre drapeau chrétien-social. Mes chers amis, vous avez besoin, de temps en temps, de vous rencontrer, de vous retrouver, d'affirmer vos positions. Votre évêque est l'évêque de tout le monde, des gens de la campagne comme

de ceux de la ville, l'évêque des patrons comme l'évêque des ouvriers. Mais, conscient de ses responsabilités, il doit penser davantage à ceux qui ont plus de difficultés, à quelque milieu qu'ils appartiennent. » P. Chevalley

LE REPOS HEBDOMADAIRE DANS LE COMMERCE ET LES BUREAUX (Vers une convention internationale)

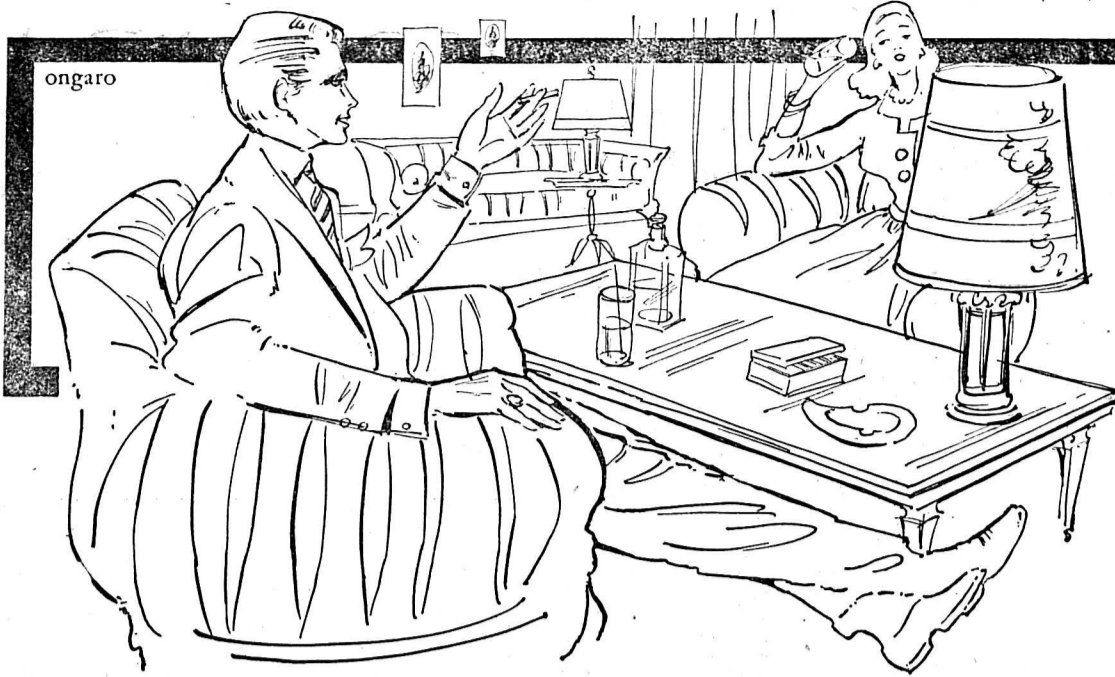
Parmi les conditions de travail, le repos hebdomadaire est certainement celle qui est le mieux observée dans le monde. En fait, dans la plupart des cas, l'arrêt du travail, un jour par semaine, est une pratique enracinée dans la coutume des peuples, quel que soit leur degré d'évolution économique et sociale.

Cependant, si le principe même du repos hebdomadaire est à l'heure actuelle d'application universelle, il n'en reste pas moins que le régime de ce repos, dans ses détails, varie non seulement d'un pays à l'autre, mais aussi suivant la nature des travaux que comprend l'activité commerciale sous ses diverses formes ou le travail de bureau proprement dit.

L'Organisation internationale du Travail adoptait en 1921 une convention prévoyant l'octroi aux travailleurs des entreprises industrielles un repos d'au moins 24 heures consécutives pour chaque période de sept jours (depuis lors, cette convention a été ratifiée par 39 pays). En même temps, la Conférence adoptait une recommandation, prévoyant le même repos pour le personnel des établissements commerciaux.

La question du repos hebdomadaire dans le commerce et les bureaux est portée à l'ordre du jour de la Conférence qui tiendra sa 39e session cette année, en juin, à Genève.

Quarante-cinq pays membres de l'OIT ont répondu au questionnaire que leur avait envoyé le BIT pour connaître leurs vues sur l'adoption éventuelle d'un instrument international en cette matière. Sur la base de leurs réponses, le BIT a préparé un projet de convention internationale du travail que la Conférence examinera selon le système de la double discussion, c'est-à-dire qu'une décision définitive sera prise par la Conférence au cours de sa session de 1957.



Comme chez soi

Vous trouverez dans l'Aronde 1300 un confort harmonieux et intime.

La ligne «OCEANE», composée de volumes heureux et de formes savamment modelées, s'harmonise avec un intérieur de deux tons constitué par des tissus gais et de grande classe.

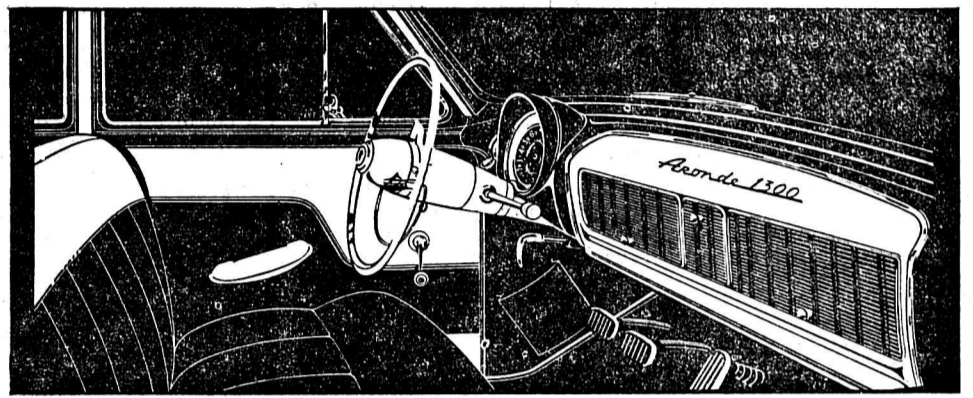
Dans l'Aronde 1300 tout est bonne surprise: le tableau de bord élégant et moderne garni d'un bourrelet antichocs très souple — les sièges rembourrés en Dunlopillo — le contact-démarrreur à clé et le starter automatique — le coffre arrière vaste comme un placard qui loge des masses de bagages sans les tasser et bien d'autres agréments cachés du «CONFORT 56» qui se refléteront dans le calme de votre visage lorsque vous conduirez.

Aronde 1300

SIMCA

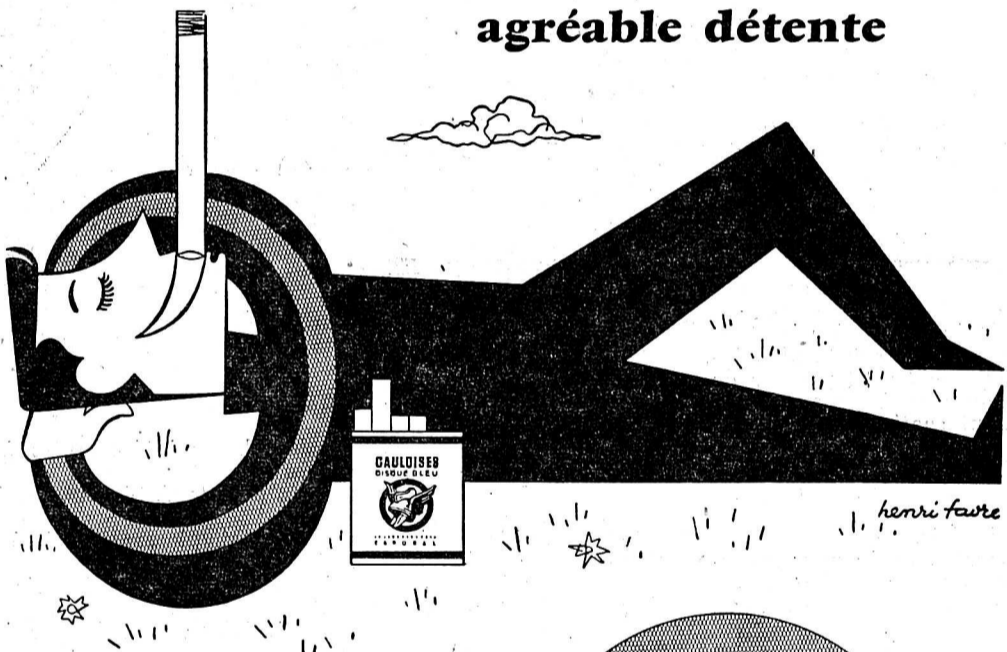
la voiture des 100.000 km avec le
CONFORT 56

Berline «Deluxe» 7.975,— Berline «Elysée» 8.650,— Faux-Cabriolet 9.700,—
4 portes 4 vitesses 7 CV fiscaux.

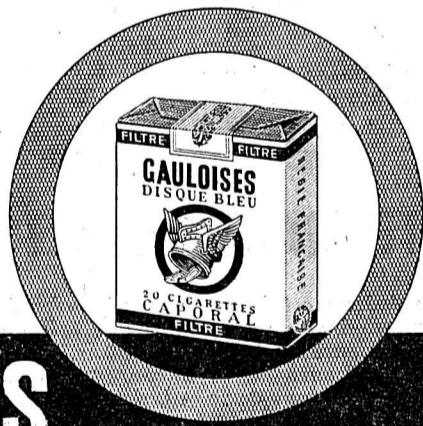


Martigny : Garage Nord-Sud, André Métrailler - Sion : Garage du Rhône, Gagliardi & Fils

agréable détente



Appréciez, vous aussi, l'arôme unique des Tabacs Français employés exclusivement par la Régie Française.



95 ct.

GAULOISES
DISQUE BLEU *filtre*

RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS

Machines-outils

Pour le travail du bois et des métaux, neuves et d'occasion, toujours en stock.

Maison des Machines Henri LEGERET, Maupas 8 bis, LAUSANNE Tél. (021) 24.78.78.

On demande une ménagère

d'un certain âge — 35 à 70 ans — auprès d'un couple âgé, dont l'épouse, — non alitée — a besoin de quelques petits soins. Tout confort. Pas de gros travaux. Appartement agréable. Belle terrasse. Ville du Valais central.

Faire offres avec références et copie de certificats à Case postale 22, Sierre.

A vendre moto HOREX

250 cm³, roulé 8,000 km., parfait état de marche. Intéressante affaire.

S'adr. chez Vuistiner, garage, Granges.

On demande pour Genève

employée de maison

sachant cuisiner, pour villa, dans famille américaine. Très bon salaire à personne compétente. Ecrire sous chiffre J 47897 X Publicitas, Genève.



Preuve est faite que les Sport Mint et que les Toffées Disch sont en vogue du faite que...

- 1 Les Sport Mint et les Toffées aux fruits Disch sont plus qu'un bonbon quelconque, les deux sont enrichis de vitamines C.
- 2 Les caramels et les Toffées Disch sont les seuls à contenir les fameux chèques Silva.
- 3 Celui qui savoure régulièrement les Sport Mint ou les Toffées aux fruits Disch, reste frais et dispos même après son travail et à la suite d'efforts particuliers, car:

les vitamines C fortifient, vivifient, rafraîchissent et augmentent la résistance aux infections.

Les bonbons Disch sont délicieux



La maison des caramels et des toffées vitaminés

LOTÉRIE ROMANDE

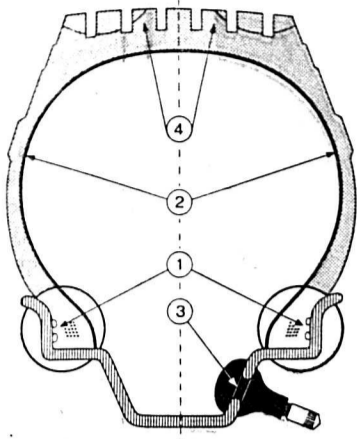
ce soir...

à VEYRIER (Ge)

N'attendez pas au dernier moment pour apporter vos annonces

Enfin le pneu sans chambre à air perfectionné et solidement éprouvé!

Un nouveau développement ne se fait que par étapes. Pallas-General profite aujourd'hui des essais concluants réalisés par la General Tire & Rubber Co., Akron (USA), et nous apporte, suite d'une collaboration technique de cinq années, un produit ayant fait ses preuves à tous égards.



Le pneu sans chambre à air Pallas-General est remarquable par les perfectionnements techniques suivants:

1. Seul le pneu sans chambre à air Pallas-General possède un «verrou d'air» qui s'agrippe solidement à la jante et assure une fermeture absolument hermétique.
2. Grâce à une couche étanche flexible intérieure, vous perdrez moins d'air avec le pneu sans chambre à air Pallas-General qu'en utilisant les chambres à air ordinaires.
3. La nouvelle soupape de sûreté qui par sa forme conique spéciale, flexible et renforcée, assure une étanchéité parfaite.
4. Le pneu sans chambre à air Pallas-General est muni du profil Saf. T. Miler populaire dans notre pays, avec ses sept rainures longitudinales aux 2448 dents en forme de scie, ainsi que le P. G.-Siping, dont les 15 000 entailles en bordure assurent une traction maximale et une tenue de route unique sur toutes, mêmes les routes mouillées.



PNEU PALLAS-GENERAL Hohlstrasse 186, Zurich 4, Tél. (051) 42 77 66

Dépôts: Bâle 061/34 08 50 Berna 031/2 48 08 Bienne 032/2 68 80 Genève 022/2 4 00 83 Lausanne 021/2 5 98 12 Lugano 091/2 57 87 St-Gall 071/2 2 62 77 Winterthur 052/2 13 00 Zurich 051/4 2 77 66
Le pneu Pallas-Général est un produit suisse de qualité de la Société Anonyme R. & E. Huber, Pfäffikon (Zurich)

Maison d'horlogerie connue cherche

secrétaire - correspondante

pour la correspondance dans les langues français-espagnol, ainsi qu'un jeune

employé

pour travail intéressant dans nos départements Vente et Réclame, sachant l'allemand et le français.

Faire offres brèves avec photo, références et prétentions de salaire sous chiffre O 10957, à Publicitas, S. A., Lausanne.

Il porte bien son nom, le haricot « IDEAL »

Les marâchers ne tarissent pas d'éloges sur cette sélection du pays, sans fil et sans parchemin, qui assure une très abondante récolte. Choisissez-le pour vos prochains semis et vous aurez même sujet de satisfaction.

10 kg. : 69.— ; 1 kg. : 7.20 ; 250 gr. : 2.40
125 g. : 1.50

COMPTOIR GRAINIER
15, Rue Rousseau, Genève

On engagerait tout de suite pour travail en fabrique :

ouvrières sur ébauches

S'adresser à Fabrique d'Ebauches, Aurore, VILLERET.

Nous vous payons **2.- par kilo**

pour de vieux tricotages (pure laine)

Laine mélangée le kg —.50
Vieux habits et chiffons le kg —.25
Marchandise de marchands à convenir

comptant ou contre laine à tricoter neuve, linge pour messieurs et dames, linge de lit et bas de qualités irréprochables et éprouvées. Demandez nos prospectus linge-bas ou bien notre collection de laine gratuite. Laine de chaussettes dep. Fr. 1.15, laine de pullover dep. Fr. 1.35 les 50 grammes.

I. ZIMMERMANN Hertensteinstrasse 56 **LUZERNE**

COMPLETS VESTONS PANTALONS MANTEAUX CHAUSSURES

windjack, manteaux, blousons, simili-cuir, manteaux moto simili cuir, neufs Fr. 59.— ; blousons simili-cuir, neufs 35.— ; manteaux et vestes cuir, dès 69.— ; bottes cuir dès 29.— ; canadiennes, aussi en cuir ; chapeaux feutre, dès 5.— ; souliers bas, dès 9.— ; souliers de ski, sport, militaire, montagne, jusqu'au No 53, 15.— ; Nos 36 à 40, 19.— ; Nos 41 à 45, 25.— ; souliers de football, sacoches moto 29.— ; complets dès 39.— ; vestes ou pantalons longs, goli, équitation, dès 19.— ; gilet 5.— ; manteaux américains neufs 39.— ; pantalons imperméables neufs 19.— ; Manteaux gabardine, pluie — pèlerine dès 19.— ; manteaux CFF, postier, militaire dès 39.— ; tunique CFF, postier, militaire dès 19.— ; bonnet 5.— ; sac à poils 15.— ; Pantalons militaires, C. F. F., postiers, guêtres, officiers, bandes molletières, jambières, pantalons en cuir, chemises, salopettes, casques moto, sièges arrière motos, bonnets et gants cuir, manteaux, costumes, robes, jupes, topcoat, blouses, pullovers, souliers dames, filles

AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ rue du Crêt 9, derrière cinéma Moderne, près gare Lausanne. Tél. (021) 26 52 16. Envois contre remboursement avec possibilités d'échange. Achat-Vente-Echange

L'agence officielle WILLYS - JEEP vend avec 3 mois de garantie

- 1 Jeep Willys CJ 3 A 11 CV., mod. 1952, entièrement révisée, peinture grenat neuve, bâches neuves, qualité armée suisse, 4 pneus neufs, parfait état.
- 1 Jeep Willys CJ 3 A 11 CV., mod. 1951, entièrement révisée, peinture verte neuve, bâches neuves, qualité armée suisse, 4 pneus Pallas P44 à 80 %, parfait état.
- 1 Jeep Willys CJ 3 A 11 CV., mod. 1951, entièrement révisée, peinture neuve verte, bâches en bon état, qualité armée suisse, pneus à 75 %, très bon état.
- 1 Jeep military 11 CV. mod. 1945, bâchée, en état de marche, sans garantie.
- 1 Jeep military 11 CV., mod. 1944, moteur en bon état, boîte à vit. à réviser, pneus à 60 %, sans garantie.
- 1 Land Rover, 10 CV., mod. 1952, révisée, peinture verte neuve, bâches neuves, qualité armée suisse, 4 pneus neufs, parfait état.
- 1 Land Rover 10 CV., mod. 1952, 48,000 km., pneus 70 %, chauffage, sièges arrières, freins à dépression BEKA, en parfait état, ainsi que la REMORQUE, 4 roues, pneus 750/16, charge utile 3500 kg., munie de freins à dépression, pont de 4.20 m.
- 1 Jeep Truck Willys 11 CV., mod. 1948, 4 roues motrices rallongé, sans pont (possibilité de poser un pont de 3 m. 15), moteur et boîte à vit. à réviser, peinture neuve grise, pneus à 50 %.
- 1 Jeep Truck Willys 11 CV., mod. 1948, 4 roues motrices avec pont, moteur neuf, véhicule entièrement révisé, pneus à 70 %, peinture neuve grise, livrable le 20 mai.

Garage Moderne S. A., Bulle
A. Luthy & Fils (029) 2 77 66

POUR LES MAYENS :

Articles de laiterie :
Toiles à fromage - Cercles à fromage
Présure - Thermomètres
Clôtures électriques pour bétail
« LANKER »

DELALOYE & JOLIAT - SION

L'agriculteur avisé réalise

une économie de 70 %

en utilisant

PELCOFORT

le produit sensationnel ayant toutes les propriétés du lait et le remplaçant pour

L'ÉLEVAGE DES VEAUX, PORCS ET PORCELETS

Demandez renseignements et prospectus

aux Etablissements Pellissier & Cie S. A., St-Maurice

A vendre

Saurer - Diesel BND

31 CV, basculant 4 tonnes, entièrement révisé (prouvé par facture). Prix Fr. 9,000.—.

Ford - Basculant

mod. 50, 3 1/2 tonnes, entièrement révisé (prouvé par facture). Prix Fr. 13,500.—.

Sigrist Neuegg, Meggen, tél. (041) 72 16 72.

DAVIAZ

CAFE DU CHEVREUIL

Dimanche 13 mai

GYMKHANA

organisé par le Moto-Club Daviaz-Vérossaz

Dès 15 heures :

BAL

Invitation cordiale. Le Comité.

A vendre superbe

FIAT-BELVEDERE

500 C

modèle 1954. Très peu roulé. Etat de neuf.

S'adresser : Ant. Grosso, commerce de vins, à Monthey.

On cherche pour la saison d'été, entrée 1er juin,

1 sommelière habile

1 femme de chambre

1 fille d'office

(Vie de famille, places agréables).

Faire offres avec références et certificats à l'Hôtel du Col de Bre-taye par Villars s. Ollon.

Démolition

A vendre portes et fenêtres diverses, parquet chêne, baignoires sur pieds, lavabos, éviers, barrières balcons, radiateurs, cheminée en marbre, charpente et pourtrason, etc...

S'adresser : Chantiers Maupas 18-20 et av. de la Gare 17, Lausanne, ou tél. (021) 24 12 88.

Entreprise importante du Valais central cherche jeune homme désirant être formé comme

CHAUFFEUR DE TRAX

sur machines modernes.

S'adresser par écrit sous chiffre P. 6830 S. à Publicitas, Sion.

Ascenseurs

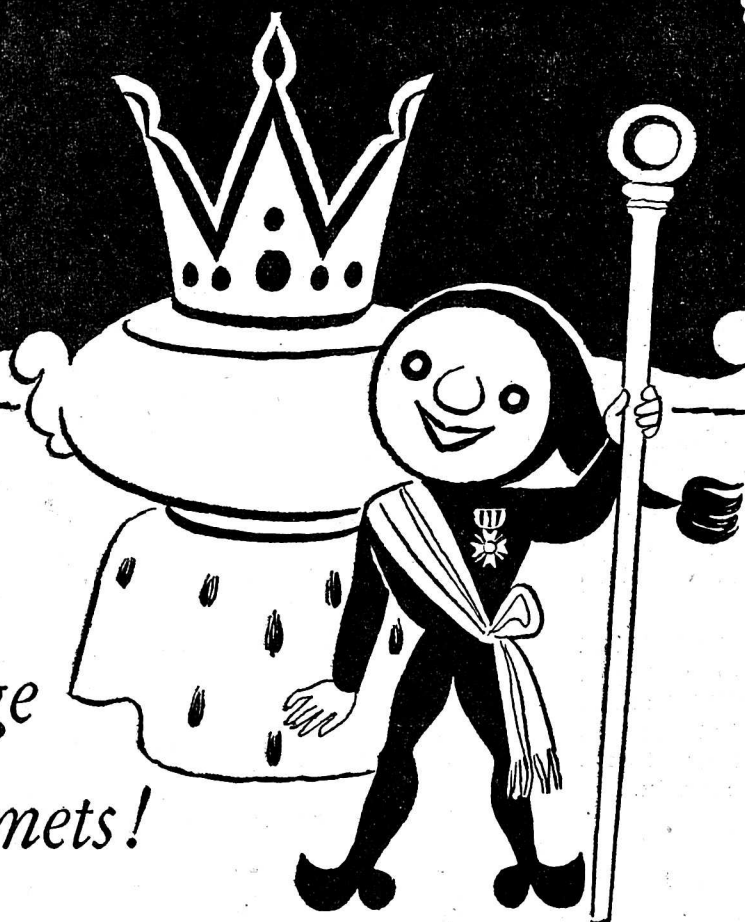
en parfait état de marche, à vendre :
Ascenseur Schindler 3 pers. / 240 kg. / 5 étages
Ascenseur Otis 3 pers. / 225 kg. / 5 étages
Chantiers Maupas 18 - 20 et av. de la Gare 17, Lausanne, ou tél. (021) 24 12 88.

PEINTRES

10 bons peintres sont demandés pour tout de suite. Bons salaires et travail assuré.

S'adresser à Marcel Bérini, Entreprise de peinture, Delémont.

Knorr PRINCESSE



Le Potage
des gourmets!

Au printemps prenez du CIRCULAN

contre : artériosclérose, tension artérielle anormale, VARICES, hémorroïdes, vapeurs, vertiges.

CIRCULAN est efficace contre les troubles circulatoires PENDANT LA MENOPAUSE

CIRCULAN : 1/1 litre, cure Fr. 20.55 1/2 litre Fr. 11.20 - petite cure Fr. 4.95. Extrait de plantes au goût agréable. Chez votre pharmacien et droguiste.

Une fois de plus

des puissances financières travaillent à saboter une œuvre de solidarité confédérale en faveur d'un économiquement faible. Nous pensons à l'arrêté fédéral en faveur d'Ems. Après avoir maintes fois fait sombrer des projets de loi au moyen de promesses creuses, ces mêmes puissances travaillent à torpiller les usines d'Ems.

L'agriculture connaît la chanson ; il suffit de penser à cette deuxième sucrerie que les paysans attendent depuis longtemps.

Paysans, n'écoutez pas les sirènes qui vous assurent qu'on peut secourir le canton des Grisons d'une façon plus rationnelle.

Le maintien des usines d'Ems aide à sauver leur place de travail à 1400 citoyens provenant de plus de 60 communes des Grisons et à assurer leur gagne-pain à 4000 membres de famille, voilà la garantie concrète d'une aide efficace au canton des Grisons, d'une amélioration de ses conditions économiques et de l'utilisation des bois de déchet.

OUI

Le 12-13 mai, nous votons

Comité cantonal pour le maintien de l'Usine d'Ems.

Abonnez-vous au « Nouvelliste »



Les véritables Œillets pendants d'Engadine

à fleurs géantes, peuvent à nouveau être obtenus. Jeunes et forts plantons avec plusieurs pousses, fleurissant déjà cet été vous sont offerts

dans les couleurs suivantes : rouge-écarlat, blanc, jaune, violet, rouge-clair, rouge-sombre, rayé rouge-saumon et blanc. Prix Fr. 3.30 la pièce, 8 pièces dans les couleurs indiquées ci-haut Fr. 24.—. A chaque envoi est joint un mode de culture et de plantation. Passez vos commandes de suite le stock étant restreint.

Jakob Schutz, Handelsgärtnerei, Filisur (Grisons). Tél. (081) 2 61 70.

Ekafine

Sandoz

Insecticide
Acaricide
systémique
sélectif



SALAMI BOVIN le kg. Fr. 5.50
SALAMI type italien le kg. Fr. 8.50
MORTADELLE excellente le kg. Fr. 6.—
Marchandise de 1er choix, contre remboursement plus port.

Boucherie H. von Burg, industrie du salami, Vevey (Vd) - Tél. (021) 5 21 42

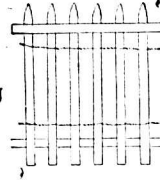


Clôtures

Chaboury et croisillons uniquement en mélèze

Vital Meunier, Martigny-Bg
Tél. (026) 6.18.13

Vente et location
Demandez prix courants



Mines de Grône I S. A.

engagerait de suite

mineurs et manœuvres

(travail garanti toute l'année).
Se présenter au bureau de la Mine à Grône (tél. (027) 4.22.94).

DEMANDEZ

notre excellent bœuf salé et fumé

le kg. Fr. 4.—

Boucherie O. Neuenschwander S. A.
Genève

17, av. du Mail — Téléphone (022) 24 19 94

Un

FORT VACHER

est demandé pour grande écurie moderne (machine à traire, étrille électrique, abreuvoirs).
Bel appartement pour marié.
Offres Aux Délices, APPLES s. MORGES. Téléphone (021) 7 12 48.

Muraz - Maison du Village Soirées théâtrales

des Compagnons du Rovra
les 5, 6, 10 et 13 mai, à 20 heures 30
Entrée : Fr. 2.—

GARAGE DE DRIZE

CAROUGE-GENÈVE

24 MOIS DE CREDIT

FOURGONS

Panhard	5 CV	1953	300 kg.	3.900.—
Bedford	7,5 CV	1941	500 kg.	1.300.—
Morris	7,5 CV	1949	500 kg.	2.300.—
Peugeot 203	6,5 CV	1951	950 kg.	4.500.—
Renault	12 CV	1947	1200 kg.	3.300.—
Ford	19 CV	1948	1200 kg.	3.900.—
Dodge	19 CV	1940	1200 kg.	4.300.—
Renault	12 CV	1952	1200 kg.	4.300.—
Dodge	19 CV	1948	1200 kg.	4.800.—
Saurer	14 CV	1936	2000 kg.	3.200.—
Saurer	14 CV	1937	2000 kg.	3.500.—

CAMIONNETTES

Austin A 40	6 CV	1949	350 kg.	3.900.—
Ford	11 CV	1937	500 kg.	650.—
Ford	19 CV	1947	500 kg.	2.700.—
Ford	19 CV	1948	500 kg.	2.900.—
Ford	19 CV	1949	500 kg.	3.800.—
Chevrolet	18 CV	1950	500 kg.	4.900.—
Chevrolet				
Pick-up	18 CV	1948	600 kg.	3.800.—
Peugeot 202	6 CV	1947	800 kg.	1.300.—
Peugeot 202	6 CV	1947	800 kg.	2.200.—
Peugeot 203	6,5 CV	1953	800 kg.	4.800.—

CAMIONS

Fargo	19 CV	1947	1200 kg.	3.900.—
Ford	19 CV	1947	1200 kg.	6.800.—
Peugeot				
DMA	11 CV	1947	1500 kg.	1.900.—
De Soto	19 CV	1949	1500 kg.	5.500.—
Opel Blitz	13 CV	1949	1500 kg.	6.800.—
Opel Blitz	13 CV	1953	1500 kg.	9.300.—
Studebaker	14 CV	1949	1800 kg.	4.900.—
Citroën	15 CV	1938	1800 kg.	850.—
Hotchkiss	12 CV	1949	2000 kg.	4.800.—
Ford basculant				
3 côtés	19 CV	1939	3500 kg.	2.300.—
Fargo basculant				
3 côtés	19 CV	1948	4000 kg.	7.800.—
International				
KB 5 basculant				
3 côtés	19 CV	1947	4000 kg.	7.500.—
Henschel	27 CV	1953	4500 kg.	36.000.—
Dodge 4 x 4				
weapon				
carrier	19 CV	1944		4.800.—
Dodge 4 x 4				
2 treuils	19 CV	1941		6.800.—
Chevrolet				
tous terrains	18 CV	1941		7.800.—
Latil Diesel				
tous terrains	26 CV	1951		15.800.—

Toujours plus de 300 véhicules en stock

VENTE - ACHAT - ÉCHANGE

Route de Drize 14 Tél. (022) 24 42 20
FERME LE DIMANCHE

Chauffages CENTRAUX

tous systèmes, pour l'industrie, maisons locatives et villas. Transformations et réparations.

FOURNITURE DE CITERNES A MAZOUT

A. MEILI - BEX

Téléphone (025) 5 23 22

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHAUFFAGES



CHAQUE SEMAINE

Poussins de 3 jours Leghorn lourde Fr. 1.50
Poussins de 6 semaines Leghorn lourde Fr. 5.—
Poussins de 3 jours Leghorn lourde-Sussex Fr. 1.80
Poussins 6 semaines Leghorn lourde-Sussex Fr. 5.—
Ainsi que poulettes de 2 à 6 mois. Reproductrices contrôlées au nid-trappe. Troupeau reproducteur contrôlé par l'Office. Vét. Bactériologique de l'Université de Berne. Veuillez réserver d'avance pour être servi à temps. Parc avicole de Vigny, A. Angelini, Villeneuve (FR).

A remettre

MAGASIN

de mode féminine dans localité importante du Valais central. Faire offres au Nouvelliste s. chiffre R 2561.

Occasion unique

A vendre, faute d'emploi,

REMORQUE BASCULANTE

de jeep Reber 1956, état de neuf, roulé 10 jours, freins hydrauliques.
Téléphone (026) 6 10 90.

8me assemblée des délégués de l'Association suisse des sgtm.

L'Association suisse des sergents-majors qui compte près de deux mille membres a délégué ses représentants à Martigny pour y tenir ses assises annuelles, sur la suggestion de l'adj. sof. Charly Kunz, membre du comité central suisse et organisateur de la manifestation.

Par un temps splendide, les délégués sont arrivés en gare de Martigny au matin du 5 mai. En fin de matinée, le comité central s'est réuni à l'Hôtel des Trois Couronnes pour y conférer. Un vin d'honneur très aimablement offert par la municipalité de Martigny-Bourg, a été fort apprécié. Grâce à l'entregent de Me Camille Abbet, qui représentait pour la circonstance la commune, les participants garderont le meilleur souvenir de l'affabilité bordillonne. Gageons que pour nombre d'entre eux la savoureuse raclette servie dans le même établissement demeurera un impérissable souvenir.

Le Fendant n'eût guère le temps d'exercer ses ravages, car à 17 heures les sergents-majors en uniforme se réunissaient à la salle de l'Hôtel de Ville mise à leur disposition par la Municipalité. De multiples questions internes y ont été débattues, de peu d'intérêt pour nos lecteurs. Notons cependant que les effectifs de la société accusent un réjouissant accroissement depuis l'année dernière. Les discours des délégués des cantons les plus reculés de la Suisse allemande ont pu être suivis sans effort grâce à la traduction directe sur casque d'écoute, Monsieur Georges Berthouzot s'acquittant avec aisance de la tâche difficile de traducteur. Félicitons sans réserve notre camarade Kunz pour cette originale réalisation analogue à celle des conférences internationales, qui a aplani les difficultés de langues différentes. M. Guido de Vincenti, radio-technicien à Martigny, s'est occupé des questions de raccordement et fourniture d'amplificateurs et micros.

Après cette première assemblée, les délégués ont apprécié les crus de la maison Orsat, qui a ouvert les portes de sa cave avec sa libéralité habituelle. Le banquet, servi à l'Hôtel Kluser, a été suivi de productions du Chœur de Dames de Martigny, sous l'experte direction de M. Moreillon. On n'oubliera pas de si tôt le chœur final « Mon beau Valais », interprété par les délégués et la Chorale, ainsi que par l'orchestre (duo Bonvin-Formaz, de Martigny-Bourg), qui a été à la hauteur de sa réputation naissante.

Nos remerciements au directeur de ce sympathique ensemble qui n'a pas hésité à nous prêter son concours.

Le début de la matinée du dimanche 6 mai fut consacré aux délibérations de la société. Les participants furent ensuite l'objet d'une récep-

tion de la municipalité de Martigny-Ville. La cérémonie de la présentation du drapeau central suisse n'a pas manqué d'émouvoir la population, accourue en grand nombre. La manifestation était rehaussée par la participation de l'Harmonie de Martigny, qui interpréta, entre autres, l'Hymne national. Le sergent-major Jäggi, de La Chaux-de-Fonds, a prononcé une virile allocution rappelant la nécessité d'une armée forte face aux périls de l'heure. Le banquet qui suivit, servi d'une façon admirable à l'Hôtel Kluser, était honoré par la présence du Colonel-Brigadier Schenk, représentant du Département militaire fédéral, du Colonel Meytain, représentant de la Brig. mont. 10, du major Marclay, du Département militaire du Valais, de M. Closuit, vice-président de la commune de Martigny, qui ont pris la parole.

L'exposé du Brigadier Schenk, trop fouillé et trop dense pour être reproduit in extenso, a situé d'une façon précise les relations indispensables qui doivent exister entre le Département militaire fédéral et les sergents-majors. Il n'y a aucun problème qui ne puisse trouver une solution et cette remarque du Brigadier Schenk constitue pour l'Association suisse des sergents-majors un précieux encouragement en même temps qu'un rappel aux réalités qui doivent régler notre attitude. L'orateur a également fait part à l'assistance des préoccupations du Département fédéral, visant à limiter les crédits militaires si controversés tout en sauvegardant les nécessités de notre défense nationale.

A ces propos pleins d'encouragements, le sgtm. Knecht, président central, apporta les remerciements d'usage. Puis ce fut au tour du colonel Meytain d'apporter les salutations du commandant de la Brigade de montagne 10. Il fait ensuite une brève analyse de la mission de sergent-major. Son exposé d'une concision toute militaire a fait une grosse impression dans l'auditoire. Le major Marclay transmet ensuite les salutations et les vœux du Département militaire du canton du Valais. Puis ce fut au tour du représentant du Conseil communal de Martigny, de transmettre le message des autorités locales dans un discours bien senti. Pour terminer, quelques sof. sup. prirent la parole pour remercier les organisateurs et la population de Martigny, de son aimable accueil.

Soulignons que ces deux brillantes journées se sont déroulées sans accroc, grâce à un remarquable esprit d'organisation. Les participants à cette 8e assemblée des délégués des sergents-majors en garderont, soyons-en sûr, le meilleur souvenir.

TELE-JOURNAL - Pour la Fête des mères, un film de Michèle Brabo : La mère et l'enfant. TROIS JEUNES DE LA CHANSON, une émission de R. Barrat - Un film de Lima Barreto sur un grand sculpteur brésilien : Alejandrinho. Présentation de Pierre Bouffard - BIOGRAPHIE EN IMAGES, par Géo Augsburg : Charles-Henri Favrod. Réalisation André Béart. ACTUALITE SPORTIVE : Le Tour de Romandie, 4e étape : Boncourt-Genève - PRESENCE CATHOLIQUE : Des gosses heureux qui nous donnent le secret de leur joie, par l'abbé Schorderet.

Lundi 14 mai, de 20 h. 50 à 22 h. env. :
TELE-JOURNAL - Le Magazine sportif, une production d'H.-L. Bonardelly - Solistes célèbres, Manuel Diaz Cano (guitariste), avec le concours du Collegium de Bâle, direction A.-E. Kaiser - Chez Gilles, avec Gilles, Albert Urfer et Cora Vaucaire. Réalisation : J.-C. Diserens.

Mardi 15 mai : RELACHE
Mercredi 16 mai, de 20 h. 50 à 22 h. env. :
TELE-JOURNAL - « Canti del Ticino », une soirée populaire tessinoise avec danses, chants et musique, en transmission du Teatro Sociale de Bellinzone. Commentaire : Jean Landier. Réalisation Ettore Cella - En quelques images..., magazine de la Télévision romande, édition spéciale à l'occasion du Cinquantenaire du Tunnel du Simplon. Réalisation R. Barrat. Images : R. Ehrler. Commentaire : J.-J. Forestier.

Judi 17 mai, de 17 à 18 h. env. :
ECRAN MAGIQUE, une émission pour les enfants. Réalisation Paul Sigrist.
De 20 h. 50 à 21 h. 55 :
TELE-JOURNAL - Actualité politique : Les conseillers d'Etat tessinois exposent les problèmes du Tessin. Entretien conduit par Dario Bertoni - CINE-FEUILLETON I : La voyageuse inattendue, film de Jean Stelli avec George Marchal, Dany Robin et Jean Tissier - A L'AFFICHE, une présentation d'un film nouveau par Jacques Monnet.

Vendredi 18 mai, de 20 h. 50 à 22 h. 50 env.
TELE-JOURNAL - Bille de clown, un acte de Jacques Vannier, interprété par Daniel Fillion et Jacqueline Damien et précédé des souvenirs de Pius Nock. Réalisation A. Béart - CINE FEUILLETON II : La voyageuse inattendue, film de Jean Stelli - Artistes tessinois, exposition des maquettes des fresques et reliefs primés par le gouvernement tessinois pour le nouveau Palais du Gouvernement à Bellinzone. Réalisation : R. Burckhardt. A 22 h. : Interruption des émissions. Dès 22 h. 50 : Reportage d'actualité : La cérémonie officielle du Cinquantenaire du Tunnel du Simplon. Présentation : Roger Nordmann. Réalisation : J.-C. Diserens.

Samedi 19 mai, de 20 h. 50 à 22 h. 25 env. :
TELE-JOURNAL (Revue de la semaine) - Visite nocturne chez Jean Michel, spectacle de variétés internationales avec Renée Lebas en vedette. Production : Maguy Chauvin. Réalisation : J.-C. Diserens. CINE-FEUILLETON III : La voyageuse inattendue, film de Jean Stelli - AGENDA TV - C'est demain dimanche, par M. l'abbé Bouvier.

Festival de la Côte 1956

Samedi 5 mai, une assemblée générale de notre comité provisoire a décidé à l'unanimité d'organiser le Festival de la Côte 1956, projeté par les Faux-Nez. Sous la présidence d'honneur de M. Pierre Ogney, conseiller d'Etat, et la direction de M. le préfet du District d'Aubonne, le Festival de la Côte se déroulera du 14 juillet au 5 août, tous les samedis et dimanches et le 1er août, de 16 à 24 heures en neuf grandes journées.

Les visiteurs pourront assister dans le cadre du Château d'Aubonne, à un cortège costumé, agrémenté de chars et de porteurs d'attributs, à deux spectacles, l'un de jour - La Fête des Vignerons de la Côte, de Franck Jotterand, dans sa version de plein air, animée par 150 participants, la fanfare et le Chœur mixte d'Aubonne ; l'autre de nuit : Musique de Tambour, le chef-d'œuvre de Fernand Chavannes, le grand écrivain vaudois, mort en 1956 et enterré à Fêchy.

Ils pourront en outre visiter l'exposition du grand peintre vaudois Abraham Hermanjat, Aubonnois lui aussi ; une exposition des Cahiers vaudois qui présentera des documents nombreux sur les principaux collaborateurs de cette revue, qui ont nom C.-F. Ramuz, Ed. Gilliard, Charles-Albert et Alex. Cingria, Chavannes, Auberjonois, René et Jean Morax, Ansermet, etc... En outre, ils auront le plaisir de déguster les vins du pays, dans la cour intérieure du Château, où se tiendra la 1re Foire des Vins de la Côte.

Nous reviendrons sur ce magnifique projet de festival populaire qui révélera la beauté et la richesse du vignoble vaudois de la Côte pour la joie des habitants et des hôtes de notre pays.

Renée Faure à Mézières

Le théâtre est ainsi fait qu'une artiste doit passer, presque sans transition, d'un rôle à l'autre, aussi dissemblables soient-ils.

Et si la sensibilité, la tendresse même, se retrouvent dans les personnages qu'incarne Renée Faure, le 26 mai au Théâtre municipal de Lausanne dans Port Royal, et dès le 16 juin au Théâtre du Jorat, dans La Servante d'Evolette, il y a tout de même peu de rapports entre la langue de Montherlant et celle de René Morax !

Mais Renée Faure a, si l'on ose dire, de l'entraînement pour ces changements brusques. A la Comédie Française, où elle est sociétaire, elle a passé notamment des Mal aimés, de Mauriac, aux Femmes savantes et aux Amants magnifiques, de Molière ; au cinéma de Koenigsmark à Bel-Ami, de Raspoutine à Adorables créatures...

Et puis, il y a le talent, ce talent dont la jeune comédienne regorge et qui lui permettra, sans nul doute, de silhouetter une inoubliable Catherine sur la vaste scène de bois du grand théâtre populaire vaudois.



offices religieux

Dimanche 13 mai

Dimanche après l'Ascension

Sierre

Messes à 5 h., 6 h. 15, 7 h. 15 et 9 h.
A 10 h. : Grand-messe. A 20 h. messe du soir.
A l'ancienne église, messes avec sermon en allemand à 8 h. 10 et 9 h. 10.
En semaine, messes à 6 h., 6 h. 30, 7 h. et 7 h. 30.

Sion

PAROISSE DE LA CATHEDRALE :

Messes basses : 5 h. 30, 6 h. 15, 7 h. et 8 h.
Messes avec sermon ; 9 h. Messe mit Predigt ; 9 h., Châteauneuf-Village : Messe et sermon ; 11 h. 30 : Messe avec sermon ; 20 h. : Messe du soir.
Office paroissial à 10 h.
Horaire des messes en semaine : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR :

6 h. 30, 7 h. 15, 8 h. 15 : messes basses.
11 h. : messe basse.
19 h. : messe du soir et communion.
20 h. : Bénédiction.

Martigny

Paroisse catholique romaine

Eglise paroissiale : 6 h. 30, 7 h. 30, 8 h. 45 et 9 h. 30.
10 h. 30 : Grand-messe.
A 20 h. : Mois de Marie.
Chapelle de Martigny-Bourg : 8 h., 9 h.
Collège Ste-Marie : 7 h.
Ravoire : 9 h. 30.
La Fontaine : 8 h.
Charrat : 7 h. 30, 9 h. 45.
Martigny-Croix : 10 heures.

Monthey

PAROISSE CATHOLIQUE : Messes à 6 h. 30, 8 h., 9 h., 10 h. (Grand-messe). 11 h. 15 Messe basse. Dévotion du soir : 17 h. 30.
PAROISSE PROTESTANTE : 9 h. 45 Culte.

Saint-Maurice

PAROISSE :

7 h. 15 et 8 h. 30 Messes basses.
10 h. : Grand-messe.
A 17 h. : Chapelet et bénédiction.

BASILIQUE :

Messes basses : 5 h. 15, 6 h., 6 h. 55, 7 h. 30.
Grand-messe : 8 h. 45.
Mois de Marie : 20 h. 15

COUVENT DES RR. PP. CAPUCINS :

Messes basses : 6 h., 8 h.

NOTRE-DAME DU SCEX :

Messes à 6 h. 30 et 7 h. 20.

Lavey

Paroisse catholique : Messes à 8 h. et 10 h. (Grand-messe).
Paroisse protestante : Culte à 9 h. 45.

radio-télévision
Samedi 12 mai

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 11 h. Le Tour cycliste de Romandie. 11 h. 15 Ces goals sont pour demain... 12 h. 30 Le Tour cycliste de Romandie. 12 h. 45 La parade du samedi. 13 h. 25 Kilomètres et paragraphes. 13 h. 30 Plaisirs de longue durée. 14 h. Arc-en-ciel. 14 h. 30 Nouvelles du monde des Lettres. 14 h. 40 Les enregistrements nouveaux. 15 h. 25 L'imprévu de Paris. 15 h. 45 La semaine des trois radios. 16 h. Pour les amateurs de jazz authentique. 16 h. 30 Haute fidélité. 17 h. Le Tour cycliste de Romandie. 17 h. 15 Moments musicaux. 17 h. 30 Swing-Sérénade. 17 h. 45 Le Club des Petits Amis de Radio-Lausanne.

18 h. 25 Cloches du pays. 18 h. 30 Le micro dans la vie. 19 h. 15 L'horloge parlante. 19 h. 15 La miroir du temps. 19 h. 45 Magazine 56. 20 h. 10 La guerre dans l'ombre. 20 h. 55 Au micro de Radio-Lausanne : Aimé Barelli et Lucienne Delyle. 21 h. 15 L'Ascension de M. Beauchat. 21 h. 55 Airs du temps. 21 h. 55 Les jeux du mystère et du hasard. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Entrons dans la danse !...

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Disques. 7 h. Informations. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Orchestre récréatif bâlois. 14 h. Concert populaire. 17 h. Courrier des jeunes. 18 h. 55 Disques. 18 h. 45 Notre causerie du samedi. 19 h. 20 Le Tour de Romandie. 19 h. 30 Informations. 20 h. Opérette radiophonique. 21 h. 20 Elle et lui. 22

h. 15 Informations. 22 h. 20 La presse mondiale. 22 h. 35 Musique de danse.

Dimanche 13 mai

SOTTENS. — 7 h. 10 Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Concert. Premiers propos. Concert matinal. 8 h. 45 (Saint-Maurice) Grand-Messe. 11 h. 10 Récital d'orgue. 11 h. 30 Le disque préféré de l'auditeur (1re partie). 12 h. Le coup de téléphone du Tour de Romandie. 12 h. 05 Le disque préféré de l'auditeur. 12 h. 15 Actualités paysannes. 12 h. 30 Le disque préféré de l'auditeur (2e partie). 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Le coup de téléphone du Tour de Romandie. 13 h. Pour la fête des mères : une émission spéciale du disque préféré de l'auditeur. 13 h. 55 Le coup de téléphone du Tour de Romandie. 14 h. Le cycle des Bauduin : Madeleine Bauduin. 14 h. 50 Divertissement musical. 15 h. 15 Le Tour cycliste de Romandie. 15 h. 45 Reportage sportif. 16 h. 40 Théâtre dansant. 17 h. L'heure musicale. 18 h. 15 Le courrier protestant. 18 h. 25 Disques. 18 h. 55 L'émission catholique. 18 h. 45 Disques. 19 h. Résultats sportifs. 19 h. 15 L'horloge parlante. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le monde cette quinzaine. 19 h. 50 Escapes... 20 h. 10 Radio-Lausanne présente un gala public de variétés. 20 h. 55 C'est toute une histoire, l'opérette ! 21 h. 40 Les Voisins. 22 h. 20 Casanova et son orchestre. 22 h. 30 Informations. 22 h. 55 Un dimanche à... 23 h. Souviens-toi, valse. 23 h. 05 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !...

BEROMUNSTER. — 7 h. 50 Informations. 8 h. 45 Culte catholique. 9 h. 45 Culte protestant. 10 h. 15 Concert symphonique. 11 h. 20 Sérénade pour la journée des mères. 11 h. 45 Concert de divertissement. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Opérettes. 13 h. Orchestre récréatif bâlois. 18 h. Les premiers résultats des votations et sports. 18 h. 10 Musique de Mozart. 19 h. Les sports du dimanche. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 19 h. 45 Livre d'images musical. 21 h. 30 Musique d'opéras. 22 h. 15 Informations. 22 h. 40 Musique légère.

Programme romand pour la semaine du 13 au 19 mai 1956
Dimanche 13 mai, dès 14 h. :
EUROVISION : Lucerne : Concours hippique international. Prix du Lac des Quatre Cantons, épreuve internationale. Prix du Pilate, épreuve internationale de puissance. Commentaire : F.-A. Roch. En intermède, vers 14 h. 15 : passage à Burtigny du Tour de Romandie, et vers 15 h. 15 : arrivée de l'étape du Tour de Romandie Boncourt-Genève.

De 20 h. 50 à 22 h. 05 env. :

spectacles concerts conférences

Le Festival international de Lausanne et la mémoire d'Arthur Honegger

Une importante partie du prochain Festival international de Lausanne, du 5 juin au 4 juillet, au Théâtre de Beaulieu, sera consacrée à la mémoire du grand compositeur suisse Arthur Honegger, qui vient de disparaître.

On sait déjà que la première manifestation du Festival sera une œuvre de notre compatriote : « Le Roi David », qui sera donnée sous forme d'oratorio par l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Ernest Ansermet et le Chœur des Jeunes, les solistes étant Suzanne Danco, Marie-Lise de Montmolin, Pauline Martin, Michel Hamel et Stéphane Audel.

Mais l'hommage à Arthur Honegger ne s'arrêtera pas là. Durant tout le Festival, une exposition consacrée à notre éminent musicien sera présentée au Foyer du Théâtre de Beaulieu. Les organisateurs ont pu rassembler de précieux documents qui donneront à cette exposition une valeur exceptionnelle. Les noms les plus connus du monde artistique ont tenu à s'associer à l'hommage rendu à Arthur Honegger en prêtant aux promoteurs de l'exposition lausannoise des manuscrits, des partitions, des photographies et autres documents qui donnent le reflet le plus sage, le plus large de la vie et de l'activité de notre compatriote. Mme Honegger offrira bien entendu une grande partie des œuvres présentées ; d'autres pièces sortiront des archives de MM. Ansermet, Volkmar Andreae, Paul Sacher, Hans Reinhart, Cingria, Denis de Rougemont, du Stadttheater de Zurich, etc. M. Jean Cocteau lui-même a tenu à apporter sa contribution à l'exposition, en envoyant à ses organisateurs le manuscrit de son hommage funèbre à Honegger. « C'est la première fois que tu nous fais de la peine », disait-il au nom de tous les amis du musicien, en lui rendant son ultime hommage.



le délicieux
YOGHOURT

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & Co S. A.
Maison fondée en 1871 **MARTIGNY** Maison fondée en 1871

BONS DE DEPOTS à 3 ans et à 5 ans
CARNETS D'EPARGNE nominatifs ou au porteur : 2,50 %
COMPTES COURANTS A VUE
Les dépôts d'épargne bénéficient du privilège légal

Le bilan 1955 de Continental

Le champion du monde Juan Manuel Fangio qui, en 1955 déjà, accumula les victoires sur Mercedes et pneus Continental



**Cinq championnats du monde,
des milliers de médailles —
des milliards de kilomètres sans accident!**

Bien que les courses internationales aient été moins nombreuses, les Etablissements Continental ont enregistré en 1955 un nombre de succès sans précédent. Sur pneus Continental, les victoires suivantes: championnat du monde des voitures de course (Fangio sur Mercedes), championnat du monde inofficiel des voitures de sport, un championnat du monde de motos et deux championnats du monde cyclistes. Les coureurs de 13 pays remportèrent un total de 248 victoires internationales (contre 208 l'an passé) et des milliers de médailles lors d'épreuves de régularité inter nationales et nationales.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le sport de compétition (tant qu'il reste, bien entendu, dans un cadre convenable), force est de constater que l'industrie des véhicules, et spécialement les fabriques de pneus, ont toujours bénéficié des expériences de la piste, lesquelles contribuent, dans une large mesure, à l'amélioration de leurs produits.

Les Etablissements Continental — et de ce fait les milliers d'automobilistes qui confient chaque jour leur sécurité aux pneus Continental — doivent beaucoup au sport de compétition. Car voilà en effet plus de cinquante ans que Continental se mesure sur ce terrain. Ses ingénieurs ont ainsi eu l'occasion d'observer continuellement la tenue des profils, la résistance de la matière et des carcasses soumis au double effet meurtrier de l'usure par frottement et de l'échauffement aux grandes vitesses.

Ce contact permanent avec la piste permit au Service de recherche des Etablissements Continental de mettre au point des pneus de course considérés comme les meilleurs au monde par les experts de fabriques d'autos et de motos renommées. Des informations précises attribuèrent les succès remportés dans des épreuves à longue distance au fait que les voitures victorieuses purent terminer la course sans changer de pneus.

Les pneus hier en course sont les pneus d'usage d'aujourd'hui et de demain. Car les énormes frais engagés par la fabrique ne le sont naturellement pas pour le plaisir de la compétition, mais pour améliorer continuellement la qualité des pneus normaux. Les innombrables automobilistes et motocyclistes qui roulent tous les jours en sûreté et avec un minimum d'usure sur Continental tirent un profit direct du demi-siècle de compétition que met à leur service une des plus anciennes et des plus grandes usines de produits en caoutchouc du monde.

Voici les plus connus des pneus fabriqués par Continental:

Continental «R»

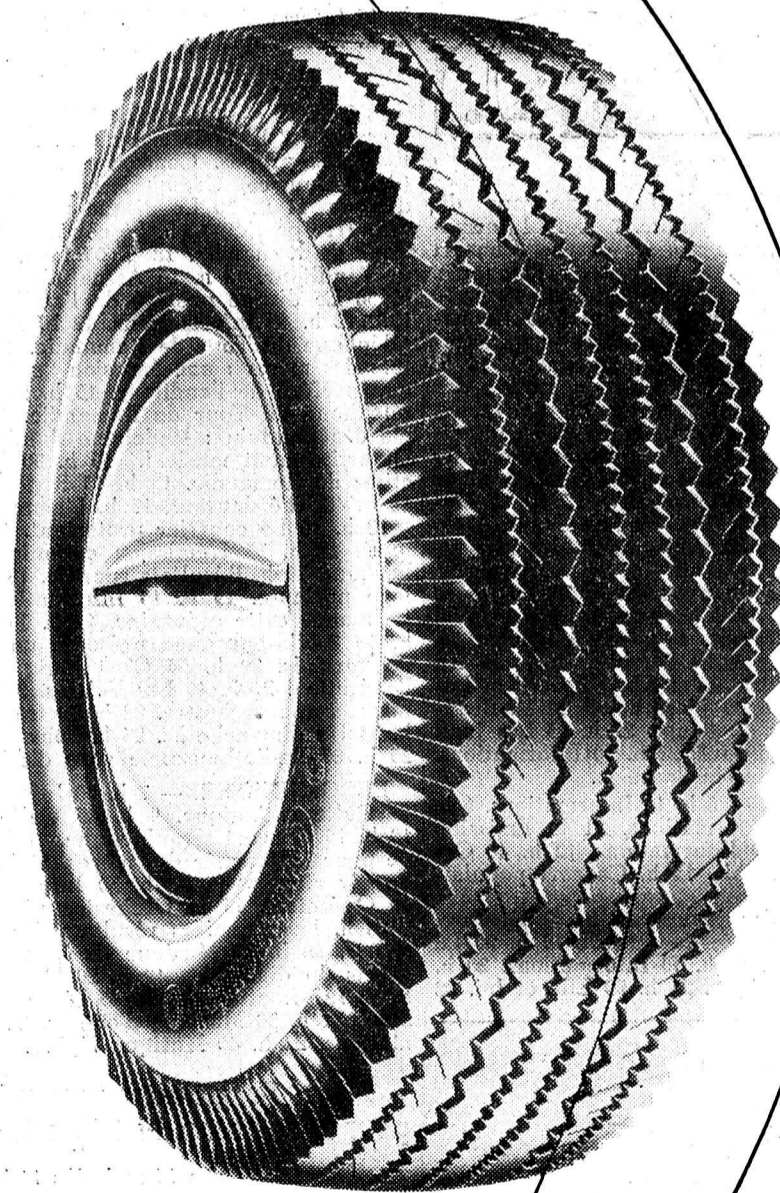
adhérent et extraordinairement durable, pour tous les terrains normaux

Continental «M+S»

dont le profil tous-temps est imbattable pour l'hiver et les entre-saisons

Continental «Record»

spécialement pour l'automobiliste sportif et les vitesses jusqu'à 180 km/h



Continental

Pneus pour voitures, camions et autocars ainsi que pneus spéciaux pour l'exploitation rurale, forestière, l'industrie, etc.



S.A. pour la vente des produits caoutchouc Continental, Zurich, Utoquai 31, Tél. 051 / 34 44 36

Dépôts Zurich: Lavaterstr. 66, tél. 27 01 70. Berne: Bogenschützenstrasse 6, tél. 228 47. Bâle: Güterstrasse 97, tél. 34 08 50. Lausanne: Chemin de la Prairie 3, tél. 2420 44. Lugano: Via Dufour 1, tél. 2 19 83.

Sûr, durable et sans égal
le pneu au signe du cheval

dans l'univers chrétien

La campagne contre les droits civiques des évêques aux Pays-Bas

Pour la première fois depuis que l'Eglise catholique romaine a été officiellement reconnue aux Pays-Bas, en 1853, les droits civiques de la hiérarchie épiscopale font dans ce pays l'objet d'une polémique.

Le champion de la cause anticatholique est un juge de Rotterdam, M. A. Dirkzwager, qui a ouvert récemment les hostilités en demandant que l'Evêque du nouveau diocèse de Rotterdam se voie interdire le droit de vote aux élections, alléguant qu'il était, de par ses fonctions, « au service d'une puissance étrangère, sans l'autorisation expresse de la Souveraine des Pays-Bas ».

Les autorités ecclésiastiques catholiques de Hollande ont adressé un mémoire à la Municipalité de Rotterdam, en faisant valoir que l'argumentation du juge était basée sur une confusion entre le Pape, chef de l'Etat de la Cité du Vatican, et le Pape, chef spirituel de l'Eglise catholique romaine.

Aujourd'hui, M. Dirkzwager revient à la charge en élargissant le débat. Dans une nouvelle lettre adressée à la Municipalité de Rotterdam, il affirme qu'il saute aux yeux que la hiérarchie catholique néerlandaise étend son autorité au domaine politique, rappelant à ce propos le mandement épiscopal de 1954, par lequel la dite hiérarchie interdisait aux catholiques d'appartenir à des groupements socialistes et leur conseillant formellement d'adhérer au parti du travail néerlandais, non marxiste. M. Dirkzwager, comme beaucoup d'autres, confond la petite et la grande politique, où se posent tout de même des problèmes de vie morale sur lesquels les Evêques ont le droit de parler.

La campagne du juge Dirkzwager n'a pas eu jusqu'ici beaucoup d'écho dans les journaux protestants des Pays-Bas, où l'on est plutôt gêné du zèle intempestif de cette personnalité en pleine période préélectorale.

Mariage de la princesse Elisabeth de Luxembourg et du prince von Hohenberg



Dans la cathédrale Notre-Dame du Luxembourg eut lieu le mariage entre la princesse Elisabeth de Luxembourg et le prince Franz Ferdinand de Hohenberg. Quelque 70 000 personnes, invités et curieux, sont venus assister à cette cérémonie qui fut célébrée en grande pompe. Parmi les invités, on comptait 27 princesses et 26 princes. Notre photo montre les jeunes mariés quittant la cathédrale après la cérémonie.

De nouveaux missionnaires suisses à Formose

Les RR. Pères Fritz Hunkeler, de Pfaffnau (Lucerne) et Patrick Veil, ancien missionnaire de Tsitsikar, qui avait été affecté pour un temps à la Mission de Denver, au Colorado, viennent d'être envoyés à Formose par leurs Supérieurs de la Société suisse des Missions de Bethléem-Immensee, à laquelle ils appartiennent. Cette double affectation porte à douze le nombre des missionnaires de la Société suisse des Missions, qui se trouvent dans la Mission de Taitung, à Formose.

Le district de Taitung vient d'être récemment confié entièrement avec ses 17 000 catéchumènes venus à l'Eglise depuis trois ans à la Mission suisse de Bethléem. Celle-ci a désigné comme Supérieur pour ce territoire missionnaire le R. Père Jacob Hilber, de St-Gall.

Le nouvel archevêque de Vienne

Sa Sainteté Pie XII a nommé archevêque de Vienne Son Exc. Mgr Franz König, jusqu'ici Evêque titulaire de Livias et Coadjuteur avec droit de succession de l'Evêque de Sankt-Pölten (Autriche). Mgr König succède à Vienne à Son Em. le Cardinal Innitzer, décédé l'an dernier.

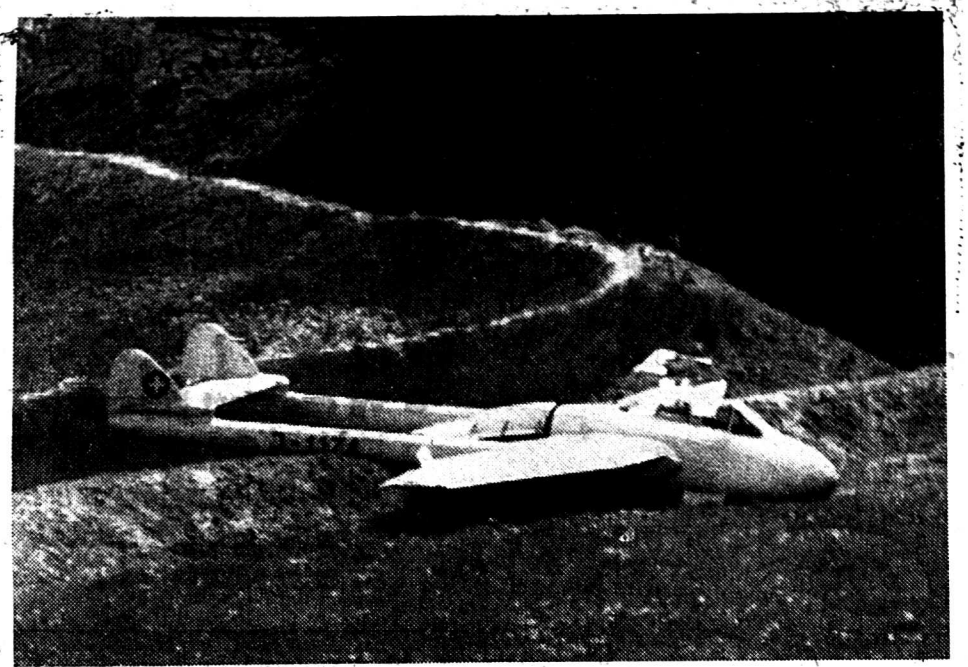
Son Exc. Mgr König est né à Warth, dans la paroisse de Rabenstein, au diocèse de Sankt Pölten, le 5 août 1905. Après avoir fait ses études classiques au Gymnase de Melk, il étudia la philosophie à Rome et à Vienne, puis revint à Rome pour ses études théologiques qu'il termina à l'Université Grégorienne, tout en fréquentant les cours de l'Institut pontifical biblique. Il fut ordonné prêtre le 31 octobre 1933 à Rome. Revenu en Autriche, il fut dès 1935 chapelain en diverses paroisses de son diocèse d'origine : à Altpoella, Neuhofen an der Ybbs, St-Valentin et Scheibbs. Il obtint la faveur de pouvoir suivre durant deux semestres les cours de sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Lille.

En 1938, Mgr König était nommé curé de la Cathédrale de St-Pölten ; de là, il poursuivait cependant ses études en sciences orientales et en sciences économiques à l'Université de Vienne. En 1945, il fut nommé professeur de religion à Krems ; ce qui lui permit d'enseigner comme privat-docent à l'Université de Vienne, où il fut chargé de cours pour l'histoire de l'Ancien Testament. En 1948, il était appelé à l'Université de Salzbourg comme professeur de théologie morale.

Le 31 mai 1952, Sa Sainteté Pie XII créait Mgr König évêque-coadjuteur de St-Pölten avec droit de succession ; le nouvel évêque fut sacré le 31 août 1952 à la Cathédrale de St-Pölten.

Son Exc. Mgr König a déjà joué un rôle dans la vie religieuse de l'Autriche. Durant les difficiles années de la guerre et de l'invasion nazie de l'Autriche, il fut le chef des aumôniers de jeunesse de son pays. Il est l'auteur de plusieurs importantes publications. Depuis son élévation à l'Episcopat, il était rapporteur pour les questions de presse à la Conférence des Evêques autrichiens et président du comité directeur de l'Agence Kathpress des catholiques autrichiens.

Atterrissage forcé d'un chasseur à réaction à Emmen



Le pilote d'un chasseur à réaction du type Vampire se trouvait en vol d'entraînement individuel lorsque le moteur de sa machine cessa de fonctionner pour des raisons que l'enquête établira. Se trouvant à une altitude de 7 kilomètres environ, il parvint, en vol plané, jusqu'à l'aérodrome d'Emmen, où il effectua un atterrissage forcé magistral bien que le train d'atterrissage ne put être abaissé et que l'avion ait dû être posé « sur le ventre ». Notre photo montre la machine après son atterrissage forcé. Comme on voit, elle n'a pas subi de gros dégâts et le pilote se tire indemne de cette aventure grâce à son sang-froid et son savoir-faire.

notre concours de mois croisés



No 89

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Horizontalement : 1. Incite à changer de tenue ; labrax. — 2. Termine un proverbe tendant à prouver que la patience est un gage de réussite. — 3. Poème moyenâgeux ; poèmes lyriques. — 4. S'emploie en teinture ; boisson étrangère. — 5. Ancien pas ; article étranger ; sous Notre-Dame de Paris. — 6. Vieux chasseurs. — 7. Ferme. — 8. Passif comptable ; pronom personnel ; fait partie d'une locution indiquant l'immédiat. — 9. Diminutif d'un prénom masculin ; portent des lunettes. — 10. Colonie phocéenne ; refait le pied.

Verticalement : 1. Perd sa prééminence à l'avènement du radiateur. — 2. Aime à se prélasser sur les bords du Pacifique ; langue. — 3. Chemin. — 4. Ile de l'Atlantique ; port des anciens Etats de l'Eglise. — 5. Préposition ; abritent les nids d'ortolans. — 6. Initiales d'un célèbre enfant de Saint-Maurice ; préoccupation perverse de certaines filles d'Eve. — 7. Lettre grecque ; épouse d'Alcinoüs. — 8. Menace les gastronomes ; article français. — 9. Magazine ; est couché. — 10. Fines ; grivois.

Solution du No 88

Horizontalement : 1. Parotides. — 2. Evidents. — 3. Pétion ; S-O. — 4. Ictère ; EU (SUissE). — 5. Eubée. — 6. Io ; se ; mal ! — 7. Ernestine. — 8. Rais ; ile. — 9. End (the) ; prêts !

Verticalement : 1. Pépinière (quart. de la). —

2. Avec ; Oran. — 3. Ritte ; nid. — 4. Odiieuses. — 5. Téorbes. — 6. Innée ; TIR. — 7. David Teniers (père et fils) ; Emile. — 8. KermESSE ; Anet. — 9. Ourlets.

Ont envoyé la solution exacte :

Mlle Marie-Thérèse FAVRE, Vex ;
Mlle Michèle DONNET, Monthey ;
Mlle Janine RABOUD, Vernier-Genève.

Courrier du cœur !

Loin de nous l'idée d'étaler à vos yeux quelque histoire d'amour sordide ou bêtement sentimentale. Nous voulons simplement vous rappeler que le 13 mai « Journée des mères » aura lieu la traditionnelle vente de chocolats au profit des mamans fatiguées, dans le but de leur procurer quelques jours de détente heureuse aux Mayens de Sion.

Que tout le monde veuille bien acheter gaiement le petit cœur qui sera offert ce jour-là. Les enfants pourront en joindre un au cadeau qu'ils font à leur maman à l'occasion de cette fête. Ce geste doublera leur joie en leur prouvant que l'amour de leur enfant ne se limite pas à elle seule, mais qu'il est capable de s'élever, à travers leur maman, à toutes les mères du monde.

Les personnes bénéficiaires de l'œuvre de Notre-Dame du Bon Accueil en seront reconnaissantes et le comité dit d'avance à tous les acheteurs un chaleureux : Merci.

N. B. — A cause du Festival des chanteurs du Valais central et pour ne pas nuire à la tombola de la Ste-Cécile, la vente des chocolats de Bon Accueil sera retardée jusqu'à la Pentecôte dans les villes de Sierre et de Chippis.

Bagnes - Cinéma

MATERNITE INTERDITE. Michèle Morgan et Henri Vidal sont les principaux interprètes de ce film. Tour à tour indifférente, amoureuse, meurtrie et désespérée, Michèle Morgan reste la comédienne que nous aimons. Digne, belle, sobre et touchante, avec des intonations et des expressions d'une justesse parfaite. Son partenaire, Henri Vidal, est éloquent. Il n'a pas besoin d'user de ficelles ni d'effets faciles pour captiver le public. L'intrigue, vous pourrez la connaître en venant voir « Maternité interdite » samedi 12 et dimanche 13 mai à 20 h. 30. Age d'admission 18 ans.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

Le pouce de sa main gauche poussa le déclat de la lampe de poche, qui s'alluma.

La femme aux cheveux noirs était devant lui. Elle aussi tenait une torche dans sa main gauche, tandis que sa droite braquait sur lui un petit revolver. Mais elle n'alluma pas sa lampe.

Elle s'appuyait contre la maison. Son visage était décoloré et grimaçait sous l'effet d'une grande excitation. Les gros yeux, noirs comme du charbon, avaient un éclat phosphorescent et regardaient Vanel avec une telle haine et une telle soif de meurtre que celui-ci en eut le souffle coupé. De lourds battements faisaient palpiter son sein et elle ne fut pas capable de dire un mot, bien qu'elle eut ouvert la bouche pour parler.

Vanel se tut aussi, jusqu'à ce qu'elle éleva un peu la main qui tenait le revolver. Alors il dit, et il s'efforça de parler avec sang-froid :

— Ne faites pas de bêtises ! La police sait où je suis !

Elle laissa retomber l'arme après quelques secondes de réflexion pendant lesquelles la main qui tenait le revolver tremblait et ses yeux flamboyaient comme si elle pouvait à peine dompter la haine de son âme.

— Je cherche Edith Glaser, dit-il de la même voix calme, et Thommen !

Elle se contenta de le regarder fixement.

— Pourquoi ne dites-vous pas où ils sont ? Ce serait mieux pour vous !

Soudain, d'une manière tout à fait inattendue,

elle se mit à rire. Ce fut un riche haché, spasmodique, plus effrayant que son silence et la haine qui luisait dans ses yeux. Des larmes roulaient sur ses joues.

Elle se tut aussi soudainement qu'elle s'était mise à rire.

— Vous êtes fou ! dit-elle d'une voix rauque et cassée. Vous avez une idée fixe et vous me faites perdre la raison à force de porter contre moi de sombres et ridicules accusations. Laissez-moi en paix, je ne sais rien du tout et ne veux rien savoir de toute cette histoire !

A cette dernière phrase, sa voix s'enfla et se fit aiguë.

— Je me plaindrai de vous à la police ! dit-elle. Vous n'avez pas le droit d'entrer dans mon jardin ou dans ma maison, de fouiller partout et de faire comme si j'avais commis un crime. Vous m'avez presque effrayée à mort quand je me

suis aperçue que quelqu'un rôdait dans mon jardin. Je verrai bien si j'é n'aurai pas raison de vous !

Son visage se raidit et elle se redressa de toute sa hauteur.

— Et maintenant ! je vous prie de prendre immédiatement la porte ! dit-elle avec force.

Vanel savait que la situation n'était pas bonne pour lui. Si Maria Cabral portait plainte, il aurait de sérieux désagréments. La police n'aimait pas les détectives-amateurs et il pouvait s'attendre pour le moins à une sévère réprimande et à une ironique invitation de laisser à l'avenir les investigations aux inspecteurs.

Toutefois, il ne voulait pas laisser deviner ses pensées à cette femme haineuse. Il la regarda avec un léger sourire.

— Nous nous reverrons ! dit-il seulement, et il passa devant elle.

MAX MORELL

Hommes dans la nuit

roman policier

42

Elle l'accompagna jusqu'à la porte du jardin, l'ouvrit et Vanel se retrouva sur le trottoir.

— Bonne nuit ! dit-il en souriant.

La clé tourna en grinçant. La femme resta jusqu'à ce qu'il partit. Quand il se fut éloigné de quelques pas, il l'entendit sur le chemin couvert de gravier, qui retournait chez elle.

XVII

Le lendemain matin, Vanel fut mandé téléphoniquement au commissariat. On y avait reçu une plainte en règle de Madame Cabral, et comme il l'avait prévu, il fut sévèrement averti de ne pas se livrer à une activité pour laquelle il n'avait pas d'autorisation officielle.

Le commissaire de police lui parla sérieusement ; il ne fut pas impoli, mais très catégorique.

— Si vous continuez ainsi, nous serons obligés de vous emprisonner, dit-il.

Vanel fut obligé de rire, et le policier aussi.

Son visiteur ne lui paraissait pas antipathique.

— Au fond, vous avez tout gâché par votre précipitation, dit le commissaire.

— La police a-t-elle visité à fond la maison de Madame Cabral ?

— Oui, nous avons visité toutes les pièces. Les inspecteurs ont procédé consciencieusement, sans doute, mais n'ont rien découvert à sa charge. Pourquoi demandez-vous cela ?

(A suivre)

Nous avons aussi des

Contrats d'épargne

Mais...

- Vu que c'est l'épargnant lui-même qui fait l'avance de l'épargne.
- Nous lui garantissons comme reconnaissance, des achats très avantageux.



Très important :

1. Garantie absolue de la Banque Cantonale du Valais avec garantie de l'Etat.
2. Vous restez propriétaire personnel de votre carnet d'épargne.
3. Vous restez entièrement libre pour le choix de vos meubles.
4. Vous jouissez des prix comptant avec escompte et du choix de votre cadeau.
5. Vous profitez d'un intérêt de 5 %.
6. Vous pouvez fixer vous-même le montant des versements que vous désirez faire.
7. Pour des raisons valables, le contrat peut être dénoncé n'importe quand. Remboursement du montant versé avec intérêt.

Nous sommes fabricants, vous pouvez donc acheter très avantageusement.

Fabrique de ciment de la Suisse romande cherche :

une STÉNO-DACTYLO

de langue maternelle française, apte à rédiger les lettres elle-même, à prendre les dictées et pouvant travailler d'une façon indépendante. Connaissances approfondies de la langue allemande indispensables. Poste intéressant et de confiance ;

une TÉLÉPHONISTE

active et capable ; pouvant aider aux différents travaux de bureau.

Faire offres avec curriculum vitae, références, copies de certificats, photo récente et prétentions de salaire sous chiffre OFA 26 G Orell Fussli-Annonces, Genève.

Fabrique de ciment de la Suisse romande cherche :

un jeune chimiste et un jeune ingénieur-technicien en machines

capable et ayant si possible de la pratique dans la branche. Entrée à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae, photo récente, prétentions de salaire sous chiffre OFA 26 G Orell Fussli-Annonces, Genève.

A VENDRE HOREX 250

C. Fantoli, Martigny-Ville, tous les jours dès 19 heures.

JEUNE FILLE

sérieuse est demandée pour servir au café et à la boulangerie. S. Widmer, Boulangerie Café, Vandœuvres, Genève. Tél. (022) 8.08.01.

Charpente

à vendre d'occasion, tél. (025) 4 41 72, de 19 h. 30 à 21 h.

Portes vitrées

pour vitrine de magasin, à vendre 6 pièces de 195 long., 70 cm. large, à Fr. 15.— pièce. S'adr. : L. Péneveyre, 57, av. Chailly, Lausanne.

A vendre MOTEUR

pour Land-Rover, état de neuf, complet avec tous les accessoires. S'adr. G. Henchoz, tél. 9.94.23, Trélex (Vd).

A vendre Opel Record

1955, intérieur simili cuir, pneus neufs, roulé 24,000 km.

Simca

modèle 54, voiture très soignée, roulé 30,000 km.

Citroën

1953, 11 légère, pneus neufs, chauffage Bosch, roulé 40,000 km., à l'état de neuf.

Peugeot 203

moteur révisé, voiture en parfait état.

Hillmann Minx

modèle 52.

Ariel 500

avec ou sans side-car, roulé 1200 km. Bas prix.

S'adresser Garage J.-J. CASANOVA Saint-Maurice Tél. (025) 3 63 90

A vendre Beaux plantons tomates

Gloire du Rhin, sont disponibles 15 mai. Tél. (021) 6 34 87, J. Aegerter, jardinier, Chailly-Clarens.

Votre avenir

sentiments, affaires, etc., par radiesthésiste expérimentée. Pour renseignements, écrire avec timbre-réponse à Mme Jaquet, James Fazy, 6, Genève.

THONYON sur SION CHALET

d'Action catholique VACANCES idéales pour jeunes filles

- Ambiance familiale
 - Altitude : 2100 m.
 - Excursions
- Prix : Fr. 7.— par jour. Pour tous renseignements, s'adresser à : Mlle Renée Walpen, St-Georges, Sion.

On cherche

jeune homme

catholique pour petit domaine, Vie de famille. Salaire et entrée à convenir. Offres à Rob. Frel-Leuppi, agriculteur, Winikon (Lucerne).

Pour une bonne CLOTURE

bien posée : PICHARD - BEX Rue du Stand Tél. 5 26 96

Poussins

d'un jour Leghorn : fr. 1.60 pièce.

Maurice Jeanneret, St-Triphon-Gare. Tél. 4 23 86.

Escargots

Petits refusés, sont achetés par Golaz Agénor, Croy (Vaud) à Fr. 1.10 le kg. Expédition en petite vitesse franco. Tél. 7 42 39.

Sommelière

serait engagée, nourrie et logée, 500 à 600 fr. par mois.

Offres par écrit avec photo au Café du Midi, Echallens.

Treuil viticoles

Martin, tous modèles, 2 et 4 temps. Occasions. Ls Deschamps, Renens I. Tél. (021) 25 93 09, dès 20 h.

A vendre une génisse

portante pour fin mai. S'adresser Louis Jordan, La Balmaz.

On cherche jeune fille

14 à 15 ans pour la garde de 2 petits enfants. S'adr. à M. Prosper Bruchez, Saxon.

On demande une JEUNE FILLE

de 13 à 14 ans pour aider au ménage et au jardin. S'adr. à Urbain Michelet, « La Printanière », Saxon.

A VENDRE

camionnette Austin A 70, batterie neuve, mécanique et carrosserie très bon état, Fr. 2650.— Voiture Simca 8, très bon état. Peinture neuve, Fr. 1250.— S'adr. à L. Barman, Martigny-Bourg.

On demande sommelière

Débutante acceptée. Café Chappot, Martigny, tél. (026) 6 10 38

Grand appartement

à vendre rue principale, Martigny-Bourg. Tout un 1er étage, avec confort, chauffage central, 4 chambres, hall, cuisine, salle de bain, 2 galetas, petite chambre, une grande cave à voûte. S'adr. à Mesdames Rosset - Gysin, Villa « La Fauvette », Monthey, tél. (025) 4 26 69.

Laminoin «Greub»

(Teigauswellmaschine) à moteur avec table, payée Fr. 4000.—, moitié prix.

Football «Jubilé»

1955, payé Fr. 2600.—, moitié prix.

Gilliard Golfux

payé 1500.—, Fr. 500.— Au Domino, Valentin 23, Lausanne.

Moto ADLER

250 cc, roulé 2000 km. depuis révision, parfait état, impôts, assurances payés pour 1956. Prix intéressant. S'adr. au Nouvelliste sous V 2565

On engagerait de suite

ITALIEN

ou Italienne pour travaux de campagne. S'adresser à Gabriel Pellaud, Saillon, tél. (026) 6.22.29.

Famille très recommandée de Suisse allemande cherche

jeune fille

sérieuse et d'aimable caractère. Possibilité de bien apprendre la langue. Bons gages et vie de famille.

Faire offre : Protection de la Jeune Fille (placement), St-Georges, Sion, ou directement à Mme A. Triebold - Bardet, 15, Rue du Cartier, Grenchen (Soleure).

A vendre Jeep Willys

complètement révisée, modèle récent, peinture neuve. Torrent Lucien, Grône. Tél. 4 21 22.

A vendre Jeep Willys

révisée, très bon état. Torrent Lucien, Grône. Tél. 4 21 22.

Alimentation

Commerce bien situé banlieue ouest Lausanne. Recettes : Fr. 70 000.— Prix Fr. 12 000.—, plus marchandises. Appartement 5 pièces, moderne, dans la maison. Agence Barbieri, R. Pichard 9, Lausanne, tél. 22 95 42.

A VENDRE

1 scie à ruban, volant de 650 ; 1 raboteuse-dégauchiseuse de 530 mm., marque « Muller », avec moteur ; 1 raboteuse de 600 mm.; 1 universelle de 530 mm., « Muller » avec accessoires ; 1 toupie, avec tenonneuse, scie circulaire et mortaiseuse, moteur accouplé ; 1 toupie moteur et coffret accouplé, 3 vitesses ; 1 tronçonneuse électrique de 1 m. avec 50 m. de câble ; 1 moteur à benzine « Bernard », 5 C. V. ; 1 scie circulaire avec charriot et moteur accouplé, perceuse électrique de 10 et 15 mm.

Benoît SEYDOUX, Bulle, tél. (029) 2 82 76

Docteur

Louis Luder

absent

dès le 15 mai pour 3 semaines

Saindoux pur porc

bidons de 5 kg. franco, à Fr. 11.50 le bidon. Charcuterie E. Baécher - Comte, Payerne.

Bureau

Une sténo - dactylo capable trouverait place à Martigny. Entrée de suite ou à convenir. Ecrire sous chiffre P 6873 S, à Publicitas, Sion.

Nous cherchons un CHALET

simple pour 5 personnes du 10 juillet à fin août. Région St-Luc ou environs. Ecrire sous chiffre PB 9640 L, à Publicitas, Lausanne ou tél. (021) 24 18 44.

Célibataire, 43 ans, travailleur et sobre, aimerait faire connaissance de femme honnête et sincère en vue de

mariage

Ecrire en joignant photo sous chiffre PZ 9655 L, à Publicitas, Lausanne. Discretion.



Offre à saisir

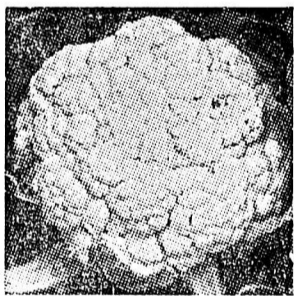
DUVETS

neufs, remplis de midvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160 cm., 40 fr. ; même qualité 140 x 170 cm., 50 fr. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 70, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.

le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur

* le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur



Exigez le chou-fleur Vatter Roi des Géants, Origine

le meilleur et le plus sûr
Marque déposée

Il a fourni ses preuves depuis longtemps. Il n'est dépassé par aucune autre variété et reste à la tête des meilleures variétés. Il est réputé en Suisse et à l'étranger. Il se distingue par la régularité de sa sélection. Il convient pour toute l'année et toutes les terres. Il produit une récolte rapide et sans déchet. Il est résistant au gel et aux grandes chaleurs. Il a rapporté, sur un hectare, une récolte de 27.140 pommes, d'un poids total de 33.150 kg., soit 1,3 kg. par pomme. Il ne laisse qu'un déchet de 0,3 % (déchet nul), tandis que d'autres variétés laissent parfois jusqu'à 15 % de déchet. Il permet ainsi d'éviter tout risque inutile. Il se sème jusqu'à fin juin. Il ne se vend qu'en cornets d'origine plombés, avec guide de culture complet. Il ne doit pas être confondu avec des variétés portant des noms prêtant à confusion. (p. ex. « Blanc géant », ou « le gagnant », ou « le victorieux »). Aucune autre variété ne possède tous les avantages du chou-fleur Vatter, Roi des Géants, Origine. Il se plante petit et est à exiger de votre vendeur de plantons habituel. Il assure votre récolte.

GRAINES : par portion (500-700 plantons) 30 gr. (3000 plantons), 60 gr. (6000 plantons), 125 gr. (12.500 plantons), 250 gr. (25.000 plantons), 500 gr. (50.000 plantons), 1 kg. (100.000 plantons) chez l'obteneur

Richard Vatter, Genève

« Au chou-fleur géant », Cours de Rive 2. Téléphone 022/25 90 00

Dépôt à Saxon chez Charly Veuthey, quincaillerie. Tél. 026/6 23 70.

Plantons : Exigez-le de votre vendeur de plantons habituel.

le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur et le plus sûr * le meilleur

Jeune homme 20 MATELAS à ressorts

dernière année études commerciales cherche place jusqu'au 15 septembre comme employé de bureau, service-man ou autre. Plusieurs certificats et références à disposition. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P. 6820 S.

Remboursement de qualité (garantis 10 ans) 90 x 190 cm. ou 95 x 190 cm., couffin sanitaire bleu.

Fr. 90 pièce

W. Kurth, av. Morges 70, Lausanne. Tél. No 24.66.66 ou 24.65.86. Port payé.

A louer pour la saison d'été

2 chevaux

sortant du service militaire le 19 mai, ainsi que quelques

mulets

sortant le 31 mai. Maurice Michellod, tél. 026/7 11 83, Le Châble, Bagnes.

Beaux piquets

châtaignier fendu, bien façonnés, hauteur 1.50 m. à 1.80 m., pour clôtures et espaliers. Environ 500 pièces.

PICHARD - BEX

Rue du Stand Tél. 5 26 96

E M S

tribune du lecteur

POUR

Je reviens d'Ems !

Partisans et adversaires de l'aide à l'usine de saccharification du bois d'Ems ont longuement exposé leurs points de vue respectifs au cours de la campagne qui va prendre fin avec la votation du 15 mai prochain.

Si les arguments invoqués de part et d'autre paraissent en général assez pertinents, selon le point de vue auquel on se place, il semble toutefois que la question essentielle, affranchie de toute considération partisane et qui doit dominer en définitive le problème d'Ems, n'a pas été examinée avec toute l'objectivité désirable. En effet, on n'a tout de même pas investi 127 millions dans une entreprise, pour examiner tout d'un coup le problème par le petit bout de la loupe et pour recommander avec quelque désinvolture de laisser tomber froidement cette affaire, au moment même, où moyennant une aide supplémentaire, l'énorme capital engagé à ce jour, trouvera enfin sa justification.

La question dès lors est la suivante : Oui ou non, l'usine d'Ems sera-t-elle viable et pourra-t-elle voler de ses propres ailes au terme des cinq années d'aide qu'elle sollicite ?

Je ne referais pas ici l'histoire de l'usine de saccharification du bois d'Ems, qui a été maintes fois exposé dans les colonnes de nos journaux, me bornant à constater que, de petite entreprise qu'elle était à ses débuts, elle s'est transformée insensiblement en un complexe d'usines diverses, qui témoigne du gros effort d'adaptation à l'économie de paix qui a été accompli.

Certes, son objectif premier et qui handicape encore aujourd'hui sérieusement cette entreprise, n'a pratiquement plus qu'une valeur d'entretien et s'il subsiste néanmoins, c'est qu'il importe de conserver en état de marche des installations ayant coûté fort chers, et auxquelles les circonstances pourraient fort bien, le cas échéant, imposer de nouveau une pleine activité.

Prudence donc et prévoyance de nos autorités, auxquelles il convient de souscrire des deux mains, pour autant cependant que, parallèlement se développent en ou des fabrications annexes, qui permettraient à l'affaire dans son ensemble de tourner, voir de se libérer de la tutelle de l'Etat et d'assurer sa propre trésorerie.

Or, quelle est la situation à la veille de la votation fédérale ?

Ems, tout en fabriquant un certain nombre de produits divers, d'un rendement normal et ayant entre autre aménagé une usine modèle pour la fabrication d'une fibre synthétique dénommée « Grillon », dont le procédé de fabrication vient d'être acquis par le Japon, Ems n'arrive pas à tourner sans aide, en raison de sa fabrication déficitaire d'alcool d'une part et d'autre part parce qu'il lui fut interdit de fabriquer des engrais qu'elle aurait pu fournir en grande quantité à des prix intéressants, afin de ne pas concurrencer des entreprises suisses existantes, traitant déjà cette matière, mais qui ne sont pas au bénéfice de subventions fédérales.

Les dirigeants d'Ems se sont alors penchés sur le problème de la fabrication de la glycérine, selon de nouveaux procédés, qui leur permettraient d'appliquer des prix leur assurant l'écoulement de toute leur production et, partant, de s'assurer enfin, par cette voie, une indépendance qu'ils n'ont jamais connue.

Toutefois, cette fabrication qui est plus exactement une lente transformation de la fabrication d'alcool en fabrication de glycérine, nécessitera un délai d'environ 5 ans, pour parvenir à sa pleine réalisation, ceci partiellement en raison des prestations que l'usine devra continuer à fournir à la Confédération, en vertu des subsides qu'elle touchera à cet effet.

Mais il est bien évident que les responsables d'Ems n'ont pas uniquement mis sur ce seul facteur de rendement, à échéance encore assez lointaine, pour redresser plus rapidement leur délicate situation et ils étudient présentement le nouveau procédé de fabrication d'un produit de grosse consommation, indispensable à l'économie du pays et dont le prix aux consommateurs se situera très sensiblement en dessous des prix actuellement pratiqués sur le marché, contribuant ainsi d'une manière appréciable à réduire le coût de la vie. Cette fabrication pourrait être entreprise sans retard, les installations de base existant déjà sur place, en sorte qu'à fin 1958 déjà, un rendement des plus intéressants serait ainsi acquis.

Je ne suis certes pas suspect d'indulgence excessive pour les dirigeants de l'usine de saccharification du bois d'Ems, car je n'hésite pas à penser que des erreurs de gestion, des fautes politiques et psychologiques ont été commises dans les années d'après-guerre et qui ont perpétré jusqu'à ce jour une situation instable et un malaise regrettable en soi.

Je déclare cependant, avec non moins de force et de conviction, après m'être rendu sur place, qu'on dispose à Ems d'un important et très bel appareil de production, aux ressources multiples, dont on ne saurait subitement se désintéresser avec une pirouette, car ce serait alors, pour reprendre un mot de Talleyrand : « Plus qu'un crime, ce serait une faute ».

Questions de sentiments et de solidarité mises à part et qui méritent tout de même aussi qu'on leur accorde une oreille bienveillante, il convient donc, en toute impartialité de donner à Ems, qui a rendu de réels services pendant la dernière guerre, la possibilité de réaliser les objectifs sérieux qu'elle s'est maintenant fixés et qui lui permettront dans le délai requis, de devenir enfin une entreprise libre, saine et prospère de notre pays.

A. Michel.

Votez oui

Le peuple suisse est appelé à se prononcer dimanche sur le maintien de l'aide de la Confédération aux usines d'Ems.

On sait que ces usines occupent 1400 ouvriers du canton des Grisons, région de montagne. Pendant la guerre, ces usines ont fabriqué de l'alcool synthétique et ont, par conséquent, rendu service à l'économie nationale.

D'aucuns voudraient aujourd'hui que cette entreprise, vitale pour une région de montagne, soit totalement abandonnée. Sans parler de l'absurdité de laisser tomber en désuétude des installations valant plusieurs millions, ce serait méconnaître les services que rendront encore à l'avenir les usines d'Ems que de refuser l'aide de la Confédération.

Mais indépendamment de ce fait, il convient de signaler que les entreprises du bois du Valais bénéficient de la survivance d'Ems puisque les déchets de bois et les sciures du canton sont ramassés par les usines d'Ems.

Le Valais qui se défend avec succès pour développer de nouvelles industries, se doit de soutenir un canton de montagne qui fait le même effort.

Certes, certains milieux intéressés font une grosse propagande contre le maintien des usines d'Ems. Mais leurs raisons paraissent par trop intéressées et l'on n'est pas sans déceler parmi les adversaires d'Ems de gros intérêts financiers.

C'est une raison de plus pour que les électeurs valaisans accordent leur appui total aux usines d'Ems.

h. r.

CONTRE

L'étrange circulaire de M. Buri

Nous avons sous les yeux la photocopie d'une circulaire envoyée par ce comité aux propriétaires forestiers suisses, M. Demet Buri, conseiller national et conseiller d'Etat bernois, qui la signe comme président, commence par prétendre que les laboratoires d'Ems ont rendu d'immenses services à la chimie du bois en Suisse et en ont fait une industrie d'avenir.

Puis il annonce triomphalement la future transformation de l'alcool de bois obtenu à Ems, en glycérine et autres produits de vente facile !

Il affirme ensuite, contre l'évidence, que les déchets de scierie et le bois de feu ne sont pas recherchés en tant que matière première, ce qui lui permet de présenter les usines d'Ems comme les seuls sauteurs des scieries et des forêts suisses. Il promet qu'à l'avenir, Ems sera acquéreur des « produits d'éclaircie et de nettoyage » des forêts, et il achève en demandant une contribution « de sympathie et de solidarité qui ne devrait pas être inférieure à Fr. 50.— ».

Nous retrouvons donc dans cette circulaire un tas d'arguments fallacieux, notamment en ce qui concerne la future production de glycérine (qui est une impossibilité aussi bien technique qu'économique) l'utilisation de déchets de scierie, qui sont au contraire très et de plus en plus recherchés par les nombreuses entreprises de l'industrie du bois, et enfin l'achat et l'utilisation de déchets d'abattage et de nettoyage des forêts qu'Ems a laissés jusqu'à présent pour compte à leurs propriétaires.

La circulaire de M. Buri s'achève sur cette menace : « Il ne subsiste aucun doute quant à la fermeture des usines d'Ems en cas d'insuccès de la votation du 15 mai ». Nous savons qu'un projet d'arrêté est en préparation au Palais fédéral prorogeant de deux ans le régime actuel en faveur d'Ems en cas de résultat négatif de la votation.

Ce projet sera soumis aux Chambres lors de la session de juin. Du reste, d'autres solutions sont envisagées par l'industrie privée, soit pour reprendre les usines d'Ems elles-mêmes et en continuer l'exploitation sous une autre forme, soit pour créer d'autres usines qui absorberaient la main-d'œuvre et les matières premières laissées à leur sort par les dirigeants actuels d'Ems.

Le moins qu'on puisse dire de ces derniers, c'est qu'après s'être copieusement enrichis grâce à l'aide financière de la Confédération et de tous les automobilistes du pays, sans avoir couru eux-mêmes aucun risque, ils seraient mal venus de laisser tomber du jour au lendemain leur personnel.

A l'Economie

Röhner-Coppex

Magasin transféré vis-à-vis de l'ancien Hôpital SION

Ce n'est pas l'économie grisonne

Un des slogans lancés par les détenteurs de l'arrêté fédéral prolongeant l'aide de l'Hovag est que cette société est une pièce essentielle de l'économie grisonne. Supprimer l'aide fédérale, dit-on, c'est signer l'arrêt de mort de cette entreprise et, du même coup, c'est porter un coup fatal à l'économie grisonne.

On devine les belles variations possibles sur ce thème, en faveur de l'aide aux cantons montagnards, dont les habitants vivent chichement d'une agriculture non rentable et de la vente des produits de leurs forêts, vente souvent difficile. Il y a là un argument sentimental qui porte sur la majorité des électeurs, jusqu'au moment où ceux-ci se donnent tant soit peu la peine de réfléchir.

Que la Hovag soit une pièce importante d'une économie encore pauvre en industrie, c'est certain. Mais les services qu'elle rend aux Grisons valent-ils les sacrifices demandés à la Confédération ? Ils les valent d'autant moins que la Hovag sera maintenue en exploitation quelle que soit l'issue du scrutin du 15 mai. A défaut des dirigeants actuels — qui ont fait preuve dans cette affaire de tant de mauvaise volonté — UN CONSORTIUM OU SONT REPRESENTÉES LES PRINCIPALES INDUSTRIES DU PAYS EST DECIDÉ A FAIRE UNE EXPERTISE DES INSTALLATIONS DE LA HOVAG, A ASSAÏNIR CELLE-CI ET A LA FAIRE REPARTIR SUR DES BASES NOUVELLES, si l'arrêté fédéral est refusé par le peuple. Il suffirait, pour réaliser cette opération, de maintenir une aide transitoire de la Confédération pendant deux ans encore, le temps de procéder à l'assainissement nécessaire, au lieu de cinq ans demandés par les dirigeants actuels de la Hovag.

Sur le plan de l'industrialisation du canton des

Grisons, les perspectives apparaissent aujourd'hui bien plus favorables qu'il y a quelques années encore. L'utilisation d'éléments préfabriqués, dans la construction se généralise de plus en plus. Or, parmi ces éléments, il faut compter avec les panneaux de bois agglomérés qui absorbent une importante quantité de déchets de scierie. C'est la catégorie de bois la plus difficile à vendre, celle aussi dont la Hovag ne consomme que des quantités relativement peu importantes.

Cette entreprise consommera 200 000 stères de bois de diverses qualités par an et donnera du travail à environ 200 ouvriers (l'équivalent du nombre de ceux occupés à la saccharification du bois à la Hovag). Il est prévu que cette nouvelle société s'installera aux Grisons, pour autant que la Hovag renonce à la saccharification du bois, car la forêt grisonne ne produit pas de quoi alimenter deux industries de cette importance. L'économie grisonne aurait tout à gagner à cette substitution, car elle verrait un procédé de fabrication éprouvé et rentable prendre la place du procédé archaïque et inrentable de la saccharification du bois.

Comme on le voit, il y a dans tout le débat autour de la Hovag qui cherche à subsister avec l'aide de l'Etat, parce qu'elle n'est pas commercialement rentable ; celle de l'économie grisonne qui dispose aujourd'hui d'excellentes cartes pour se développer, même sans la fabrication de l'eau d'Ems de triste mémoire.

Ceux qui voteront non le 15 mai ne voteront pas contre les Grisons, mais contre une entreprise qui doit enfin cesser d'être exploitée sur le dos des contribuables de l'ensemble de la Suisse.

J. Gr.

Le point de vue d'un forestier sur la double votation

Samedi et dimanche, les électeurs suisses sont appelés aux urnes. Les deux sujets sur lesquels le souverain aura à se prononcer ne semblent pas remuer beaucoup les citoyens et il est à prévoir que la participation au scrutin sera faible.

Pourtant, le verdict du peuple suisse ne pourra pas laisser indifférente notre population puisqu'il influencera d'une manière directe et pour l'avenir les deux grandes richesses de nos montagnes : les forêts hydrauliques et nos forêts, soit d'une manière décisive l'existence d'une population montagnarde comme la nôtre.

Qu'il soit donc permis à un forestier d'exprimer son point de vue, et de démontrer au citoyen que sa participation au scrutin est nécessaire.

Non

Nous connaissons dans notre canton depuis quelques années une conjoncture économique des plus réjouissantes grâce à la mise en valeur de notre houille blanche. Nombreux sont nos montagnards, qui sur nos grands chantiers, trouvent un gain supplémentaire appréciable ; les finances communales et cantonales permettent à nos autorités responsables de réaliser à un pas accéléré des améliorations dont profite la population tout entière.

Nous avons eu, d'autre part, le grand privilège que nos communes et l'Etat aient librement, et sans immixtion de la part de tiers, pu décider si une concession pouvait être accordée ou non.

Il y a deux ans, certains fanatiques de la nature ont essayé de restreindre cette liberté d'action des communes et des cantons en lançant la fameuse initiative dite « Rheinau », par laquelle ils voulaient soumettre l'octroi des concessions au vote par le peuple. Ce dernier ayant reconnu le danger de l'initiative pour la souveraineté des communes et des cantons, l'a repoussée à une majorité écrasante.

Avec le slogan « Sauvez les chutes du Rhin », on a essayé de faire passer l'initiative. L'usine de Rheinau sera bientôt achevée et les chutes du Rhin n'ont subi aucun tort.

Cette fois-ci on veut faire croire au peuple suisse que le parc national dans l'Engadine est en danger et, par ce même coup, on empêchera 15 communes grisonnes d'utiliser rationnellement et dans l'intérêt de tout le pays des eaux se trouvant sur leur territoire et d'améliorer ainsi l'existence de leur population.

Acquis sans réserve, et avec autant d'énergie que les initiateurs d'aujourd'hui à l'idée de la conservation de notre parc national, je puis assurer notre population que la construction du barrage et la création d'un lac artificiel dans la région du parc ne portent préjudice ni à sa beauté, ni à son existence.

Electeur, si par un vote affirmatif ou par ton indifférence tu contribues à l'acceptation de l'initiative, tu seras le fossoyeur de la liberté d'action de ta commune, de ton canton.

Oui

Le Conseil fédéral et les Chambres proposent au peuple suisse d'accorder à cette usine une aide financière limitée à la fin 1960. Jusqu'à cette date, l'usine devra procéder à des transformations techniques par lesquelles la production de la benzine synthétique sera remplacée par la fabrication d'autres produits.

Il est évident qu'une transformation de ce genre peut soulever des questions d'ordre technique donnant lieu à des discussions entre les spécialistes en la matière et que de ce point de vue l'on puisse être d'un avis différent.

On peut également de parfaite bonne foi discuter de l'opportunité de l'institution des subventions tout court.

On s'écarte par contre de l'objectivité et on ne peut plus prétendre être de bonne foi, si l'on vient à nier certains faits, si on les déforme, ou si l'on refuse à son concitoyen l'aide fédérale que l'on réclame avec force pour soi-même.

Nous savons comme des adversaires de l'aide à l'usine d'Ems que la benzine synthétique, appelée « Eau d'Ems » n'a ni les qualités des autres carburants, ni un prix de revient aussi intéressant pour le consommateur. Le secours que veut prêter la Confédération poursuit pour ces raisons le but d'arrêter la fabrication de ce carburant peu estimé.

Mais, ceci ne permet aucunement de nier les très grands services qu'a rendus cette « Eau d'Ems » si détestée aujourd'hui, alors que les autres carburants ont fait défaut. Mieux valait tout de même rouler avec l'« Eau d'Ems » que ne pas rouler du tout.

On prétend également que la forêt suisse n'a nullement besoin de l'usine d'Ems pour que soit garanti l'écoulement des bois de feu et des déchets de scierie.

On se tait par contre sur les difficultés rencontrées par les propriétaires de forêts en 1958. C'est à ce moment qu'a pris naissance l'idée de la création de l'usine d'Ems.

Nos scieries valaisannes ont pu placer auprès de l'usine d'Ems plus de 82.000 stères de déchets de bois. Nous n'avons pas connaissance qu'une autre industrie se soit intéressée jusqu'à ce jour à cet assortiment de bois.

On nous promet d'ailleurs, en cas de refus par le peuple de l'aide proposée par la Confédération, la construction d'une autre usine, située dans le canton des Grisons.

J'ai bien de la peine à croire à ces promesses. J'ai des difficultés à comprendre une opération financière par laquelle on abandonne des grands capitaux investis dans une usine moderne, pour créer, au moyen de nouveaux capitaux, une nouvelle usine, opération qui devrait éviter à la Confédération quelques millions.

Pour terminer, il s'agit dans ce problème d'une question de solidarité confédérale :

Refuser un crédit de 50 millions, pour compromettre l'existence de 1400 ouvriers et leurs familles, déséquilibrer le ménage de 60 communes ou mettre en danger un canton fédéral ?

Non, concitoyen, tu ne pourras pas refuser l'aide que nos autorités estiment raisonnable et supportable !

Electeur, je te prie de réfléchir un peu : 1400 ouvriers, leurs femmes et leurs enfants attendent avec angoisse le résultat de la votation de dimanche. Pense aux sentiments que tu éprouverais ces jours, qui tourmenteraient les tiens, si tu étais un des ouvriers d'Ems ?

« Donnez-nous notre pain quotidien... ta prière de chaque jour, ta prière avant chaque repas.

As-tu le courage de manger ton pain, alors que tu l'as refusé à un autre ?

Je suis persuadé que tu vaincras ton égoïsme et que tu voteras « Oui » pour l'aide à l'usine d'Ems, au canton des Grisons et à sa courageuse population.

Sois-en remercié sincèrement.

E. F. Perrig.



POUR VOUS

Mesdames

Pratiques et à la mode

De nos jours, toutes sortes d'activités économiques basent leur existence et leur prospérité sur le désir de l'homme moderne de simplifier la vie journalière, de gagner du temps, de s'assurer le maximum de confort et tous les agréments de l'existence. Conformément à cette tendance générale, la branche de la confection s'est inlassablement efforcée de perfectionner la qualité et la ligne, elle a ainsi réussi à surmonter la simplification à outrance ; le fait est qu'elle offre un choix et une qualité qui étaient autrefois le privilège exclusif de la couture sur mesure.

De leur côté, la bonneterie et le tricotage sont également parvenus à s'adapter à cette tendance en confectionnant des pullovers et des corsages, voire des robes, des jupes et des manteaux dans lesquels l'utilité pratique s'allie admirablement à l'élégance exigée par la mode.

La ligne actuelle trouve des auxiliaires précieux dans les longs pullovers et cardigans qui descendent jusqu'aux hanches sans souligner la taille. A cause de leur élasticité et leur merveilleuse souplesse, les tricots de laine conviennent à toutes les figures ; ils moulent le corps, s'étendent et s'allongent, et cependant il n'y a jamais déformation pour cause d'exagération de l'étirage. Voilà pourquoi le pullover et le cardigan sont le vêtement idéal pour la femme exerçant une profession, car ils se portent durant la journée et même le soir.

Les créateurs de mode italiens ont amené la mode des tricots de laine à un haut degré de prospérité. Pour leurs créations — vêtements pour la maison, le jardin et la plage, — le jersey de laine est la matière véritablement idéale. L'actuelle saison florentine, qui marque une préférence toute particulière pour les modèles des boutiques, présente une incroyable diversité de modèles élégants et légers convenant à toute heure du jour et pouvant se porter en toute occasion. A Paris aussi, chaque collection contient des pièces de tricot et de jersey de laine dans lesquelles la « dernière ligne » est reproduite à la perfection et en des variations ravissantes. Quant à l'industrie britannique des tricots, elle doit sa notoriété mondiale au style « solide » et de bon aloi de ses modèles, ainsi qu'à l'excellente qualité des fils de laine produits dans le pays même.

* * *

Dans un sens plus restrictif, toutes les variantes de la mode des tricots représentent des dérivations de deux formes fondamentales : du pullover d'une part, du cardigan ou petit corsage de tricot d'autre part. Ensemble, ces deux pièces sont désignées par « twin-set ». Ainsi que son nom l'indique, le pullover est un objet d'habillement que l'on enfle par-dessus la tête, c'est-à-dire qu'il est fermé devant et ne possède pas de boutons. En revanche, le cardigan a la forme d'un gilet ou d'une petite veste, il se porte avec ou sans manches et se boutonne de haut en bas. C'est lord Cardigan qui, vers 1855, a lancé cette mode en Grande-Bretagne, d'où le nom qu'elle porte encore de nos jours.

L'un des grands avantages du pullover, c'est la diversité de forme des cols ; cols hauts, cols à enrouler, cols d'officiers ; mais nous apprécions également les élégants décolletés, depuis l'échancrure modeste et discrète finissant en pointe jusqu'au décolleté pour le soir. Cette fois-ci, les décolletés-ovales ou en forme de bateau sont tout particulièrement de mode.

Le col des cardigans se présente aussi en toutes sortes de variantes. Dans les collections

1. **Korrigan-Lesur.** Cette veste croisée et souple en tricot de laine marine a un col et des revers tailleurs.

2. **Bettina.** Ce cardigan de laine blanche est garni d'une bande qui en fait le tour et souligne la fente de chaque côté. Notez la manche entièrement diminuée jusqu'au poignet.

3. **Anny Blatt.** Cette veste, au grand col pris dans l'empiecement à côtes se prolongeant devant et tout autour, est en fine laine jaune.

4. **Timwear.** Un chemisier en tricot de laine bleu pâle, dont le col et les revers tailleurs sont pris dans un patte, a des manches courtes qui sont diminuées aux emmanchures.

5. **Tricosa.** Le pull et le cardigan blancs (le premier à manches courtes, le second décolleté en œuf) sont garnis l'un d'une simple ravure, l'autre d'une double rayure bleu lavande assortie à la jupe en jersey de laine indéplissable.

les plus récentes, on a constaté la présence des formes classiques (cols chemisier et tailleur), à côté de versions toutes nouvelles avec revers finissant en pointe. En combinaison avec un fichu et des couleurs claires et gaies, ces dernières rencontreront fort probablement une grande faveur dans les sports à voile et de l'automobile.

La mode des « Separates », c'est-à-dire la combinaison pullover, cardigan ou blouse d'une part, jupe ou pantalon d'autre part, n'a rien perdu de la faveur dont elle jouit depuis longtemps, la ligne empire du printemps et de l'été 1956 n'ayant pas réussi à l'entamer ; dans ces circonstances, les perspectives de la mode des tissus à mailles peuvent être considérées comme très encourageantes. Dans le monde si intéressant des boutiques, où, entre les saisons, les nouveautés les plus ravissantes sont offertes au public — ces nouveautés complètent les grandes lignes de la mode et les enrichissent parfois de la manière la plus inattendue, — les traits d'esprit dictés par la fantaisie au point de vue dessins, couleurs et lignes portent de préférence sur les pullovers, sweaters, cardigans et twin-set. Ici comme tant d'autres domaines, la laine apparaît comme la fibre textile offrant le maximum de possibilités, car ses propriétés naturelles si précieuses se font valoir même dans les créations les plus capricieuses.

Poussinette.



6. **Lola Prusac.** Ce grand décolleté est bordé d'une bande souplement torsadée pour ajouter à l'élégance de ce sobre pullover de laine noire.

7. **Korrigan-Lesur.** De larges rayures égales blanches et caramel donnent de l'originalité à ce cardigan de laine d'un petit col chemisier.

Bonne fête à toutes,
glorieuses mamans !

Pour le week-end



Mod. A 104/taille 40 et 44. Lorsque vous avez projeté d'effectuer un petit voyage en fin de semaine, vous serez en cette occasion vêtue avec profit par cette robe sport de léger lainage ou de toile de lin, aux poches pratiques et à l'ample jupe.
Métrage : pour grandeur 40 : 3,15 m. sur 90 cm. de largeur.

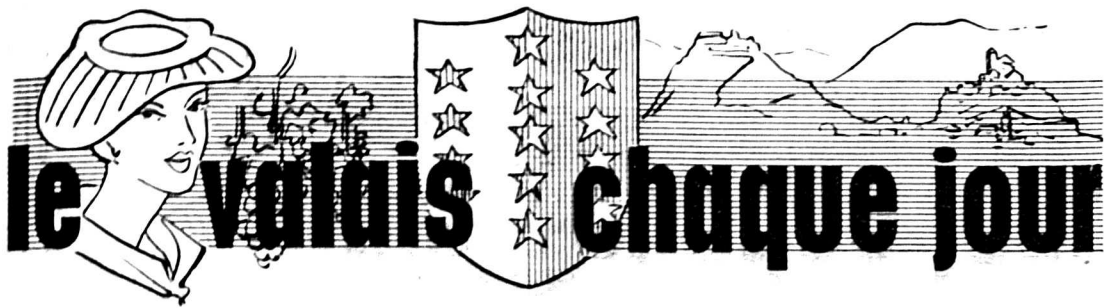
Mod. A 101/taille 44. Une étoffe de laine légère ou de coton à carreaux de couleurs vives vous permettra aisément de confectionner cette jolie robe à la ligne simple et très chic, à laquelle les revers des poches en biais, les manchettes ainsi que le ruban en taffetas de teinte contrastante donnent une note fraîche et de grand goût.
Métrage : 3,15 m. sur 90 cm. de largeur.

Mod. 1405/taille 42. Ce modèle de haute couture représente une blouse charmante en tissu vaporeux, à laquelle la broderie florale donne un fini plein d'attrait au buste.
Métrage : 1 m. 15 sur 90 cm. de largeur ; broderie 75 cm. sur 90 cm. de largeur.

Mod. 1315/taille 58-42. Par cette magnifique jupe-portefeuille de tweed, nous comblerons certainement le désir de nombreuses femmes. Elle est confectionnée d'une seule pièce, sans coutures et dispose d'une grande ampleur.
Métrage : 1,70 m. sur 90 cm. de largeur.

Mod. 1400/taille 50. Cet ensemble présente pour les personnes fortes le plus avantageux des vêtements. Comportant une robe à la taille bien faite et serrée et aux longs pans amincissants, ce modèle est complété d'une jaquette vague droite aux manches $\frac{3}{4}$.
Métrage : 6,70 m. sur 90 cm. de largeur.

Les patrons ne peuvent être commandés que pour les grandeurs indiquées. Les commandes doivent être adressées « Case postale 621, Zurich 1 », en indiquant le numéro du modèle et la grandeur et en ajoutant 1 fr. 20 en timbres-poste.



sierre

Happée par une moto

(Inf. part.) — Hier à Sierre, Mlle Thérèse Schneider, 16 ans, a été happée et renversée par une moto. C'est avec une forte commotion, souffrant en outre d'un double fracture de la jambe droite que la jeune fille a été hospitalisée. Le motocycliste continua sa route sans s'occuper des suites de l'accident. Il a été heureusement appréhendé peu après par la police cantonale. Il s'agit d'un nommé Narcisse C., originaire de Miège.

Mort subite

Alors qu'il travaillait sur une construction, près du terrain de football à Sierre, M. Léon Glavina, maçon, s'est effondré, terrassé par une attaque. Les soins prodigués ne lui furent d'aucun secours, car il avait déjà rendu le dernier soupir, en présence d'un prêtre, accouru immédiatement. Le défunt, âgé de 58 ans, était père de sept enfants et habitait le petit hameau de Corin, au-dessus de Sierre.

Le retour de la Géronde

La Géronde, rentrant de son voyage à Rome, était attendue par une foule considérable, jeudi soir à 21 heures. Elle donna un concert sur la place de la gare avant de traverser la ville entre deux haies compactes de spectateurs. La fatigue du voyage n'avait pas enlevé la bonne humeur des musiciens heureux de rentrer chez eux.

sion

Etat civil - Avril 1956

Naissances

Sierro Marie-Thérèse de Pierre Louis, Hérémenche — Debons Marie Christiane de Germain Joseph, Savièse — Fragnière Antoine d'Henri, Sion — Grosset Marie Lina de Jean, Salins — Baumgartner Ursula d'Eugène, Granges — Moos Monique Josiane de François, Ayent — Charbonnet Bernard de Jean Joseph, Nendaz-Brignon — Delaloye Floriane de Philippe, Ardon — Barmaz Marie José de Joseph, Suen — St - Martin — Fardel Pascale de Casimir, Signèze-Ayent — Roduit Gabriel d'Eloi, Fully — Dayer Patrick de Fridolin, Sion — Rossini Marie Christiane d'Hilaire, Haute - Nendaz — Rossini Liliane Chantal d'Hilaire, Haute - Nendaz — Maurer François d'Alexandre, Sion — Valiquer Michel d'Henri François, Nax — Monnet Chantal de Pierre Aloïs, Iscrables — Theytaz Béatrice de Cyrille, Hérémenche — Farquet Christian Alfred de Louis, Urrier — Sion — Carruzzo Madeleine de Félix, Chamoson — Favre Joséphine d'Albert, Grône — Dussex Romaine de René Victor, Salins — Follonier Jean Pierre de Pierre, Les Haudères — Tschopp Arielle d'Hermann, Sion — Glassey Adrienne de Gérard, Pont de Bramois - Sion — Briguet Mariassunta de Fabien, Lens — Emery Madeleine d'Arnold, Ecône - Riddes — Maître Denise d'Henri, Evolène - Villa — Luchina Jean Claude de Jean Joseph, Sion — Zimmermann Jean Charles de Xavier, Sion — Luyet Monique de Jean Alfred, Savièse — Blanc Elisabeth de Roger, Sion — Beaud Fabienne de Louis, Sion — Praz Monique d'Arènes, Haut - Nendaz — Pittier André Gérard de Francis, Sion — Favre Christiane de Ferdinand René, Baar - Nendaz — Luisier Bernard d'André, Martigny — Lenvain Patrick de Marc, Montana — Proz Nicole de Raymond, Sion — Mayor Jean Michel d'Oscar, Icogne — Geiger Dominique Albert de Marcel, Savièse — Ritz Patrice de Martial, Nax — Gilloz Claude de Cyrille, St-Pierre - des - Clages — Sierro Georges de Paul, Hérémenche — Tribondane Anne

En l'année 1590 naissait le microscope

Zacharie Jansen, lunetier hollandais, inventa le microscope qui, plus tard, permit les plus grandes découvertes dans le domaine de la santé humaine. Mais, avant de connaître le mystère des infiniment petits, on avait déjà découvert les vertus des simples, des humbles plantes. On prenait médecine à chaque saison pour éviter les bourgeo-nures au nez et favoriser le flux des humeurs. Depuis des dizaines d'années, le choix des plantes est bien simplifié, grâce au Thé Franklin, qui contient les plus bien-faisantes, celles qui chassent les impuretés du corps, les boutons, les rougeurs, les démangeaisons, qui rendent le teint frais et ju-vénile, préviennent l'obésité. Dans les phar-macies et drogueries, Fr. 1.50 et 2.50 le pa-quet.

GERVINO
APÉRITIF AU VIN
Sa nouvelle formule...
au goût du jour...

Marie de Désiré, St-Germain - Savièse — Tri-bondane Marie Cécile de Désiré, St-Germain - Savièse — Mayor Françoise d'Armand, Bra-mois — Savioz Christine de Martin, Botyre - Ayent — Burri Jacques de Fridolin, Sion — Mi-chelet Charles André de Fernand, Vétroz — Maurer Catherine de Louis, Sion.

Décès

de Kalbermatten Jeanne, Sion — Nichtawitz Bri-gitte Nicole, Sion — Berney Samuel, Sion — Roduit Gabriel, Fully — Nanchen Pierre Joseph, Sion — Viaceoz Jean, Sierre — Rossini Marie Chris-tiane, Haute - Nendaz — Constantin Amélie, Ayent — Mayor Françoise, Bramois — Grosset Marie Lina, Salins — Bornet Hilaire, Brignon-Nendaz — Rossini Liliane Chantal, Haute - Nendaz — Hediger Charles, Sion — Dubuis Jean Germain, Sion.

Mariages

Massy Pierre Michel, Sion, et Pralong Ida, Granges — Gauthey Ami, Sion, et Gaillard Li-liane, Chamoson — Boven Claude, Sion, et Morisod Paulette, Sion — Uberti Nello, Sion, et Cardo Costantina, Sion — Schwiter René Ray-mond, Sion, et Gianadda Georgette, Sion — Di-serens André, Sion, et Emery Cécile, Chavan-nes - Renens — Näfen René Louis, Sion, et Va-lentin Eva, Sion — Delaloye Jean, Sion, et Eschbach Lydia, Sion — Godel Albert, Sion, Châteauneuf, et Maret Gertrude, Sion-Château-neuf.

entremont

Estivage

Par suite de l'élimination du bétail (bang) l'alpage de Cordon-May sur Bourg-St-Pierre prendrait quelques vaches non contrôlées Hé-rens ou tachelée. Durée d'estivage: de début juin au début octobre. S'adresser à Gilbert May, Sarreyer (Bagnes).

st. maurice

Votations fédérales

Heures d'ouverture du scrutin : samedi 12 mai, de 17 à 19 heures et dimanche 13 mai, de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Assemblée primaire communale

L'assemblée primaire ordinaire est fixée au mardi 29 mai 1956, à 20 h. 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes de l'année 1955.
2. Budget pour l'année 1956.
3. Rapport de gestion.
4. Vente de la parcelle-chemin No 1051, de 151 m2, sise aux Perris, à la Société des ciments Portland de St-Maurice S. A.
5. Autorisation d'emprunt pour l'exécution de divers travaux importants.

Les latinistes romands à St-Maurice

Etait-ce pour le Groupe romand de la Société des études latines? Etait-ce pour la fête patronale de St-Maurice? Le printemps, enfin, le premier jour de chaud soleil accueillirent, dans cette ville, les latinistes affluant de toute la Romandie. M. H. Strehlé, président, directeur du collè-ges de Genève, ouvrit, à l'Hôtel-de-Ville, la séance administrative et scientifique et salua la présence de MM. J. Marouzeau, administra-teur de la Société des études latines, de Paris; le professeur A. Reymond, de Lausanne; Don-net, archiviste cantonal, de Sion. Plus tard, MM. Amacker, président de la vil-le, et les chanoines Dayer, recteur du collège, et Theurillat, se joignirent à l'assemblée. Dans une communication d'un vif intérêt, M. Denis van Berchem, de Genève, exposa « Le rôle des cols transalpins dans l'histoire du Va-lais celtique ». Au trafic important qui, dès l'âge du bronze, amenait l'étain, par exemple, d'Armorique en Italie, le Valais offrit deux routes principales par les cols du Grand-Saint-Bernard et du Sim-plon. Sous le règne de Claude, la construction d'une route carrossable par le Grand-Saint-Bernard donne la prépondérance à ce passage. Ce ne fut pas, de l'avis de M. van Berchem, l'intérêt de l'empereur pour les quatre peuples confédérés du Valais (Nantuates, Vénagres, Sé-dunois, Ubères) qui suscita cet ouvrage, mais bien les profits que pouvait retirer du trafic le fisc impérial : droits d'escorte, péages, por-tages. Ces avantages enlevés désormais aux ha-bitants du Valais, leur confédération disparut dans une civitas; quant à la route du Simplon, elle perdit, pour des siècles, toute signification. Dix-sept siècles et demi plus tard, Bonaparte, voulant servir ses intérêts du côté de l'Italie, annexe le Valais, qui devient Département du Léman, construit la route du Simplon. Rappro-chant les faits, M. van Berchem rapproche les mobiles; ceux de Claude ne furent sans doute pas différents de ceux de Bonaparte. En fin de matinée, les latinistes se rendirent à Massongex pour voir la mosaïque romaine découverte il y a peu d'années. M. le chanoine Theurillat en expliqua le sujet et, sur plan, puisque tout a été recouvert, montra l'em-placement de bâtiments, thermes probablement, de l'ancienne Tarnaiae (chef-lieu des Nantuates),

dont les substructions ont été reconnues par M. Blondel, de Genève.

La ville de St-Maurice offrit là, en plein air, un apéritif à ses hôtes qui revinrent déjeuner au Buffet de la Gare de St-Maurice.

Paroles de bienvenue, remerciements, souve-nirs furent exprimés par MM. Strehlé, Amacker et Marouzeau.

L'après-midi fut consacré à la visite de l'église, des vestiges des sanctuaires primitifs et du trésor, sous la conduite aimable et érudite de MM. les chanoines Delaloye et Theurillat.

Une très cordiale réception, présidée par Son Exc. Mgr L. Haller, évêque de St-Maurice, à l'Abbaye, termina avec grandeur cette belle journée.

Esther Bréguet.

Cours alpin volontaire d'été de la brigade de montagne 10

Un cours d'instruction alpine d'été aura lieu du 30 juin au 6 juillet 1956, à la cabane de Plan-Névé, au-dessus des Plans s. Bex.

Les militaires désireux de suivre ce cours - service volontaire, non soldé - peuvent s'inscrire directement auprès du Bureau de la Brigade de montagne 10, Lavey-Village, avant le 25 mai 1956.

+

Madame Veuve Emma ZERMATTEN, à Saint-Léonard;

Monsieur Oskar ZERMATTEN, à Chicago;

Monsieur Jean ZERMATTEN-ZUBER, à Sier-re;

Madame Veuve Philomène ZERMATTEN, à Mase;

Monsieur Louis ZERMATTEN, en Californie;

Monsieur Ernest ZERMATTEN et ses enfants, à Nax;

Monsieur Candide ZERMATTEN et ses en-fants, à Mase;

Madame et Monsieur Julien MAURY-ZER-MATTEN et leurs enfants, à Mase;

Madame et Monsieur Maurice ROSSIER-ZER-ATTEN et leurs enfants, à Mase;

Monsieur Joseph ZERMATTEN, à Mase; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la mort de

Monsieur Jules ZERMATTEN

tragiquement décédé le 9 mai, à l'âge de 59 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Léonard, le 12 mai, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur Pierre GIAVINA, à Fully;

Monsieur Arthur GIAVINA, à Bâle;

Monsieur Robert GIAVINA, à Bâle;

Monsieur et Madame Marius GIAVINA-BECK et leurs enfants, à Bâle;

Mademoiselle Céline GIAVINA, à Bienne;

Monsieur Henri GIAVINA, à Corin;

Madame et Monsieur Robert MOERGELI-GIAVINA et leur fille, à Montreux;

ainsi que les familles parentes et alliées GIA-VINA, DALMAGRO, SPINEDI, VON ARX, DEGLI-ESPOTI, BRUTTIN, REY, ROBYR, BAR-RAS, BONVIN et CORDONIER,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Léon Giavina

leur très cher père, beau-père, grand-père, frè-re, oncle et cousin, subitement décédé dans sa 65e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Montana-Vil-lage dimanche 13 mai 1956 à 10 heures.

Priez pour lui!

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Dans l'impossibilité de répondre aux nom-breux témoignages de sympathie reçus, la fa-mille de

Monsieur Léon COQUOZ

à St-Maurice, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages ont pris part à la terrible et subite épreuve qu'elle vient de traverser et les prie det rouver dans ce remerciement l'expression de sa profonde reconnaissance. Elle adresse un merci spécial aux repré-sentants des autorités religieuses et civiles, à M. Glassey, chef de gare, aux aiguilleurs, au per-sonnel et aux pensionnés des CFF, à la section de Lausanne et à la classe 1894.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de la frap-per, et dans l'impossibilité de répondre à cha-cun, la famille de

Monsieur Pius ANDENMATTEN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leurs prières, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leur présence, l'ont entourée pen-dant ces heures douloureuses, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissan-ce. Elle remercie en particulier la Chorale de Massongex, la direction, les contremaitres et le personnel de la maison Giovanola frères, les Eclaireurs, la Classe 1906, le « Grütti », les em-ployés de la Ciba et le Cercle des Nageurs.

+

Monsieur et Madame Frédéric PAPILOUD et leurs enfants Myriam et Marlène, à Vétroz; Monsieur et Madame Gaston PAPILOUD et leurs enfants Liliane, Anne-Lise et Pierre-André, à Vétroz;

Monsieur et Madame Bernard PAPILOUD et leur fils Roger, à Vétroz;

Madame et Monsieur Joseph COUDRAY et famille, à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame Alfred GERMANIER et famille, à Plan-Conthey;

Monsieur et Madame Henri GERMANIER et famille, à Plan-Conthey;

Les enfants de feu Maurice COUDRAY, à Magnot, Fully et Genève;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve

Marie PAPILOUD

née GERMANIER

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 62 ans, munie des Sacrements de la Religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz le di-manche 13 mai 1956, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

+

Madame Veuve Elisa DENICOLLE-PERRIER et ses enfants Maurice, Marcel, Marcia, à Saxon; Monsieur Albert DENICOLLE père, à Saxon;

Monsieur Robert DENICOLLE et ses enfants, à Bâle et Saxon;

Madame et Monsieur Charles GENETTI-DE-NICOLLE et leurs enfants, à Saxon et Brigue;

Madame et Monsieur Anselme TORNAY-DE-NICOLLE et leur fille, à Saxon;

Madame et Monsieur Maurice BRUCHEZ-DE-NICOLLE et leurs enfants, à Saxon;

Monsieur Camille SAUTHIER, ses enfants et petits-enfants, à Saxon;

Monsieur et Madame Joseph ROSSET-MOT-TIER, à Saxon;

Madame Veuve Joseph MOTTIER et familles, à Saxon et Riddes;

Famille feu Homère MOTTIER, à Saxon;

Famille feu Joseph DENICOLLE, à Saxon;

Les familles MOTTIER, ROSSET, PERRIER, VOLLUZ, SAUTHIER, MICHELLOD et BRU-CHEZ, à Saxon,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel DENICOLLE

leur cher époux, père, fils, frère, beau-frère, on-cle, neveu et cousin, décédé à l'âge de 58 ans, suite d'accident, muni des sacrements de l'E-glise.

L'entrement aura lieu dimanche 13 mai à 10 h. 30 à Saxon.

Départ domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur Cyrille CARRUZZO et sa fille An-ge-Marie, à Chamoson;

Monsieur Paul CARRUPT, à Chamoson;

Monsieur et Madame Pascal CARRUPT-FON-TANNAZ et leurs enfants, à Chartrât;

Monsieur et Madame Théodule CARRUPT-CARRUPT et leurs enfants, à Saint-Pierre-de-Clages;

Madame et Monsieur Arnold HUCHS-CAR-RUPT et leurs enfants, à Chamoson;

Madame et Monsieur Gustave COMBY-CAR-RUPT et leurs enfants, à Chamoson;

Monsieur et Madame Isaie CARRUPT-MAYE et leurs enfants, à Chamoson;

Monsieur et Madame Jules CARRUZZO-CAR-RUZZO, à Chamoson;

Monsieur Denis CARRUZZO, à Chamoson;

Monsieur Michel CARRUZZO, à Chamoson;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de

Madame

Véronique Carruzzo-Carrupt

leur bien aimée épouse, maman, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante, nièce et cousine, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 53 ans, après une courte maladie, munie des Saints Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson le lundi 14 mai 1956 à 10 heures.

Priez pour elle!

Cet avis tient lieu de faire-part.

+

Monsieur Marcel FOURNIER, entrepreneur, à Sierre;

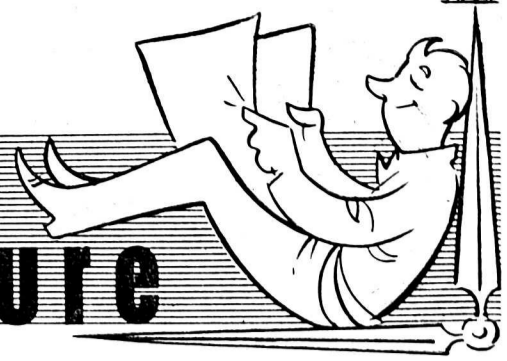
et son personnel,

ont le pénible devoir de faire part du décès de leur employé et camarade

Monsieur Léon GIAVINA

de Corin

L'ensevelissement aura lieu dimanche 13 mai, à 10 heures, à Montana-Village.



nouvelles de la dernière heure

Washington applaudit au discours Churchill

WASHINGTON, 11 mai. — (Ag) Reuter — Le Département d'Etat a publié vendredi une déclaration dans laquelle il salue l'esprit et la teneur du discours prononcé jeudi à Aix-la-Chapelle par sir Winston Churchill.

Dans son discours, l'ancien premier ministre britannique a déclaré que si la déstalinisation était sincère, on se trouvait en présence d'une nouvelle Russie, et si cela s'avérait exact, on ne voit pas la raison pour laquelle cette nouvelle Russie ne pourrait pas se rallier à l'alliance atlantique et combattre contre tout agresseur quel qu'il soit.

La déclaration américaine dit notamment : « Cette suggestion concorde avec la proposition faite le 27 octobre 1955 à Genève par les trois ministres occidentaux des affaires étrangères à l'Union soviétique, lorsqu'ils s'occupèrent des problèmes de la sécurité européenne et de la réunification de l'Allemagne. La France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont proposé à ce moment-là un pacte de sécurité qui compren-

draît le renoncement mutuel à la force et à l'assistance à tout agresseur ainsi qu'un accord stipulant qu'une agression armée en Europe menacerait la paix et la sécurité et provoquerait, dans cette éventualité une action commune pour conjurer ce danger. Or, cette proposition n'a jamais été acceptée par l'URSS, même pas comme base de discussion. »

Le Département d'Etat rappelle que sir Winston Churchill a dit que ces plans seraient envisagés dans l'avenir et qu'entre-temps, l'Occident se devait de renforcer avec patience les accords conclus jusqu'à maintenant. La déclaration américaine conclut par ces mots : « Cette seconde suggestion de sir Winston Churchill pour renforcer les accords existants représente un appui bienvenu de l'action entreprise la semaine dernière à la session du Conseil des ministres de l'OTAN tendant à renforcer la collaboration de l'organisation du Pacte atlantique dans les domaines non-militaires et à développer l'unité au sein de cette communauté. »

Salvan A trois semaines du Festival de musique

Pour la première fois dans son histoire, la Fanfare Municipale attend sans fièvre ni anxiété l'arrivée du Festival bas-valaisan, qui en date des 2 et 3 juin verra l'aboutissement d'un travail inlassable et la récompense à de durs sacrifices consentis par amour pour la musique.

La société organisatrice a voulu que cette manifestation s'inscrive en lettres flamboyantes dans ses annales et celles de la Fédération. Depuis de longs mois, le comité d'organisation œuvre avec zèle et compétence pour lui assurer une marche irréprochable et les diverses commissions ont commencé avec dévouement l'installation de la place de fête nouvellement construite vers le Stand, endroit idéal et infiniment sympathique.

En outre, il nous plaît de mentionner la précieuse collaboration et l'enthousiasme sincère de toute la population qui tient à cœur d'offrir aux hôtes du 3 juin, un Salvan souriant et fleuri, leur réservant un accueil d'une cordialité toute particulière.

Puissent les musiciens de la Fédération bas-valaisanne trouver dans notre modeste village la consécration d'un travail assidu et ingrat, accompli au gré des répétitions d'hiver, et une participation record récompenser les organisateurs de leur beau travail.

Que chacun soit chaudement remercié et goûté avec beaucoup de plaisir à l'atmosphère de sympathie et de joie qui ne cessera de régner tout au long du XXVI^e Festival des Fanfares et Harmonies bas-valaisannes.

Remise du Prix Charlemagne à Sir Winston Churchill à Aix-la-Chapelle



Au cours d'une cérémonie qui se déroula dans la salle du Reich à l'Hôtel de Ville d'Aix-la-Chapelle, le maire de la vieille ville impériale décora sir Winston Churchill avec la médaille et le ruban du prix Charlemagne.

Un étudiant arrêté pour avoir écoulé de faux dollars

GENEVE, 11 mai. — (Ag) — Un étudiant de l'Université a été arrêté en gare de Cornavin au moment où il écoulait de faux dollars qu'il disait avoir reçus de son père pour sa pension. Une perquisition à son domicile n'a donné aucun résultat. Mais l'étudiant a été expulsé par ordre du Département de justice et police.

Ecrasé par son tracteur

RAFZ, 11 mai. — (Ag) — M. Rudolf Bachli, jardinier, 51 ans, habitant Glatfelden, a été écrasé par son tracteur.

Résultats définitifs du plébiscite au Togo britannique

ACCRA, 11 mai. — (Ag AFP) — Les résultats définitifs du plébiscite organisé au Togo sous tutelle britannique font apparaître 92,775 voix en faveur de la réunion à la Côte d'Or et 67,529 pour le statu quo et l'extension du régime de tutelle jusqu'à ce que l'avenir politique du territoire soit fixé.

La caractéristique de ce vote est que la majorité de la partie septentrionale du Togo est en faveur de la réunion à la Côte d'Or, tandis que la majorité de la partie méridionale est contre.

La décision finale sur la réunion d'une partie ou de la totalité du territoire à la Côte d'Or sera prise en décembre par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Représailles à Chypre Le communiqué officiel anglais

NICOSIE, 11 mai. — (Ag Reuter) — Un communiqué officiel a été publié vendredi soir à Nicosie, à propos des affirmations faites par les terroristes, selon lesquelles ils auraient pendu deux soldats britanniques. Ce communiqué dit notamment : « Comme les deux disparus n'ont plus été revus, il est impossible de dire quel a été leur sort et où ils se trouvent. Les manifestes, qui ont été distribués et qui relatent ce fait constituent une tentative de propagande terroriste. »

Les Anglais ouvrent le feu

NICOSIE, 11 mai. — (Ag Reuter) — Des soldats britanniques ont blessé à coups de feu, vendredi après-midi, un jeune homme qui distribuait des tracts sur l'exécution de deux soldats. Il a été transporté à l'hôpital.

Levée de troupes en France

PARIS, 12 mai. (AFP) — La Feuille officielle publie ce matin un arrêté aux termes duquel les disponibles appartenant à la deuxième fraction de la classe 1952 seront appelés sous les drapeaux par ordre individuel, suivant les plans établis par les autorités militaires.

sommaire

Vous pourrez lire dans ce numéro de 16 pages :
 En page 1 : Votre mystère, mamans, de Marcel Michelet — Anarchie, de Me Marcel Suès.
 En page 2 : Nouvelles du monde — Dans les cantons.
 En page 4 : Le Tour de Romandie — Politique fédérale.
 En page 5 : La page sociale.
 En page 9 : Spectacles — Concerts — Conférences — Offices religieux — Radio-Télévision.
 En page 11 : Dans l'univers chrétien — Notre concours de mots croisés.
 En page 13 : Ems.
 En page 14 : Votre page Madame.
 En page 15 : Le Valais chaque jour — Avis mortuaires.

Rions ensemble

Le singe de remplacement

Un régiment britannique fameux avait pour mascotte un singe. Un jour celui-ci, trop gavé de friandises par les hommes, passa de vie à trépas.

Or, il se trouva qu'à ce moment le colonel était en permission. L'adjudant de service ne sachant que faire adressa ce télégramme au chef du corps :

« Singe est mort. Stop. Faut-il en acheter un autre ou attendre votre retour ? »

MONTHEY

Dimanche 13 mai 1956 à 13 heures 15

MONTHEY JUNIORS-AIGLE JUNIORS

à 15 heures

MONTHEY I-VEVEY I

Parc des Sports - Sion

Dimanche 13 mai, dès 13 h. :

Leytron I - Sion II

Dès 14 h. 30 :

YVERDON I-SION I

Dès 16 heures 15 :

Sion-France (minimes) Etoile-Valais

Les activités de l'OMS en 1955

Rapport directorial

GENEVE, 11 mai. — (Ag) — Dans le rapport qu'il a présenté devant l'Assemblée Mondiale de la Santé, le directeur de l'OMS, le Dr M.-G. Candau, a traité de l'action menée par cette organisation en 1955 pour améliorer la santé dans le monde.

Il en ressort que dans presque toutes les régions du monde, ce sont le développement de l'assainissement et la formation du personnel de toutes catégories qui apparaissent de plus en plus comme les deux moyens fondamentaux d'élever le niveau de santé des populations.

Le rapport souligne l'aide importante que l'OMS apporte aux administrations sanitaires nationales soucieuses de remédier à la pénurie de personnel sanitaire qui demeure l'un des grands obstacles au progrès dans le monde.

Il décrit les services que l'OMS a assurés en 1955 sur le plan mondial dans les domaines de l'information épidémiologique, de la standardisation biologique et l'action entreprise pour améliorer et rendre plus utiles les statistiques de morbidité et de mortalité.

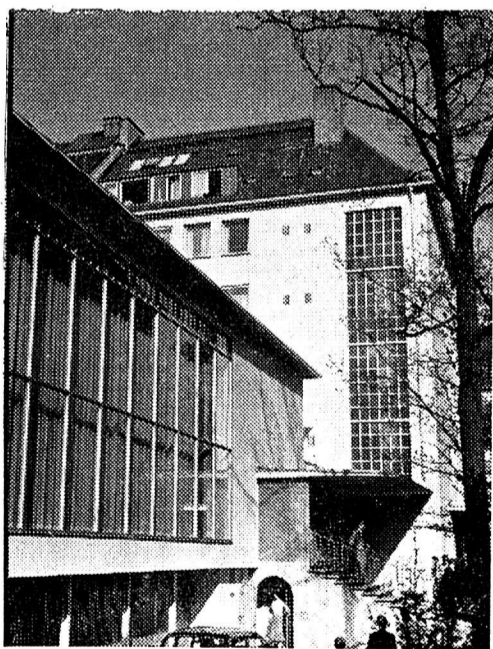
Le directeur général ne doute pas que les recommandations formulées par l'OMS au sujet de la vaccination antipoliomyélique ne soient d'une grande utilité pour les autorités sanitaires qui sont sur le point d'entreprendre la production en grand du vaccin contre la poliomyélite. L'OMS continue à promouvoir la collaboration entre laboratoires internationaux et nationaux afin de faciliter le rassemblement des données nécessaires à l'application satisfaisante de ladite vaccination dans les différentes conditions rencontrées dans le monde.

Le rapport met aussi en relief les faits les plus récents concernant le rôle de l'OMS dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. L'OMS est prête à assister à la conférence qui doit se réunir à New-York en septembre 1956 pour examiner le projet de statuts de la nouvelle agence internationale de l'énergie atomique.

Une partie du rapport est consacrée aux questions financières. Par suite de la décision de la dernière assemblée mondiale d'allouer pour le programme financier de 1955 une somme inférieure de 800,000 dollars à celle qui avait été proposée, il a été impossible de satisfaire un certain nombre de demandes urgentes d'assistance présentées par certains pays. Il s'est néanmoins produit en 1955 une amélioration notable dans le financement du programme d'assistance technique, qui a permis de fournir à ce titre aux gouvernements une aide dont l'ampleur n'avait jamais été atteinte auparavant. Enfin, l'appui que le fonds international de secours à l'enfance a continué d'apporter en 1955 pour les projets bénéficiant d'une assistance conjointe a été très précieuse pour le travail des deux organisations.

Le directeur général, M. le Dr Candau, termine en disant sa confiance dans le succès de la présente assemblée mondiale de la santé et dans l'avenir de l'organisation, ajoutant que celle-ci ne peut travailler avec efficacité que si elle est assurée de la participation pleine et active de tous ses Etats membres. Il s'est félicité de l'acceptation ces derniers jours par l'assemblée des demandes d'adhésion présentées par un certain nombre de pays.

La première Maison Suisse en Allemagne



La première Maison Suisse en Allemagne vient d'être inaugurée à Munich, dans le quartier artistique de Schwabingen. Elle sera le centre des activités économiques et culturelles des deux pays.



SOCIÉTÉ SUISSE D'ANTISEPSIE LAUSANNE

Puissant antiseptique, microbicide, désinfectant, désodorisant, non caustique, odeur agréable. Adopté par les hôpitaux, maternités, cliniques, etc. ; il a aussi sa place dans la pharmacie de famille et le cabinet de toilette.

Flacon dès Fr. 1.20. Savon de toilette, savon à raser. Toutes pharmacies et drogueries.

Le Cinéma Corso à Martigny présente :

Tous les soirs, à 20 h. 30. Dimanche mat. 14 h. 30. Location 6 16 27.

Un film comique français plein d'enthousiasme et de gaieté

FAIS GAFFE, MIGNONNE !

avec Raymond Bussièrès, Marthe Mercadier, Albert Préjean, etc...